

150 ans

DE MÉMOIRE

collective

calédonienne



VILLE DE NOUMÉA

· Souvenirs familiaux, événements historiques, opinions politiques, créations artistiques, non-dit, us et coutumes créés au fil des temps, fondent la mémoire collective d'une société.

C'est en elle que, selon chaque époque, la société puise ses besoins existentiels.

Bien que non exhaustif, ce catalogue invite à relire quelques pages de cette mémoire calédonienne qui se conjugue au pluriel depuis 150 ans.

Musée de la Ville de Nouméa

e x p o s i t i o n

s e p t e m b r e

2 0 0 3

Abréviations

MDVN : Musée de la Ville de Nouméa.

CAOM : Centre des Archives d'Outre-Mer.

ADCK : Agence de développement de la culture kanak.



© **Musée de la Ville de Nouméa**

BP K1 Nouméa cedex 98849

Nouvelle-Calédonie

2003

ISBN : 2-84170-102-6

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire
intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur.

150 ans
DE MÉMOIRE
collective

calédonienne

Musée de la Ville de Nouméa

exposition
septembre 2003

MÉMOIRE *calédonienne*

Mot du maire

Mémoire collective, ciment d'une société

Il est courant de penser que seuls les peuples riches de leur passé envisagent l'avenir avec sérénité.

La mémoire collective est ici d'un enjeu considérable. Elle structure la société, en lui donnant des repères communs, et lui confère une pérennité. Elle véhicule l'histoire et transmet les valeurs d'une génération à l'autre. Chacun de nous est ainsi tour à tour le bénéficiaire et le dépositaire de cette mémoire.

Les anniversaires et les commémorations sont l'occasion de partager et faire vivre ce patrimoine et nous permettent de nous ancrer dans une identité.

Aussi en ce 150^e anniversaire du rattachement de la Nouvelle-Calédonie à la France, il est bon de relire ensemble les pages de notre histoire qui sont le ciment de notre société.

De cette mémoire, faite de gloire et de quotidien, de mythe et de tabou, de lutte et de pardon, émerge l'identité d'un pays, celui de la Nouvelle-Calédonie.

Jean
Lèques



SOMMAIRE

Et la Nouvelle-Calédonie devint française...	Souvenirs d'émigrants, Antoine Soury-Lavergne p. 9
	L'empire colonial français en 1853
	<i>Jerry Delatbère, historien auprès du gouvernement calédonien</i> p. 10
	<i>Migrations océaniques, Christophe Sand, docteur en archéologie</i> p. 16
Les maîtres à penser	Poème, Germain Mansion p. 21
	Maîtres à penser : les missionnaires et les francs-maçons
	<i>Frédéric Angleviel, docteur en histoire</i> p.22
	<i>Les protestants en Nouvelle-Calédonie, pasteur Bénéïla Houmbouy</i> p. 28
Immigrations libres	Vision d'insulaire, Nicolas Kurtovitch p. 31
	Les différentes vagues de colonisation libre
	<i>Christiane Terrier, docteur en histoire</i> p. 32
	L'immigration en Nouvelle-Calédonie après 1945, Isabelle Amiot
	<i>Parcours d'une famille nordiste, Gabriel Valet</i> p. 40
Terre de baigne	Simple contact, Raymond Lacroix p. 45
	Tabou d'un passé : le baigne
	<i>Cynthia Debien-Vanmai, professeur d'histoire</i> p. 46
	<i>Calédonien dans l'âme..., Max Shekleton</i> p. 52
Richesses du Caillou	Au travail, Jean Vanmaï p. 55
	Un Eldorado : le sous-sol calédonien
	<i>Yann Bencivengo, professeur d'histoire-géographie</i> p. 56
	<i>Sagesse orientale et intégration, Marc Bouan</i> p. 60
Coutume et indigénat	Sur du blanc, Pierre Gope p. 63
	Fractures et culture métissée... 150 ans de vie commune
	<i>Claude Cornet, enseignante</i> p. 64
	<i>La lignée Zongo, Étienne Zongo</i> p. 70

SOMMAIRE

Calédoniens et patriotes	Sans titre, <i>Jean Mariotti</i>	p. 75
	D'une guerre à l'autre	
	<i>Sylvette Boyer, docteur en histoire</i>	p. 76
	<i>Mythe américain, André Jacquier</i>	p. 82
L'avènement d'un TOM	Les cœurs barbelés, Claudine Jacques	p. 85
	L'entrée des Mélanésiens dans la cité	
	<i>Ismet Kurtovitch, docteur en histoire</i>	p. 86
	Originalité de la politique française dans les TOM : le FIDES, Bernard Brou	p. 90
Recherche identitaire	Partage des ignames, Jean-Marie Tjibaou, G. Dobbelaere	p. 93
	Émergence de l'identité kanak 1945-1988	
	<i>Bernard Capecchi, docteur en géographie</i>	p. 94
	Émergence de l'identité calédonienne, Jean-Claude Mermoud	p. 98
D'un accord à l'autre	Demande au vent du soir, Frédéric Oblen	p. 101
	La force des Accords	
	<i>Jacques Lafleur, député de Nouvelle-Calédonie, signataire des Accords</i>	p. 102
	La dignité retrouvée, Léopold Jorédié	p. 106
Paroles de jeunes	Histoire d'un pays, Michel	p. 109
	Mélanges votre avenir, Charine Cramet, Jennifer Kélétaona, Aurélie Eaténé	p. 111
	Chronologie	p. 113



*L'amiral Fébrier-Despointes,
commandant en chef de la station
du Pacifique basée à Valparaiso,
reçoit l'ordre, par une dépêche
chiffrée datée de Paris,
au 2 mai 1853,
de prendre possession
de la Nouvelle-Calédonie,
au nom de l'Empereur.
Pour plus de sécurité,
on a adressé, le 29 avril,
les mêmes ordres
à Tardy de Montravel,
commandant de la Constantine.*

L'amiral Fébrier-Despointes.

Gravure du comte de Macé,
P. A. de Salanis, *Marins et Missionnaires*, Paris, 1892. Coll.
J.C. Estival.

Et la Nouvelle-Calédonie *devint française...*

Souvenirs d'émigrants

[...]

Nous voilà traversant la France,
Prenant le navire en partance
Et voguant vers un ciel lointain
Pour y fixer notre destin.

Quarante jours loin du rivage !
Qu'il était long ce beau voyage !
Avec un groupe d'émigrants
D'un noble but tous soupirants.

Suez, Colombo, l'Australie
Étonnaient tour à tour nos yeux,
Mais ce n'était pas la jolie
Terre française de nos vœux.

Enfin ce fut Calédonie,
Son beau ciel bleu, ses niaoulis
Et sa pittoresque harmonie.
Chacun nicha dans ses replis...

Antoine Soury-Lavergne,

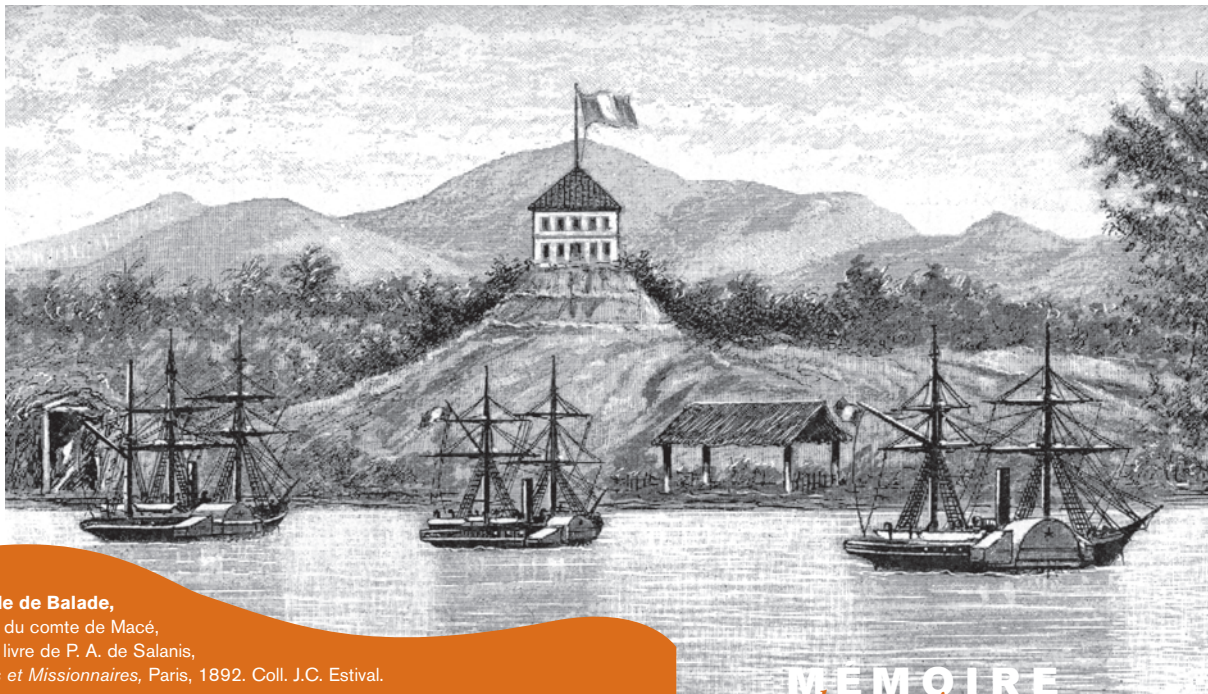
Témoignage. Les morceaux calédoniens,
éditions Grain de Sable,
Nouméa, 1998.

L'empire colonial français en 1853

par Jerry Delathière

Aux côtés des grandes puissances occidentales, la France s'est taillé un vaste empire colonial.

Qu'en est-il à l'aube du 24 septembre 1853 ?



La rade de Balade,
dessin du comte de Macé,
tiré du livre de P. A. de Salanis,
Marins et Missionnaires, Paris, 1892. Coll. J.C. Estival.

MEMOIRE
de navigateurs

Dès le XV^e siècle, le centre d'intérêt des puissances européennes se porte vers l'autre moitié du monde, jusqu'ici inconnue, mystérieuse. Le Portugal, l'Espagne, mais aussi la Hollande partent à la conquête des mers du Sud, à la recherche de terres inexplorées aux richesses déjà convoitées. L'Angleterre se lance très vite dans la bataille, avec un appétit d'ogre. À ce jeu, les Français ne peuvent être en reste. Comment le pays alors le plus dense d'Eu-

rope peut-il laisser des peuples moins influents conquérir la planète, sans en prendre sa part ? Au regard de la France, l'Espagne est pauvre, l'Angleterre et la Hollande sont plus petites. La pauvreté, le manque d'espace sont justement les principales raisons qui poussent à découvrir, à coloniser.

Constitution du premier empire colonial français

Au XVI^e siècle, plusieurs voix s'élèvent, en France, en faveur de la conquête de nouveaux espaces : « Il faut planter et provigner de nouvelles Frances », s'exclame l'économiste Montchrestien. L'avocat Lescaubot rétorque : « Rien ne sert de rechercher et découvrir des pays nouveaux, si on ne tire fruit de tout cela. Il faut y envoyer des colonies françaises. »

Or, si la royauté en a conscience, l'affaire ne peut se faire sans l'appui de l'Église, à l'exemple de ce que font le Portugal et surtout l'Espagne. Il s'agit de « civiliser les peuples et de les rendre chrétiens ». La France, fille aînée de l'Église, ne peut faire autrement. C'est d'ailleurs le meilleur moyen d'intéresser les Français à l'aventure, en réveillant en eux l'esprit des Croisades : l'entreprise coloniale doit avoir avant tout l'allure d'une offensive chrétienne vers des terres païennes.

Autre aspect nécessaire à la réussite de cette aventure conquérante : il faut coloniser en utilisant les mêmes méthodes que les Hollandais ou les Anglais et qui leur réussissent à merveille. C'est-à-dire coloniser en recourant aux compagnies. Naissent ainsi, fortement encouragées par le pouvoir royaliste, la Compagnie des îles, celles des Cent Associés, de l'Orient, des Indes orientales et bien d'autres... Car c'est justement aux Indes et à son commerce juteux que l'on pense prioritairement. Karikal, Yanaon, Mahé, Chandernagor, Pondichéry (« la ville neuve ») seront les principaux comptoirs sur lesquels s'appuiera l'ambitieux Dupleix pour développer l'influence française face à l'expansionnisme des Anglais et des Hollandais (1690 à 1741).

Malgré les rivalités, les rancunes et les coups bas, l'aventure coloniale française se poursuit coûte que coûte. C'est bientôt l'Afrique du Nord (où l'on commerce



Tampon du Génie. Coll. MDVN.

avec le Maroc, la Tunisie), l'Afrique noire, avec au passage, Madagascar, l'île Bourbon, l'île Maurice abandonnée par les Hollandais, qui sont absorbées, et intègrent le circuit colonial français.

Depuis Christophe Colomb, depuis Cortez, les Amériques sont chasses gardées des Espagnols et des Portugais. Pourtant, les Anglais et les Hollandais ont réussi à s'y infiltrer. Pourquoi pas les Français ? Deux groupements, La Compagnie de Saint-Christophe et La Compagnie des îles d'Amérique s'en occuperont. Elles s'établissent, à partir de 1626, sur les « îles d'Amérique non encore christianisées » : la Martinique, la Guadeloupe et leurs dépendances (les Saintes, la Désirade, Marie-Galante mais aussi Saint-Domingue, la Grenade, Tobago). Une poussière d'îles qui reçoivent, chacune à tour de rôle, leur lot de colons français, contribuant dès lors à élargir les frontières de la francophonie.

Le continent américain ne pouvait, lui non plus, être abandonné aux Espagnols et aux Anglais. En Amérique du Sud, entre l'Orénoque et l'Amazone, une première tête de pont est créée : Cayenne. Plus au nord, c'est sur les traces de Jacques Cartier que l'on s'élance. Bientôt, malgré les embûches, l'épopée française au Canada commence avec la fondation, sous la houlette de Samuel de Champlain,

de Port-Royal en Acadie et de Québec sur le Saint-Laurent. Les explorateurs français n'en restent pas là : le continent américain est exploré tous azimuts. Le Normand Cavalier de la Salle remonte, en 1682, le Missouri et fonde Saint-Louis. La région est propice à la fondation d'une nouvelle colonie : la Louisiane naît.

Dès lors, il n'est que peu d'endroits, sur le globe, où le drapeau français ne flotte, bien souvent au nez et à la barbe de l'*Union Jack*. Un premier empire colonial français qui commencera à s'effriter aux premiers coups de boutoir de la Révolution. Il s'effondrera en 1814. Au reste, les ambitions coloniales de Napoléon 1^{er} étaient beaucoup plus continentales que tournées vers l'outre-mer. La cession, sans état d'âme, de la Louisiane aux Américains (à la grande surprise de ceux-ci d'ailleurs, et dans l'espoir de les brouiller avec les Anglais) en est la meilleure preuve.

La débâcle napoléonienne consommée, par le premier traité de Paris du 30 mai 1814, l'Angleterre s'engagera, en son nom et en celui de ses alliés, à restituer à la France, dans un délai n'excédant pas six mois, la plupart des « colonies, pêcheries, comptoirs et établissements de tous genres » que celle-ci possédait au 1^{er} janvier 1792.

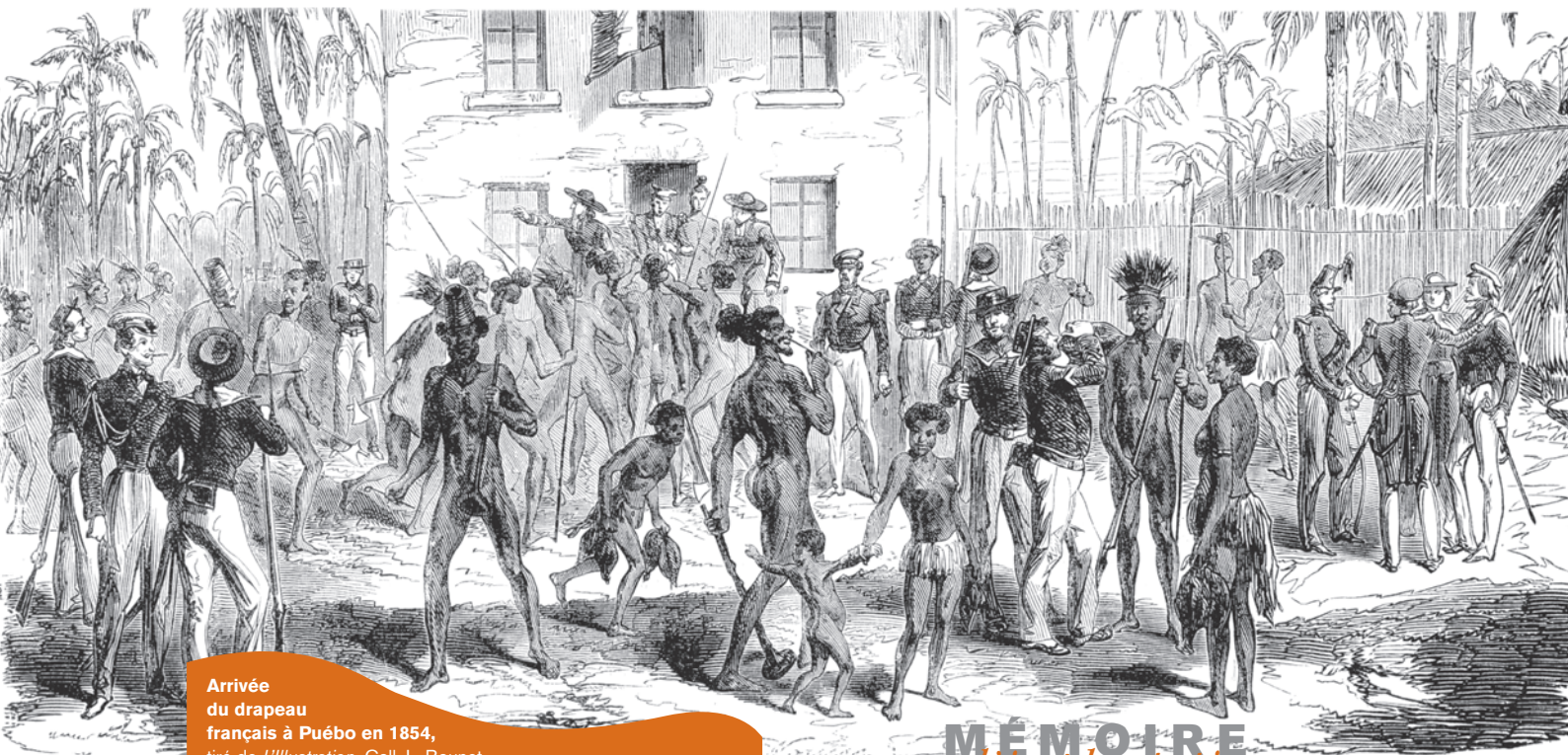
Après Waterloo, le second traité de Paris (20 novembre 1815) confirmera cette rétrocession, l'Angleterre exigeant alors de la France une abolition effective et totale de la traite des Noirs. La monarchie restaurée œuvrera avec obstination à ce que la France reprenne possession de chaque particule de l'Empire qui ne lui avait pas été expressément enlevée par les traités. Ces possessions sauvées ou récupérées in extremis constitueront la base du second empire colonial français, qui atteindra son apogée dans les années 1930, avec le centenaire de l'Algérie française et l'exposition coloniale de 1931.

Le second empire colonial français

Au lendemain des défaites napoléoniennes (tant en 1815 qu'en 1870) et quels que soient, ensuite, les gouvernements au pouvoir, l'expansion coloniale restera l'une des priorités des gouvernants. La France, en se tournant vers l'outre-mer, en développant une nouvelle politique coloniale, trouve là une compensation à l'idéal de Grande Nation qui avait alors prévalu et surtout à ses ambitions continentales si durement réprimées.

À partir de 1830, la « grosse affaire » dans cette reconstitution de l'Empire français reste, bien sûr, la conquête et la colonisation de l'Algérie, premier pas vers l'accaparement de la totalité de l'Afrique du Nord. En effet, dans le même temps, l'aventure coloniale française se poursuit en Afrique noire avec l'occupation du Dahomey, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Gabon, mais aussi en Indochine où les Français s'établissent dès 1863.

Toujours à compter de 1830 et jusqu'en 1870 – l'Algérie étant toujours au cœur de sa politique d'expansion coloniale – la France s'emploiera, pour des raisons stratégiques mais aussi de politique intérieure, à élargir son domaine d'influence vers d'autres secteurs géographiques : le sud-est de l'Asie, la côte occidentale d'Afrique et surtout les archipels du Pacifique. C'est ainsi que Tahiti et les îles Marquises sont acquises en 1843, la Nouvelle-Calédonie, découverte près de quatre-vingts ans plus tôt par Cook, est annexée le 24 février 1853 par l'amiral Fébvrier-Despointes. En fait, la marine française fait son retour dans le Grand Océan dès la Restauration, dans la droite ligne tracée par ses illustres navigateurs : Lapérouse, Bougainville ou d'Entrecasteaux...



Arrivée
du drapeau
français à Puébo en 1854,
tiré de *L'Illustration*. Coll. L. Bounet.

MÉMOIRE d'implantation

La Nouvelle-Calédonie devient terre française

Cet intérêt pour les mers du Sud est toutefois tempéré par le souci de ne pas déplaire aux Anglais ou, tout au moins, de ne pas créer de crise majeure avec ces derniers. L'annexion de Tahiti, suivie de l'expulsion du pasteur Pritchard, en 1843, aura cependant des répercussions sur les relations anglo-françaises et retardera l'annexion de la Nouvelle-Calédonie.

L'archipel néo-calédonien voit, en effet, débarquer les premiers missionnaires français en 1843. Ceux-ci n'ont qu'une hâte : faire annexer l'île par la France. Ce n'est qu'après bien des atermoiements – le drapeau est arboré par les Maristes puis amené pour ne pas irriter les Anglais – que l'île est annexée, au nom de l'Empereur français, à Balade, le 24 septembre 1853. Cette prise de possession

de la Nouvelle-Calédonie étant prioritairement motivée par le souci du Second Empire de trouver une terre de bague, au climat plus sain, pour remplacer la Guyane. Terre française depuis 1762, la colonie sud-américaine confirmait, en effet, au fil des ans, du fait de son climat inhospitalier, sa réputation de véritable mouroir.

C'est ainsi que l'amiral Février-Despointes, commandant en chef de la station du Pacifique basée à Valparaiso, reçoit l'ordre, par une dépêche chiffrée datée de Paris, au 2 mai 1853, de prendre possession de la Nouvelle-Calédonie, au nom de l'Empereur. Pour plus de sécurité, on a adressé, le 29 avril, les mêmes ordres à Tardy de Montravel, commandant de la *Constantine*. Mais celui-ci se trouve à Macao et la missive ne lui parviendra qu'au 16 juillet. Parti sur la frégate *Forte*, Février-Despointes change



**Le monument
de Balade.**

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

de navire à Papeete et c'est à bord de l'avis *Phoque* qu'il arrive, le premier, en baie de Balade. Il y trouve le père Rougeyron et ses « collègues » missionnaires. Après s'être assuré que les Anglais n'occupent pas déjà l'archipel, il y plante, le 24 septembre, le drapeau tricolore. La même cérémonie se répète cinq jours plus tard à l'île des Pins. L'amiral français frôle l'incident diplomatique car les Anglais sont présents. Le drapeau tricolore est pourtant arboré en présence du grand chef Vandegou qui signe l'acte officiel de prise de possession.

Tardy de Montravel arrive le 5 janvier 1854, alors que la Nouvelle-Calédonie est déjà française. Dédaignant les ordres qui lui enjoignent, en pareil cas, de repartir immédiatement, il décide de longer la côte Est. S'arrêtant en plusieurs points de la Grande Terre, il fait signer à plusieurs chefs kanak un acte de reconnaissance de la souveraineté française sur l'île.

Enfin, il pénètre dans l'actuelle baie de Nouméa. La rade est grande, profonde et bien abritée. Le site est facile à défendre. Bien que dépourvu d'eau douce, il sera pourtant choisi, sur ces critères essentiellement militaires, pour y implanter le chef-lieu de la nouvelle colonie, baptisé Port-de-France, en juin 1854.

L'empire colonial français se voit ainsi doté d'une nouvelle possession. En 1853, le mouvement colonial français, considéré dans son ensemble, n'est plus à son apogée mais il est encore loin du déclin. La France peut alors, tout en préservant la susceptibilité de ses rivaux d'Outre-Manche, s'enorgueillir d'être présente sur les cinq parties du monde, ses vellétés de domination du continent européen ayant trouvé leur exutoire dans une politique d'expansion coloniale qui ne s'est jamais démentie.

2
2

Ce jour-là, Jeudi, vingt-neuf septembre mil huit cent cinquante-trois.

Je soussigné Auguste Tebrier des Pointes, contre-amiral Commandant en chef les forces navales françaises dans la mer Pacifique, agissant d'après les ordres de mon gouvernement déclare pour la possession de l'île des Pins au nom de Sa Majesté Napoléon III Empereur des Français.

En conséquence le pavillon français est arboré sur la tête de des Pins qui à compter de ce jour vingt-neuf septembre mil huit-cent cinquante-trois, desormais, ainsi que ses dépendances, colonie française.

L'île continuera à être gouvernée par son chef qui relèvera directement de l'autorité française.

La tête prise de possession faite au premier de Messieurs les Merveilliers français, des officiers de Phoque, et du Chef Ven de Bou qui ont signé avec nous.

fait à bord, au double expédition Paris del'assomption les
jour, mois et an que dessus.

A. Anst.

A. Carrière

L. Gontz

Mulle

A. Barazey

Muller

L. Dejeux

Guyon

N. Guillard
Trajuz m. ap.

H. P. de D...

Le Contre Amiral Commandant en chef

F. Desroches



Migrations océaniques en Nouvelle-Calédonie

par Christophe Sand

La Nouvelle-Calédonie fut peuplée de migrations qui, les unes après les autres, composèrent la population de l'archipel. Paysage humain en cette année 1853...

Le peuplement humain des îles de Pacifique a, jusqu'à ces dernières décennies, été caractérisé avant tout par une dispersion maritime et la capacité à survivre dans des milieux géographiques restreints. Comprendre les mouvements de populations au cours des temps précontemporains nécessite donc de prendre en compte les évolutions des techniques de navigation ainsi que les développements progressifs de modes de vie adaptés à des environnements complexes.

Navigateurs et potiers : premiers peuplements de la Nouvelle-Calédonie

Le premier peuplement humain de la Nouvelle-Calédonie date d'environ 3 000 ans, il a été réalisé par des groupes de navigateurs parlant des langues austronésiennes et ayant un bagage culturel néolithique, en partie d'origine asiatique. Transportant – sur leurs pirogues à balancier de forme simple – leurs familles ainsi que des tubercules et des animaux domestiques, ces groupes d'horticulteurs se sont répandus en quelques centaines d'années à travers le Pacifique sud-ouest, de l'archipel de Bismarck, au nord-ouest, jusqu'en Polynésie occidentale. La rapidité de ce peuplement d'îles éparpillées sur plus de 3 000 km à l'est des îles Salomon témoigne d'une

organisation sociale spécifique, tournée vers la découverte et l'occupation permanente de tous les archipels accessibles. La présence de ces premiers groupes est attestée archéologiquement sur les sites de bord de mer par un type particulier de poterie décorée de motifs géométriques et anthropomorphes pointillés, la poterie Lapita.

Au cours du premier millénaire de peuplement, les groupes austronésiens répartis sur la Grande Terre et les îles Loyauté ont maintenu des contacts réguliers entre eux, certaines poteries Lapita étant même échangées jusqu'au nord du Vanuatu. Mais l'étendue de l'archipel, ainsi que, probablement, l'arrivée régulière de nouvelles familles, entraînèrent progressivement des évolutions culturelles et linguistiques divergentes, aboutissant à la fabrication de poteries différentes entre le nord et le sud de la Grande Terre ainsi qu'à l'abandon de la production céramique aux Loyautés.

Sédentaires et cultivateurs : création des sociétés traditionnelles kanakes

L'augmentation naturelle de la population et l'impact progressif de l'homme sur son environnement aboutirent, à partir du début du premier millénaire après J.-C., à des crises sociales majeures. Confrontées à des tensions politiques et foncières, les différentes communautés de l'archipel se renfermèrent sur elles-mêmes. À Maré, l'édification – durant cette période – de grandes fortifications mégalithiques, avec des murs pouvant atteindre quatre mètres de haut, dix mètres de large et plusieurs centaines de mètres de long, témoigne d'un

MÉMOIRE

des temps anciens



Village sur les bords
de la Tontouta entre 1869
et 1871.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

système politique centralisé et de luttes de prestige et d'influence au sein de l'île. Les relations d'échanges entre les îles Loyauté et la Grande Terre furent alors presque entièrement interrompues, renforçant les particularismes phénotypiques locaux, les divergences des langues ainsi que les spécificités d'organisation sociale.

Confrontés à un appauvrissement des sols lié à une surexploitation du système des brûlis à long temps de jachère, certains horticulteurs commencèrent – à la fin du premier millénaire après J.-C. – à expérimenter des techniques de cultures intensifiées, aboutissant à la création des billons surélevés pour les cultures d'ignames et à l'aménagement des ensembles de tarodières irriguées en terrasses.

L'intensification progressive des techniques horticoles sèches et humides engendra une profonde redéfinition des traditions sociales, politiques et culturelles, avec en particulier une forte sédentarisation. L'apparition à partir du début du deuxième

millénaire après J.-C., de multiples hameaux permanents, liés entre eux par des réseaux d'alliances formant des entités politiques élargies en « pays », ainsi que le développement de traditions céramiques nouvelles qui vont perdurer jusqu'au XIX^e siècle et la structuration de nouveaux axes d'échanges entre la Grande Terre et les îles Loyauté, marquent l'émergence de « l'ensemble culturel traditionnel kanak ». Les coutumes, rituels et langues, étaient différents d'une région à une autre, mais se trouvaient tous liés par leur intégration dans un ensemble de réseaux formalisés d'alliances et d'échanges, couvrant l'ensemble de l'archipel et ayant des ramifications au-delà des Loyauté.

Intégration et déstructuration : l'accueil de nouvelles populations

Favorisés par un nouveau dynamisme de la navigation dans le Pacifique sud-ouest, probablement lié à la mise au point de techniques de construction plus performantes, les déplacements de pirogues à travers la région touchèrent également durant ce dernier millénaire l'archipel calédonien. Les traditions orales, corroborées par certaines données archéologiques, confirment l'implantation régulière de groupes étrangers, d'origine polynésienne ou du Vanuatu. Certains de ces groupes ont fini au cours des siècles par se fondre dans la population autochtone. D'autres ont préféré rester en marge des systèmes politiques dominants : ceci a été par exemple le cas des familles originaires de Samoa, Tonga et Wallis, installées sur l'île d'Ouvéa-laai à partir des XIV^e-XV^e siècles. Un autre groupe, dit originaire d'Anatom au sud du Vanuatu, semble avoir réussi à développer un réseau puissant d'alliances, connu sous le nom de *Xetiva'an*, qui lui permit d'accaparer la position dominante dans certaines chefferies de l'archipel au cours des derniers siècles avant le premier contact européen.

Lors de la « découverte » de la Nouvelle-Calédonie par James Cook en 1774, les populations kanakes fonctionnaient donc en systèmes souples, capables d'être aménagés suivant les évolutions dynamiques internes. La première phase de contacts irréguliers avec les bateaux occidentaux, à partir de la fin du XVIII^e siècle, déstructura ce système ancien, suite à l'introduction de nouvelles maladies comme la grippe, la tuberculose et la rougeole, contre lesquelles les Océaniens n'étaient pas naturellement immunisés. La multiplication



d'épidémies entraîna des chutes massives de la population à partir du début du XIX^e siècle, engendrant la multiplication des conflits, l'émergence d'un cannibalisme inconnu jusque-là, la dispersion des groupes en multiples entités politiquement éclatées, ainsi que l'effondrement d'une partie des anciens systèmes politiques structurés. Ce sont ces groupes kanaks en quête d'un nouvel équilibre social et politique qui virent arriver les premiers missionnaires chrétiens, puis les militaires français venus prendre possession de l'archipel.

MÉMOIRE *d'antan*

Anciennes tarodières.
Photo Christophe Sand.



Les missionnaires catholiques, venus aux antipodes pour s'occuper des « païens », eurent aussi la charge de la communauté cosmopolite, majoritairement catholique, qui, après 1853, s'installa progressivement le long des côtes à partir de Nouméa. Des pères maristes furent donc curés des principaux centres européens ou aumôniers de la transportation. Plus d'une fois, ils jouèrent le rôle de médiateurs entre les communautés : entre les Kanaks et l'administration ; entre les engagés asiatiques et les engagistes ; entre les travailleurs polynésiens et les Kanaks.

Monseigneur Chanrion.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

Les maîtres à penser

[...]

Lui, renonçant à tout, il a suivi le Maître,
Bien étonné qu'il eût jeté sur lui son choix.
Trop heureux et pressé de répondre à sa voix,
Il laisse croître en lui la soif qui le pénètre
D'abandonner sa vie à cet appel divin...

Germain Mansion,

Poèmes inédits (1971-1982),
in *40 ans de Poésie néo-calédonienne* (1954-1994),
Club des Amis de la Poésie.
Nouméa, 1995.

Maîtres à penser : missionnaires et francs-maçons

par Frédéric Angleviel

Avant-hier, la réussite des missionnaires en terre calédonienne était attribuée à Jéhovah ; hier, elle fut mise au compte du travail passionné des missionnaires ; aujourd'hui, on considère qu'elle est due en premier lieu aux choix spirituels et matériels que firent les Mélanésiens, dénommés indifféremment Canaques ou Kanaks dans les correspondances de l'époque.

La double mission du clergé catholique

La papauté ayant incité des congrégations à prendre en charge l'évangélisation de l'Océanie, les pères du Sacré-Cœur de Picpus arrivèrent à Hawaii en 1827 et les pères de la Société de Marie s'implantèrent à Wallis-et-Futuna en 1837. Ces derniers ayant la charge de l'Océanie centrale, ils débarquèrent à Balade en décembre 1843 et, dès 1847, la Nouvelle-Calédonie (et ses dépendances) devinrent un Vicariat apostolique de plein exercice.

Les pères maristes commencèrent par s'installer au cœur des tribus et par apprendre les langues locales. Après des débuts très difficiles, ils obtinrent la conversion de villages entiers, touchés par la foi mais aussi par la révolution technologique que représentait l'arrivée des Occidentaux. Les lettres des premiers missionnaires

Les missionnaires catholiques et protestants ainsi que les francs-maçons furent les « grands maîtres à penser » du XIX^e siècle. Ils eurent une réelle influence sur le monde politique et sur le développement de la colonie. Aujourd'hui encore, ils participent à la construction de la société calédonienne.

montrent que non seulement ils permirent aux objets en métal ou en verre de se répandre dans les moindres vallées, mais qu'ils donnèrent aux premiers arrivants de très nombreux « secrets » tels que l'écriture, de nouveaux médicaments ou encore de nouvelles manières de raisonner et de percevoir le monde extérieur. Par ailleurs, les dieux ancestraux ne protégèrent point leurs fidèles des épidémies amenées par les Blancs et plus tard ils s'avèrent impuissants devant le front pionnier de la colonisation foncière. Dès les années 1890, la nouvelle religion suivant les chemins coutumiers, les deux tiers de la population kanake de la Grande Terre avaient pris la médaille, le tiers restant étant composé des ennemis ancestraux des premiers.

Les missionnaires catholiques, venus aux antipodes pour s'occuper des « païens », eurent aussi la charge de la communauté cosmopolite, majoritairement catholique, qui, après 1853, s'installa progressivement le long des côtes à partir de Nouméa. Des pères maristes furent donc curés des principaux centres européens ou aumôniers de la transportation. Plus d'une fois, ils jouèrent le rôle de médiateurs entre les communautés : entre les Kanaks et l'administration ; entre les



Église
de Pouébo, 1867.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

engagés asiatiques et les engagistes ; entre les travailleurs polynésiens et les Kanaks. L'organisation pyramidale de cette Église et la présence d'un vicaire apostolique puis d'un archevêque à la tête du clergé calédonien lui ont permis d'influencer les décisions administratives. D'une part, l'Église dénonça les « ombres » de la colonisation : dénonciation au ministère des interprétations erronées de la coutume par le gouverneur Guillain ; refus de laisser le gouverneur Feillet spolier les Mélanésiens lors du grand cantonnement. D'autre part, l'Église facilita l'accès de ses fidèles aux « lumières » de cette même colonisation : ouverture des écoles de mission dès les années 1840 ; création de stations se voulant des lieux de « transfert de compétences » par démonstration ; enfin, elle participa à l'apprentissage politique des Mélanésiens en créant dès 1947 l'association catholique U.I.C.A.L.O., qui fut, avec

sa consœur protestante l'A.I.C.L.F., à l'origine de l'Union calédonienne. De plus, si les deux premiers prêtres kanaks ont seulement été ordonnés en 1946, l'Église a joué un rôle très important dans la formation des élites : Jean-Marie Tjibaou était un prêtre retourné à l'état laïc ; de nombreux hommes politiques océaniens de toutes tendances ont été séminaristes.

Lors des événements politiques des années 1980, l'Église catholique a refusé de s'engager, prônant la conciliation et la reconnaissance de l'Autre. Aujourd'hui, 60 % des Calédoniens et 40 % des Kanaks sont statistiquement catholiques. Le nombre des pratiquants s'avère plus faible mais leur foi est d'autant plus sincère. Le pèlerinage annuel de Téné (Bourail) se fait l'écho de la richesse de cette foi, qui repose sur un socle pluricommunautaire.



MÉMOIRE
de vocation

Retraite
des pères dans les années 1950.
Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.



Conférence
de 1916.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

MÉMOIRE *de nata*

Une foi protestante portée par les îles

La London Missionary Society s'implante à Tahiti en 1797. D'îles en îles, ses missionnaires progressent de la Polynésie orientale vers la Mélanésie. Finalement, c'est en 1840 que la L.M.S. dépose deux pasteurs polynésiens – des *teachers* – à l'île des Pins. Après un premier échec dans le sud de la Grande Terre (Touaourou) et en pays Kunié, les protestants s'implantent aux îles Loyauté (Maré en 1841, Lifou et Ouvéa en 1842). Pris malgré eux dans les conflits immémoriaux entre les grandes chefferies, ils obtiennent des conversions de masse spectaculaires chaque fois que l'un des grands chefs embrasse la nouvelle foi. Longtemps, l'absence de missionnaires européens fut un frein à l'évangélisation, les Lifou surnommant par exemple le navire de la L.M.S., « sans missionnaire ». Dès que chaque île posséda un pasteur anglais, les conversions se multiplièrent : deux

tiers de la population à Lifou et à Maré, un tiers à Ouvéa. Comme sur la Grande Terre, les Kanaks restés païens se convertirent bientôt à l'autre confession chrétienne afin de garder leur autonomie par rapport à des voisins dont on redoutait la puissance ou qui n'étaient que des sujets. Et de fait, lorsque l'administration française donne l'autorisation en 1899 aux protestants de venir s'établir sur la Grande Terre, du moment que la L.M.S. est remplacée par la Mission étrangère de Paris, les derniers Calédoniens tenants de la religion ancienne se convertissent.

En l'absence de toute colonisation européenne dans les « Loyalty Islands », les missionnaires anglais eurent au dix-neuvième siècle un rôle primordial dans l'apprentissage par les Mélanésiens du nouveau système économique auquel ils étaient confrontés. Ceci explique du reste l'importance des mots d'origine anglaise dans les langues loyaltiennes. Sur la Grande Terre, l'arrivée du

pasteur Maurice Leenhardt en 1902 et son installation en 1903 à Houaïlou permirent la mise en place d'une seconde école pastorale à Do Néva et l'ordination d'une seconde génération de pasteurs kanaks : les *nata*. Le plus célèbre d'entre eux reste Eurijisi Bwesou, surnommé aujourd'hui « le premier écrivain kanak », qui décrivit dans de nombreux cahiers une civilisation qui avait déjà beaucoup changé (quasi-disparition de la polygamie, abandon de l'anthropophagie) et qui était encore en pleine mutation (disparition progressive des coutumes guerrières, abandon des grandes tarodières et de la poterie). Si l'on en croit le pasteur Raymond Leenhardt, le succès de la mission protestante est dû au fait qu'elle a fortement contribué à sauver la population autochtone « du désespoir et de l'alcoolisme en formant et soutenant des pasteurs indigènes jusque dans les tribus les plus reculées ».

La religion protestante ayant toujours eu à cœur de valoriser la lecture familiale de la Bible, la réflexion de groupe et une certaine démocratie au sein des élites pastorales lors des synodes, son influence sur le plan politique s'avère certaine. C'est ainsi que le pasteur Charlemagne favorisa la création en 1947 de l'A.I.C.L.F., qui participa pleinement au débat sur l'entrée des Mélanésiens dans la vie politique calédonienne. Cette Église, de par sa structure même, s'avère sujette aux scissions. Aussi, lorsque le pasteur Charlemagne fut rappelé en métropole en cours de séjour en 1958, il quitta l'Église protestante officielle pour créer l'Église évangélique libre de Nouvelle-Calédonie. En 1960, l'autre Église protestante devint à son tour indépendante du siège parisien et prit le nom d'Église évangélique autonome de Nouvelle-Calédonie. Lors des événements politiques, l'Église autonome se prononça en faveur de l'indépendance politique, ce qui créa des tensions dans la paroisse du vieux temple, où vivaient des protestants de toutes origines.

Aujourd'hui, les deux Églises protestantes ont fait la « coutume » et elles sont conscientes de travailler de manières différentes pour le même objectif spirituel.

Depuis les années 1950, de nombreuses confessions chrétiennes minoritaires (adventistes, mormons, témoins de Jéhovah) se sont développées afin de répondre à des aspirations religieuses particulières. Parallèlement, il existe une petite communauté musulmane surtout composée d'Indonésiens, une synagogue juive et quelques bouddhistes appartenant essentiellement aux communautés vietnamienne et chinoise.



Bannière de la Fraternelle.
Fond Porcheron, coll. MDVN.



Certificat
de franc-maçon
de M. Célières. Coll. Georges Viale.

MÉMOIRE
de libre-penseur

La franc-maçonnerie, une réalité urbaine

Autant les religions ont eu à cœur de se répandre dans toute la population, autant les tenants du mouvement de pensée qu'est la franc-maçonnerie se sont toujours intéressés uniquement au milieu urbain, en raison de leur organisation proche de celle des cercles de réflexion. La première loge maçonnique ouvrit ses portes en 1868 sous l'appellation Union calédonienne. Fondée par des Européens de toutes origines et de toutes obédiences, elle représentait bien la bourgeoisie nouméenne cosmopolite de l'époque. Elle appartenait au Grand Orient de France, obédience républicaine qui allait bientôt marquer son progressisme par son abandon de la référence obligatoire à Dieu. Fermée par l'ordre moral en 1875 après l'évasion de Rochefort, que certains de ses membres avait facilitée, elle rouvre en 1878. L'Union calédonienne, association laïque et symbolique, recrutait ses membres par cooptation et prônait la discrétion, voire le « secret maçonnique ». En plus de l'influence morale qu'elle put avoir sur ses membres, cette loge jouait un rôle social (distribution de prix scolaires, aides aux défavorisés, secours lors des catas-

trophes naturelles), repris après guerre par les clubs de service. Par ailleurs, elle eut un rôle politique direct lors de la période Feillet (1894-1903), ce gouverneur s'appuyant sur les idées républicaines et anticléricales de certains francs-maçons qu'il porta à la tête du Conseil général pour mieux imposer son programme de colonisation libre. L'Union calédonienne ayant disparu en 1940, il fallut attendre 1960 pour qu'une nouvelle loge du G.O.D.F. soit créée par André Surleau. Le temps passant, d'autres obédiences maçonniques furent fondées : Grande Loge de France, Droit humain, Grande Loge nationale française, Grande Loge féminine de France. Ces associations bénéficient d'un certain crédit moral dans la cité, ce qui explique que la mission du dialogue envoyée par le Premier ministre M. Rocard en mai 1988 comportait, entre autres, le recteur de l'Institut catholique de Paris, le président de l'Église réformée de France et un ancien grand maître du Grand Orient de France.

Les protestants en Nouvelle-Calédonie

par le pasteur Bénéla Houmbouy

Première à être évangélisée dans l'archipel, la communauté protestante reste une composante essentielle de la vie calédonienne.

Parler de l'impact de la communauté protestante sur le cours de l'histoire calédonienne, c'est rappeler la parole fondatrice de sa mission en tant que communauté religieuse chrétienne qui confesse Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur du monde.

Message évangélique

L'évangéliste Matthieu la résume en ces quelques mots : « Allez, de toutes les nations faites des disciples » (Matthieu. 28/19). Adressée aux douze premiers qu'il a formés lui-même et qui sont devenus ses intimes, cette parole d'envoi de Jésus entend que des femmes et des hommes de toutes les nations deviennent également ses amis, ni plus ni moins.

Cette mission est celle de tous les disciples de tous les pays et de toutes les générations. Les consignes sont claires et précises. Il ne s'agit pas de sélectionner les plus méritants parmi les hommes pour en faire une communauté d'élus. Il ne s'agit pas de prendre le parti des pauvres contre les riches, des femmes contre les hommes, des faibles contre les forts, des Noirs contre les Blancs.

Une ère nouvelle s'ouvre. « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni esclave ni libre, ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Jésus-Christ » (Galates. 3/28). Le temps où les différences, les particularismes constituent l'essentiel des inimitiés entre les hommes, est révolu. La mission de la

communauté chrétienne inaugure celui où les hommes de toutes les nations sont appelés à se découvrir – au-delà de leurs cultures propres, de leurs croyances et idéologies – frères les uns des autres.

Première génération de chrétiens en Océanie

C'est cette découverte-là, cet impératif, qui va servir de cap à la communauté protestante dans ses efforts. La première génération des chrétiens a été si imprégnée par cet esprit de fraternité qu'ils voient s'étendre au-delà de leurs îles que certains n'ont pas hésité à quitter famille et biens pour partir, qui aux Nouvelles-Hébrides (Vanuatu), qui en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui dans l'une des trois îles Loyauté, ou encore dans l'une ou l'autre des régions de la Grande-Terre. L'apprentissage de la fraternité – qui ne va pas de soi – va entraîner d'autres apprentissages. Ceux de la liberté, de la tolérance, du respect de la personne (en soi et en autrui) et du respect de l'intérêt général forgeront ainsi l'esprit protestant. Parmi les engagés volontaires dans les deux guerres (14/18 et 39/45), un nombre non négligeable est d'origine protestante. Il en est de même des volontaires à l'exposition nationale de 1931.

Les témoignages, souvent succincts, relatifs à ces expériences plutôt douloureuses pour les intéressés, révèlent qu'ils ont appris à tolérer les bêtises et les erreurs des hommes mais également à refuser et à combattre les injustices.

Être protestant dans la société calédonienne

Être une communauté des disciples du Christ, pour les protestants – c'est du moins l'essentiel de l'enseignement des missionnaires –, cela suppose une responsabilité quant au développement de l'homme et de son espace de vie. C'est ainsi qu'avant la fréquentation des écoles de la République, beaucoup de Mélanésiens savent lire et écrire dans au moins

MÉMOIRE

de l'école du dimanche

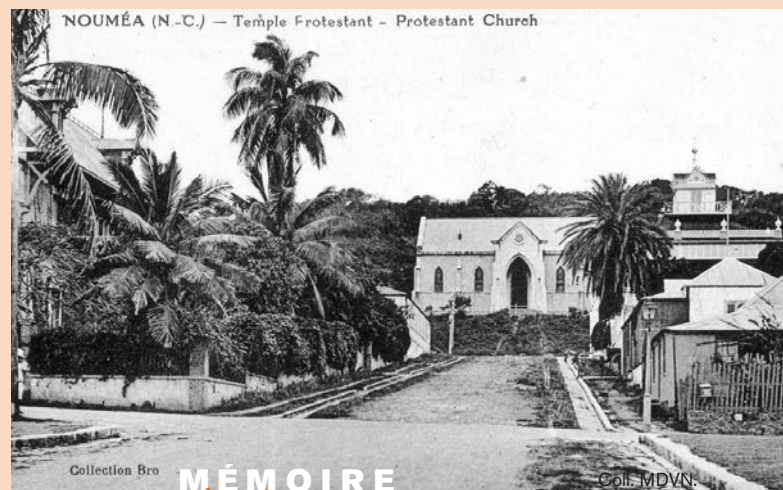


L'intérieur du temple
de la mission protestante
de Do-Néva après les travaux.

Ce bâtiment, construit au XIX^e siècle, était le magasin du colon Girard à Houaïlou.
Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

quatre des trente langues parlées en Nouvelle-Calédonie. Cet éloge, il faut le dire, n'exonère en rien la communauté protestante des excès dont elle s'est rendue responsable. Initiée à une certaine autonomie, les paroisses par exemple sont des structures autonomes, la communauté protestante a souvent pris une part active dans les mouvements contre tout centralisme, d'où qu'il vienne. Quand elle a soutenu la candidature de Maurice Lenormand, elle y voyait une passerelle entre les Européens calédoniens et les Mélanésiens. Quand elle s'est prononcée pour l'indépendance en 1979, elle pensait qu'il revenait aux Calédoniens de gouverner le territoire. Une option qui, pour elle, n'implique pas forcément la séparation d'avec la France.

« Tout enfant a vocation à devenir une femme, un homme, libre et responsable, pas à renier ses parents. »



MÉMOIRE
de pierre



*Ils furent nombreux,
ces Nordistes, à reprendre le bateau.
D'autres, comme Albert Valet,
ont travaillé avec détermination.
Pensaient-ils vraiment
que la culture du coton
leur apporterait rapidement
la fortune promise ?
Ils n'ont certainement
pas fait fortune, simplement
une vie d'homme bien remplie.*

**Portrait d'Albert Valet
avec ses deux fils à Kataviti
près de Koné en 1934.**

Coll. Gabriel Valet.

Immigrations *libres*

Peuple d'ici
le courant familial
m'a déposé sur votre rivage
En retour de mes empreintes sur le sol
recevez ces mots écrits qui sont
mon visage et ma parole
Plus loin que le lagon et
plus loin que le soleil
c'est au champ à la case et aux gestes
que mon cœur et mon esprit
se sont ouverts
Je viens à vous découvert et
libre
Acceptez mon don qui est signe
de re-connaissance

Nicolas Kurtovitch,
Vision d'insulaire,
éditions Saint-Germain-des-Prés,
Paris, 1983.

Les différentes vagues de la colonisation libre

Il y a un siècle mourait, amer, déçu et seulement âgé de 42 ans, le gouverneur Paul Feillet, l'homme qui a le plus incarné la colonisation libre en Nouvelle-Calédonie. Cette mort signifiait la fin de l'expérience de relance de la colonisation libre qu'il avait entreprise avec beaucoup de détermination et d'énergie depuis son arrivée. Encore convient-il de définir celle-ci par opposition à la colonisation pénale qui renvoie clairement à l'idée de peupler ce lointain archipel avec des colons « malgré eux », selon la belle expression créée par Isabelle Merle. Les colons libres sont donc des immigrants européens qui ont volontairement fait le choix de venir s'établir loin de leur pays natal.

Les raisons qui conduisent à la prise de possession en 1853 tiennent au fait que, si la Nouvelle-Calédonie est un territoire favorable à l'établissement d'Européens, elle représente surtout un lieu idéal pour une colonie pénitentiaire. Cette double vocation, souvent conflictuelle, explique que la colonisation libre se soit toujours située en contrepoint du bagne, tant en ce qui concerne les priorités foncières que budgétaires, entraînant certains à considérer qu'elle n'a représenté qu'une contribution

Vouée à devenir une colonie de peuplement, la Nouvelle-Calédonie attire un grand nombre d'immigrants à la recherche d'une vie meilleure. La réalité se révéla souvent bien différente des rêves et des promesses de propagandes.

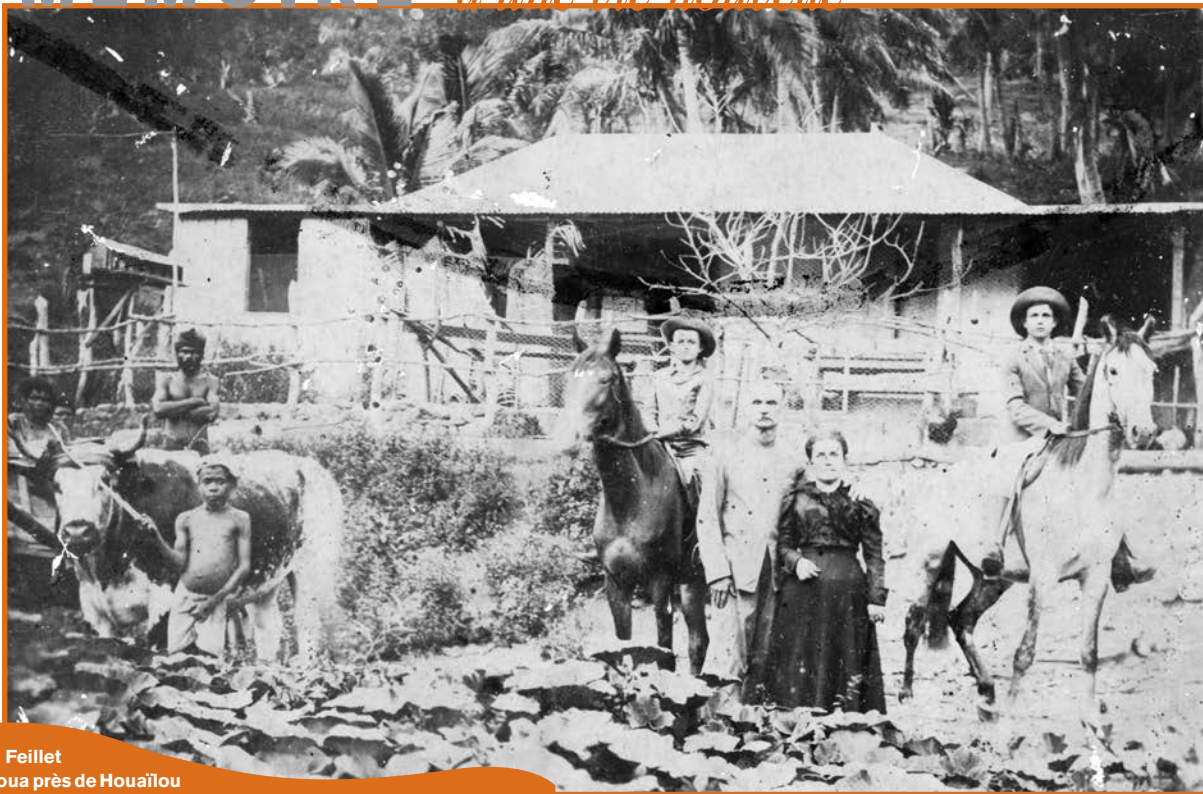
marginale au peuplement européen de la Nouvelle-Calédonie.

Sa lente augmentation, dans le cadre d'une métropole peu favorable à l'émigration, s'organise autour de trois tendances : primauté de la grande colonisation et du bagne jusque vers 1890 puis revendications de plus en plus nombreuses en faveur de la fermeture de ce dernier, annoncée dès 1894 par le Gouverneur Feillet, qui lance alors une opération de grande envergure pour faire venir des « libres » en Nouvelle-Calédonie. Le relatif échec de cette tentative, suivie de celle des « Nordistes » dans les années 1920, sonne le glas des espoirs, pendant l'entre-deux guerres, de faire de la Nouvelle-Calédonie une grande « France australe ».

La colonisation libre pionnière ou le temps des éleveurs (1853-1890)

Après 1853, l'expansion de l'Europe outre-mer s'intensifie, s'accélère et se diversifie dans le cadre de la compétition avec de nouvelles puissances impérialistes. Les raisons de cette expansion sont, pour une part,

MÉMOIRE *d'une vie nouvelle*



Colon Feillet
à Néaoua près de Houaïlou
en 1907. Coll. Maurice Afchain.

démographiques. La population de l'Europe a presque doublé au XIX^e siècle, grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène et à l'élimination des risques de famine. Plus d'un Européen sur dix quitte le Vieux Continent pour l'Amérique, l'Asie, l'Océanie. Il est vrai que cette émigration croissante ne se dirige pas nécessairement vers les colonies des métropoles européennes : l'Afrique noire, à l'exception de l'Afrique australe, reste relativement vide de colons. Les objectifs sont également économiques : il s'agit moins de rechercher des matières premières que de trouver de nouveaux débouchés, ou de développer de nouvelles régions du monde, suscitant ainsi des exportations de capitaux et des investissements rentables.

Les principales motivations sont avant tout stratégiques, politiques, psychologiques : les considérations de prestige, l'exaltation du sentiment national, la conscience de la supériorité européenne et le désir de « répandre la civilisation » semblent bien tenir la première place. Cependant, pendant longtemps, les moyens manquent pour faire face à de telles ambitions en Nouvelle-Calédonie.

Les conditions dans lesquelles s'ouvre la colonisation sont loin d'être favorables. La nouvelle colonie est aux antipodes de la métropole, dont la séparent plusieurs mois de mer. Aussi, les premiers immigrants sont-ils avant tout des Anglo-Saxons, qu'il s'agisse de quelques marins, baleiniers, santaliers



MÉMOIRE
de camaraderie

Société de tir en 1897.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

et autres beachcombers que de colons ; le premier d'entre eux est James Paddon, qui s'installe à l'île Nou peu avant la prise de possession. Dans le cadre de la politique d'attribution de grandes concessions, il est le seul à faire venir une dizaine de familles d'Australie, dont certaines d'origine allemande.

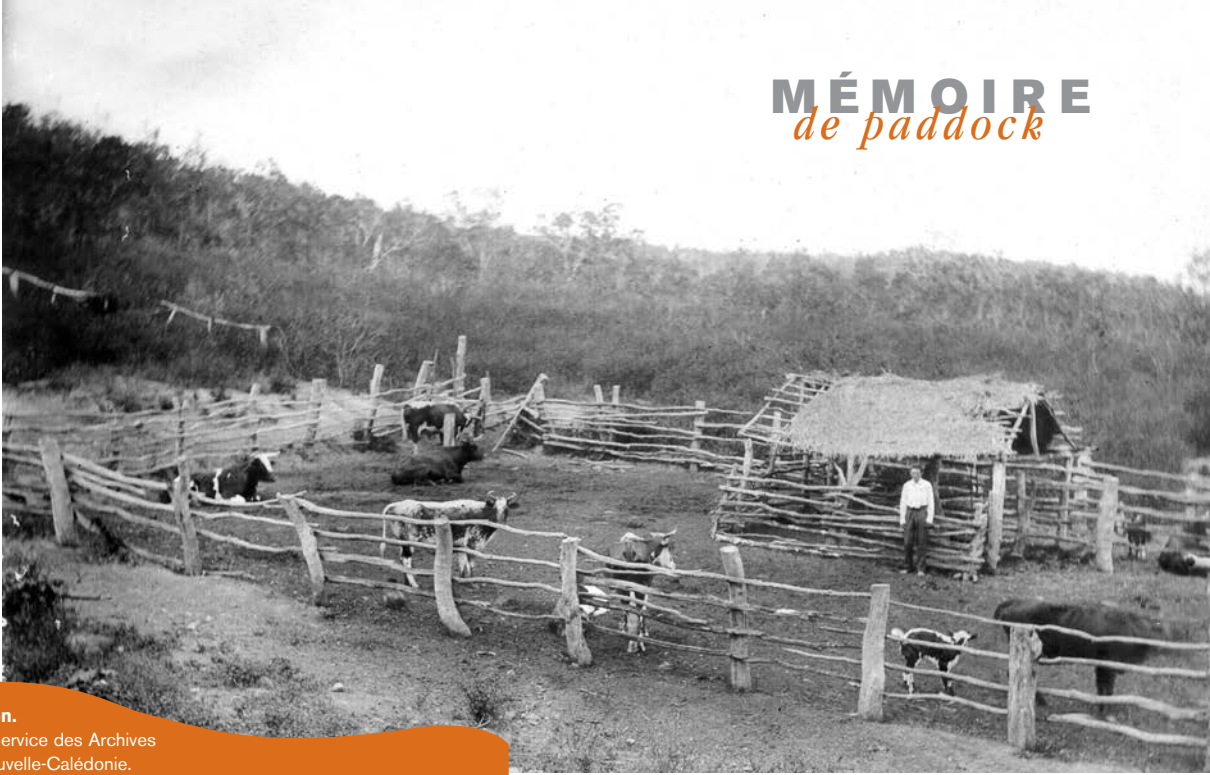
Le gouverneur Guillain (1862-1870), qui poursuit cette politique tout en installant l'administration pénitentiaire, est à l'origine de l'immigration bourbonnaise (de l'ancien nom de la Réunion) qui permet l'installation de colons venus pour la culture de la canne à sucre. Malgré l'installation en 1873 de plusieurs familles d'Alsaciens-Lorrains à Moindou, la colonisation libre, essentiellement cantonnée dans le sud-ouest de la Calédonie, progresse, peu affaiblie jusqu'au début du XX^e siècle, par l'échec de la culture de la canne à sucre, les empiétements fonciers résultant de la politique des permis d'occupation puis par les effets de la révolte de 1878 et surtout par la toute-puissance du bagne qui domine la vie du pays. Toutefois, chaque année, s'installent quelques nouveaux immigrants dont certains, pourtant d'origine française, ont transité par l'Australie et d'autres qui sont, pour la plu-

part, d'anciens soldats démobilisés sur place. Cependant, selon l'expression de A. Jeanneney en 1895, la Nouvelle-Calédonie est toujours « *une colonie sans colons* » en dehors des concessionnaires pénaux et des éleveurs – l'élevage est rapidement considéré comme la seule ressource agricole intéressante grâce aux contrats de viande négociés avec la Pénitencière. – La plus grande partie du peuplement européen (62 %) se concentre à Nouméa et à ses abords immédiats. Face à une « brousse » vide, seuls Païta et Bourail dépassent 300 habitants. Cependant, les libres sont considérés comme les seuls vrais colons.

Autre spécificité : les hommes étant bien plus nombreux que les femmes, Augustin Bernard, auteur d'une thèse importante sur l'archipel, à la fin du siècle, constate que « les unions entre Blancs et Calédoniennes sont fréquentes, presque tous les Européens ayant des concubines indigènes mais les métis sont rares ». Si ces derniers paraissent peu nombreux, c'est qu'ils ne constituent pas un groupe séparé mais se retrouvent intégrés de fait au groupe qui les prend en charge et les élève. Concrètement, si le père assume sa paternité, légalement ou non d'ailleurs, l'enfant est assimilé au monde européen. En l'absence du père, l'enfant est intégré au sein des généalogies maternelles kanak. La surmasculinité européenne écrasante jusqu'en 1900 se traduit donc par un métissage non assumé, phénomène qui s'accroît pendant la période suivante de 1900 à 1945 avec le rééquilibrage du sex-ratio consécutif à la relance de la colonisation libre.

La « petite colonisation agricole » (1889-1903)

Dans les années 1890, l'Europe toute entière semble se mettre en marche pour la conquête du globe. Tout comme l'Allemagne et l'Angleterre, la France crée une « Société française de colonisation » dont le but est de recruter et d'encourager l'émigration des Français vers les



Station.

Coll. Service des Archives
de Nouvelle-Calédonie.

colonies en tentant d'y faire venir les émigrants traditionnellement attirés par d'autres destinations. Une forte population française est nécessaire dans les pays d'outre-mer pour contrebalancer le courant d'immigration étranger et pour équilibrer l'élément indigène. Il faut donc inciter les migrants à s'y rendre ; seule, pense-t-on, une petite colonisation agricole à l'image de celle de la Nouvelle-Zélande, est propice à cet objectif.

Outre la réorganisation d'un régime pénitentiaire onéreux et peu performant, c'est cette politique que va tenter de mettre en place le dynamique secrétaire d'État aux Colonies, Eugène Étienne, à partir de 1890. En attendant la décision métropolitaine d'en finir avec le bagne en Nouvelle-Calédonie, c'est donc sous le signe de la cohabitation des deux systèmes qu'il engage ce qu'il appelle « la colonisation mixte ». Les premières expérimentations de relance de la colonisation libre sont réalisées principalement à Koné et Voh mais ne se traduisent que par une modeste réussite, témoin de la quasi-impossibilité de la colonisation mixte, c'est-à-dire

la coexistence sur un même sol d'une dynamique de peuplement pénal et de peuplement libre, l'une interdisant le développement de l'autre.

Le gouverneur Feillet va promouvoir en Nouvelle-Calédonie une politique profondément différente de celle qui avait été conduite jusque-là. Ce que l'on appelle aujourd'hui le système Feillet (bien que ce gouverneur se soit borné à reprendre à son compte des idées déjà avancées par ses prédécesseurs et qu'il ait surtout eu le mérite de les appliquer) repose sur l'octroi de concessions gratuites de dix à vingt-cinq hectares dont cinq devaient être aptes à la culture du café. Le 10 juillet 1895, la concession gratuite est rétablie et ouverte à tout enfant du pays et à tout immigrant muni d'un capital de 5 000 francs. Sa superficie peut varier selon la qualité du terrain, mais ne doit en aucun cas être inférieure à dix hectares, le maximum étant de vingt-cinq hectares.

Pour peupler les concessions, Feillet, qui annonce l'arrivée de 10 000 puis de 20 000 nouveaux immigrants, procède à une active propagande relayée en France par les journaux mais surtout par des associations qui organisent des conférences-débats, qui éditent des « guides de l'émigrant » ou des « notices pratiques pour la culture du caféier », promettant un enrichissement dans le nouvel Eldorado du café. Il veut d'abord des paysans. En fait, ceux-ci sont minoritaires. On voit surtout affluer de nombreux citadins, fonctionnaires, employés, jeunes bourgeois en rupture de société, ainsi que l'inévitable vague de marginaux et de « ratés ». D'où la compétence parfois discutable et l'impréparation technique de nombreux pionniers de cette nouvelle colonisation, abandonnés en pleine brousse dans les vingt-deux lotissements créés entre 1895 et 1900.

La « colonisation Feillet » s'achève pour beaucoup dans les désillusions. Le café n'a pas tenu ses promesses : aléas climatiques, sols moins riches qu'escompté, aggravés par l'effondrement des cours mondiaux et le renchérissement de la main-d'œuvre, découragent nombre de planteurs. Dès 1900, de nombreuses plantations sont à vendre. Les départs se multiplient. Cependant, on estime qu'environ 1 500 immigrants ont débarqué entre 1895 et 1902, représentant quelque 525 familles dont environ la moitié occupent encore leurs concessions à la veille de la Grande Guerre. C'est le plus grand mouvement d'immigration libre jamais dirigé vers l'île. 20 à 25 000 hectares de terre ont été ouverts à la colonisation officielle, principalement sur la côte Est et dans le Nord, jusque-là peu touchés par la colonisation, renforçant la présence française dans l'archipel, au prix, cependant, du cantonnement généralisé des Kanak.

Après cette expérience considérée comme un échec par la métropole, l'archipel néo-calédonien devient un véritable « Finistère de l'Empire ». Son intérêt paraît

désormais très marginal. Le contexte particulier consécutif à la Première Guerre mondiale va cependant se traduire par l'arrivée, dans les années 1920, de quatre convois, organisés en coopératives, de colons nordistes venus planter du coton.

L'ultime tentative : l'épopée des Nordistes ou le temps des planteurs de coton (1925-1926)

Il s'agit, à l'origine, d'une immigration spontanée qui prend au dépourvu l'administration locale. Elle fait suite à une tournée de conférences du maire de Nouméa, le vétérinaire Lang, dans le Nord de la France. Dans cette région particulièrement éprouvée par la Grande Guerre, arrive à l'âge adulte une génération qui, entre 1914 et 1918, n'a pu bénéficier d'une scolarité normale et qui éprouve des difficultés à trouver un emploi. D'où une certaine réceptivité à la propagande invitant à venir planter du coton en Calédonie. L'originalité de l'immigration « nordiste » vient de ce que les candidats-colons se regroupent en coopératives avant leur départ. Quatre convois s'ébranlent entre 1925 et 1926. La « Coopérative mutuelle de colonisation calédonienne » arrive la première ; ses membres doivent s'installer à Daoui mais sont vivement déçus à la vue du terrain qui leur est destiné. Ils renoncent les uns après les autres.

Vient ensuite, en mars 1926, le « Comptoir cotonnier calédonien », qui doit s'établir à la Ouaménie sur 400 hectares achetés depuis la France. Ici encore, la déception est grande. Sous l'effet de la désillusion, le groupement se désagrège avant d'avoir fonctionné.

Le troisième groupement, la « Fraternelle coloniale néo-calédonienne », a un destin plus lamentable encore. Suite à des discordes, le groupe éclate avant même d'arriver. Tandis que le président est arrêté pour escroquerie, les adhérents se dispersent.

MÉMOIRE

d'un dimanche au bord de l'eau



Un 13 septembre 1896.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

13 Sept 1896



Membres
de la Coopérative mutuelle
de colonisation néo-calédonienne
arrivés en janvier 1926.

Ils sont photographiés au 21^e km avec monsieur Guillemot, un envoyé du gouverneur Guyon. Albert Valet est au centre, au dernier rang. Coll. Gabriel Valet.

MÉMOIRE
d'espoir

Enfin, en août 1926, arrive le dernier convoi, l'« Union coopérative de colonisation calédonienne ». Formé à Lille, c'est le moins improvisé de tous les groupements « nordistes ».

Le « Domaine » leur offre alors des terres à Gouaro, près de Bourail. Mais ce sont des individus (dix familles), et non plus un groupement coopératif, qui s'y installent pour créer des caféières d'arabica sous couvert forestier, et non pour cultiver du coton. On évalue à quelque 240 personnes, dont 119 colons, le total de l'immigration nordiste. Sur ces 119 chefs de famille ou célibataires, dès 1927, 36 avaient quitté la Nouvelle-Calédonie, 23 pour rentrer en France et 13 pour les Nouvelles-Hébrides.

Cette expérience discrédite pour l'avenir les tentatives d'immigration spontanées. On en revient à la colonisation officielle. Mais surtout, on commence à prendre conscience qu'il ne pourra plus y avoir d'afflux important et les autorités, tant métropolitaines que locales, renoncent définitivement à toute politique de colonisation basée sur l'implantation rurale de popula-

tion d'origine européenne. L'impact de la colonisation libre se traduit d'abord en termes démographiques. Pour Louis-José Barbançon, comme pour de nombreux observateurs, « la colonisation pénale demeure la principale source de peuplement d'origine européenne de la Nouvelle-Calédonie ». Pourtant, suite aux travaux que nous avons menés et contrairement à ce qu'on a longtemps cru, la colonisation libre a eu un impact démographique au moins identique, si ce n'est légèrement supérieur, à la colonisation pénale. De plus, les pénaux étant dans l'ensemble déçus de leurs droits civiques, elle a été l'animatrice de la vie politique locale pendant la période coloniale car l'essentiel des élus du Conseil général en étaient issus. Quant à sa fonction sociologique, elle est peut-être encore plus fondamentale. Autrefois considérée comme « l'honneur de la colonisation », ses valeurs pionnières ont longtemps constitué pour les Calédoniens d'origine européenne une incontournable référence, encore fondatrice de l'identité des descendants des « libres », des « pénaux » ou des « engagés ».

L'immigration en Nouvelle-Calédonie après 1945

par Isabelle Amiot

L'image multiculturelle de la Nouvelle-Calédonie s'est renforcée au cours de la seconde moitié du XX^e siècle avec l'arrivée, pour des raisons variées, de plusieurs vagues d'immigrants venant d'horizons divers.

Après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, la Nouvelle-Calédonie change de statut : de colonie, elle devient territoire d'outre-mer. Une série de grands travaux financés par le FIDES, Fonds d'investissement, de développement économique et social, est entreprise pour mettre en valeur le Territoire : infrastructures routières qui permettent de mieux relier Nouméa à la brousse, électrification des tribus, barrage de Dumbéa puis de Yaté (inauguré en 1955), modernisation de l'aéroport de La Tontouta en 1958. Un besoin très important de main-d'œuvre se fait alors sentir. On fait appel à des Européens, Italiens et Yougoslaves par exemple, puis à des Polynésiens, Wallisiens et Tahitiens. Pendant ce temps, de nombreux Indonésiens et Vietnamiens retournent dans leurs pays devenus indépendants.

Deux facteurs vont ensuite entraîner l'arrivée de nouveaux immigrants : le boum du nickel, de 1969 à 1972, avec une forte hausse de la production de minerai brut et de la production métallurgique, et la politique démographique du Premier ministre Pierre Messmer, qui,

entre 1972 et 1975, encourage « l'immigration massive des citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer » vers la Nouvelle-Calédonie. Des milliers de personnes originaires de pays différents s'installent alors en Nouvelle-Calédonie : des Français de métropole, des rapatriés d'Algérie et du Maroc, des Tahitiens, des Antillais, des Wallisiens et des Futuniens. C'est, pour le Territoire, la dernière grande vague d'immigration du XX^e siècle.

Au début des années quatre-vingt, une vague de Néo-Hébridais, fuyant leur pays devenant indépendant, se réfugie en Nouvelle-Calédonie. Un certain nombre de travailleurs les avaient d'ailleurs précédés au moment du boum. Une troisième vague d'immigrants du Vanuatu est de nouveau enregistrée au début des années quatre-vingt-dix.

Une deuxième vague d'immigration de Wallisiens et Futuniens, après celle du boum, a lieu à la fin des années quatre-vingt.

La population asiatique, principalement vietnamienne (arrivée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, pour, souvent, travailler dans les mines sous contrat), s'accroît, dans la décennie 1980-1990, grâce au système du regroupement des familles. À la fin des années quatre-vingt dix, des *boat people* chinois trouvent refuge en Nouvelle-Calédonie.

Le prochain recensement organisé par l'ISEE (Institut de la statistique et des études économiques) permettra de connaître les nouvelles migrations en Nouvelle-Calédonie en ce début de XXI^e siècle.

Parcours d'une famille nordiste...

par Gabriel Valet

Dernière vague de la colonisation agricole officielle, les Nordistes devaient s'installer dans la région de Bourail. Vision des différentes générations face à cette terre calédonienne.

Albert Valet est né à Armentières le 1^{er} avril 1896, fils de Victor, cordonnier, et de Marie Peugniez, d'Arques (Pas-de-Calais). Au cours de ses études secondaires, il avait obtenu son Brevet supérieur. Au front lors de la Première Guerre mondiale, il monta en première ligne et, fait prisonnier, il ne fut rapatrié qu'en janvier 1919. L'année suivante, Albert Valet, qui avait épousé Marie Meurillon, opta pour un emploi dans un comptoir d'import-export en soieries, nacres, café, etc. Il entra ainsi pour la première fois en relation avec les pays du Moyen-Orient et de l'océan Indien.

D'Armentières à Nouméa

Il envisageait déjà de partir outre-mer pour développer ses relations commerciales. Restant en rapport avec Alphonse Prévost, c'est sans doute par lui qu'il apprit la constitution de la Coopérative mutuelle en 1925, suite à la propagande orchestrée par Marx Lang, vétérinaire et maire de Nouméa de novembre 1922 à mai 1925.

Albert, sa femme et leur jeune fils Lucien quittèrent Marseille en novembre 1925, à bord de l'*El Kantara*, abandonnant ainsi des débuts prometteurs dans le commerce international. Ils quittaient également des parents déjà âgés, qu'ils ne devaient plus revoir, pour tenter la grande aventure calédonienne, du

moins le croyaient-ils ! Le voyage fut pénible à bord de ce vieux bateau, solide, mais d'une saleté indéfinissable et à la machine épuisée, qui filait péniblement 10 nœuds. Le 11 janvier 1926, ce fut l'arrivée à Nouméa et enfin le départ du groupe de la Coopérative mutuelle pour Moindou et le 21^e kilomètre. Les quelques économies s'épuisaient rapidement et les cultures démarraient difficilement. Les cerfs, nombreux, faisaient de terribles ravages la nuit, détruisant les jeunes pousses de coton ou de maïs. Les colons étaient harcelés par les moustiques, de jour comme de nuit, et, peu à peu, le groupe s'amenuisa et se dispersa. La plupart des membres quittèrent le 21^e kilomètre après avoir été ruinés.

Les Valet restèrent avec les Prévost et les Delcuignie. Leur fille Marthe vint au monde au dispensaire de Bourail. Pour l'accouchement, Marie fit neuf km à pied depuis le 21^e pour rejoindre la route en bas du col de Boghen puis attendit l'autocar pour la conduire à Bourail. Albert naquit deux ans après. Finalement, ils abandonnèrent leurs terres.

Albert Valet fut alors embauché comme comptable aux Charbonnages de Moindou puis à la Société Calédonia. En janvier 1933, la famille Valet, avec ses trois enfants, s'installa à Kataviti, au centre minier de la Société Le Nickel, à la sortie de Koné. Marie se rendit une dernière fois au dispensaire de Bourail pour donner naissance à Gabriel. Cette fois, le trajet se fit en voiture plus confortable. En 1938, toute la famille se rendit à Voh où Albert Valet occupa le poste de comptable du centre de la SLN jusqu'en 1943. Puis la famille rejoignit Nouméa en bateau où Albert prit alors le poste de comptable au siège social de la SLN à Doniambo. Ardent patriote, Albert Valet voulut s'engager avec les volontaires du Bataillon du Pacifique en 1941. On le lui refusa, il avait 45 ans et quatre enfants, mais il participa néanmoins à la milice civique de la France libre.

MÉMOIRE *de perspective*



Le premier tracteur, dit-on, fut introduit en Calédonie par les Nordistes en 1926. Ils l'utilisèrent au 21^e kilomètre pour préparer les terrains recouverts de broussailles, de goyaviers et de niaoulis. Coll. Gabriel Valet.

Des « ch'timis » aux Calédoniens

Mais qu'est-ce qui pouvait motiver un tel exode parmi ces « ch'timis » ? Il y eut, à n'en pas douter, le mirage de l'exotisme. Il est vrai que Marx Lang décrivait des sites enchanteurs, des terres fertiles aux nombreux cours d'eau où « tout y pousse, le coton, mais aussi la vigne, les oliviers et la main-d'œuvre est abondante et productive ». Il ne parlait pas des terres arides qu'il avait l'intention de leur vendre, ni des moustiques.

Ils furent nombreux, ces Nordistes, à reprendre le bateau. D'autres, comme Albert Valet, ont travaillé avec détermination. Pensaient-ils vraiment que la culture du coton leur apporterait rapidement la fortune promise ? Ils n'ont certainement pas fait fortune, simplement une vie d'homme bien remplie.

Albert et Marie Valet eurent quatre enfants, Lucien, Marthe, Albert et Gabriel, puis dix petits-enfants, dix-huit arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Les enfants d'Albert et de Marie Valet ont profondément été imprégnés par cette vie de « derniers pionniers » en terre calédonienne et dans la région de Koné-Voh, où ils ont vécu au début de leur existence.

La Seconde Guerre mondiale avec la présence américaine a complètement bouleversé la façon de voir des Calédoniens. Cependant, l'attachement aux valeurs d'une certaine idée de

MÉMOIRE *pionnière*



La famille Valet dans les années trente, à Kataviti.
Gabriel est dans les bras de sa mère. Coll. Valet.

la France et le souvenir de l'épopée nordiste ont toujours été bien présents dans leur esprit.

Comme son père et sa mère, Lucien n'est jamais retourné en France, lui qui l'avait quittée à 11 mois. Marthe ne l'a visitée qu'une seule fois, préférant, comme beaucoup de Calédoniens, se rendre régulièrement en Australie. Albert s'est rendu une première fois à Marseille, pour effectuer des études à l'École de Commerce et, par la suite, lors de congés réguliers. Gabriel, après des études de sciences à Montpellier, a poursuivi sa carrière d'universitaire à Paris, au Cameroun et à Nouméa ; de par sa profession, il a naturellement de nombreuses attaches avec la métropole et, lui qui a voyagé sur tous les continents, il n'est jamais allé dans le Nord de la France...

Les dix petits-enfants qui sont de la génération des années cinquante mais surtout des années soixante ne ressentent certes pas ce souvenir de l'épopée nordiste de leurs grands-parents ou de leurs parents. Ils n'ont pas connu leur grand-père Albert Valet, décédé le 21 février 1953.

Ils ont seulement le souvenir de leur grand-mère Valet et de sa gentillesse légendaire, décédée en janvier 1981 dans sa quatre-vingt-neuvième année. Ces jeunes Calédoniens ont été marqués, eux comme beaucoup d'autres, par la période des Événements des années quatre-vingt et sont profondément attachés, comme leurs aînés, à cette terre calédonienne où ils vivent et où ils ont fondé une famille.



Descendants de Lucien Valet.
Coll. Marina Valet.

Les dix-huit arrière-petits-enfants, nés dans les années soixante-dix mais surtout dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, entendent rarement parler de l'épopée des Nordistes. Comme la toute dernière génération de Calédoniens, leur avenir semble assuré par ce qu'en ont fait leurs grands aînés, décidés à vivre en bonne entente dans ce territoire aux immenses possibilités économiques. Il faudra qu'ils en prennent conscience et qu'ils contribuent, avec leur volonté et leurs moyens, à son plein développement, à son épanouissement, et alors le rêve de ces Nordistes, de leur arrière-grand-père Albert Valet, comme de beaucoup d'autres, avant et après lui, se réalisera, eux qui ont cru intensément à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.



*La transmission orale de ces souvenirs
anecdotiques représente une partie
de notre ascendance et permet, si nécessaire,
de nous situer dans l'une des strates constituant
le mille-feuille du peuple calédonien.*

*À vrai dire, la notion de descendant
de déporté ou de Communard n'intervient
ni n'interfère dans le quotidien.*

*Il s'agit d'une classification virtuelle
reconnue uniquement
par ceux qui partagent une même
ascendance ainsi
que par quelques familles
calédoniennes
de souche qui portent
un intérêt à l'histoire
de leur pays.*

Henri Étienne Manjon.

Coll. Max Shekleton.

Terre de baigne

Simple constat

Vivants : cinquante mille au terme des massacres !
Ils avaient vu l'horreur et connu l'injustice.
La Suisse ouvrit ses bras aux porteurs d'idéal
Et la grave Angleterre aux terrés des égouts.

Cinq mille, déportés dans une île outre-mer,
Forment à l'antipode un grand carré sans haine ;
Parias oubliés, ils subissent l'exil,
Où trois cents, loin des leurs, sont voilés pour toujours !

L'immanente amnistie a brisé tout espoir !
Devenus étrangers au paradis perdu,
Errants abandonnés, dans un Paris sans âme,
Ils raniment, le soir, la flamme d'anciens jours !

Mais le Temps des Cerises
N'est jamais revenu !

Raymond Lacroix,
SEHNC,
Bulletin n° 106,
Nouméa, 1996.

Tabou d'un passé : le bagne

par Cynthia Debien-Vanmai

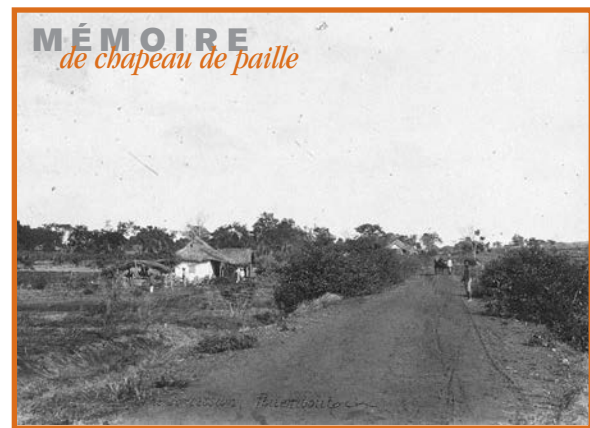
Auguste a 17 ans, en février 1869, quand il est condamné par la cour d'assises du Gard aux travaux forcés à perpétuité pour homicide. Le 3 juin 1871, il arrive à l'île Nou, ce n'est plus que le transporté matricule n° 2978.

Condamné... et colon

Les chaînes aux pieds, surveillé par l'administration pénitentiaire, il est utilisé pendant quatorze ans aux travaux les plus pénibles de la colonisation et à tous travaux d'utilité publique, comme le prévoit l'article premier de la loi du 30 mars 1854 relative à l'exécution de la peine des travaux forcés.

Sa bonne conduite lui vaut une remise de peine et l'obtention d'une concession en 1883. Auguste reçoit six hectares de terre sur le lot 73 de la rive gauche de la rivière de Pouembout. Au début des années 1880, la colonisation pénale prend son véritable essor et le gouvernement français en fait sa priorité : la Nouvelle-Calédonie devient avant tout une colonie pénitentiaire. L'administration pénitentiaire dispose alors de 100 000 hectares répartis en plusieurs centres de concessionnaires sur la côte Ouest de la Nouvelle-Calédonie : Bourail, La Foa-Fonwary, le Diahot et Pouembout, auxquels il faut ajouter les domaines de la ferme expérimentale de Koé à Dumbéa et celui de l'exploitation de Prony.

Pour faire face aux difficultés de peuplement de la nouvelle colonie et résorber les problèmes de délinquance de la métropole, la Nouvelle-Calédonie devient terre de bagne. La présence de 20 000 bagnards s'avère féconde pour le développement de l'île mais pèsera lourdement sur la mentalité calédonienne jusqu'à de récentes années...



Concession à Pouembout. Coll. du CAOM.

Concessionnaire... et oublié

Après quelques semaines occupées aux travaux d'intérêt général, Auguste et ses compagnons commencent à défricher leur concession. À l'issue de vingt mois d'installation, le concessionnaire doit avoir construit sa case selon les plans définis par l'administration. Pendant cette période, le transporté reçoit une ration de vivres, des indemnités d'installation, un trousseau de vêtements, des outils aratoires, et les soins hospitaliers sont gratuits.



Brique de l'administration
pénitentiaire.
Coll. MDVN.



Condamnés
au travail.
Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

MÉMOIRE *de corvée*

Dans les textes, la mise en concession apparaît comme une opération bien gérée et bien organisée, mais, sur le terrain, c'est une autre réalité à laquelle sont confrontés les concessionnaires. Pouembout est complètement isolé, aucune route ne le relie à Bourail, dernier centre de colonisation. Les échanges avec le reste de l'île se font par bateau et certains fonctionnaires dénoncent ces carences. Auguste parvient à surmonter ces difficultés.

Le 9 juin 1886, il se marie à Bourail avec Marie, condamnée n° 100. Elle et d'autres femmes ont quitté les prisons centrales métropolitaines, elles sont recueillies dans un couvent à Bourail parce qu'elles acceptent de se marier avec un concessionnaire. Son mariage a permis à Marie de faire venir de France son fils âgé alors de 8 ans, pour lequel Auguste engage une procédure de reconnaissance. Ces rapprochements familiaux sont encouragés par le gouvernement qui paye les frais de transport et accorde des lots de terre supplémentaires. Cinq enfants naissent de cette union, un meurt à la naissance.

Producteur... mais banni

Sur un registre daté de 1895, établi pour chaque centre de colonisation pénale, l'administration pénitentiaire cherche à établir un bilan de la colonisation pénale en dressant l'état de chaque concession accordée aux transportés.

Selon les informations portées, douze ans après son installation, Auguste et sa famille ont multiplié par cinq la valeur de leur concession. La mise en valeur confère à la famille une relative aisance financière. La maison donne une juste idée du niveau de vie de la famille. C'est une case en torchis couverte en tôles de 7 mètres, elle comprend deux pièces, une véranda en fait le tour. La cuisine à l'extérieur est couverte en paille.

Auguste fait partie de ces concessionnaires qui ont relevé les défis de la réinsertion. Sur 365 bagnards mis en concession à Pouembout, 115 sont sur leur terre en 1895, 83 présentent un bilan satisfaisant aux yeux de l'administration. Les 74 enfants qui peuplent le centre permettent d'envisager la pérennité du peuplement européen dans cette région, même si la description donnée dans leur roman par Marie et Jacques Nervat est évocatrice du regard porté sur ces colons par la société coloniale : « C'est un des beaux produits de la sélection à rebours des haras pénitenciers. Le père est alcoolique et déséquilibré, la mère est une hystérique, on les a mariés, ils firent des enfants, c'est logique, mais la nature aussi est terriblement logique et ces enfants sont idiots, comme le dernier-né, ou épileptiques comme celui-là. » À Bourail et à la Foa, certains enfants sont retirés à leurs parents et élevés dans des institutions religieuses.

À la fin du XIX^e siècle, l'administration décide « de fermer le robinet d'eau sale ». Un dernier convoi de bagnards débarque à l'île Nou en 1897, les mises en concession de condamnés font l'objet d'une législation plus restrictive et, en 1908, les pénitenciers de La Foa, Bourail, Pouembout et Diahot sont supprimés pour être transférés à l'administration générale de la colonisation libre.

Cependant, l'impact de la colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie a été considérable. Les transportés ont constitué jusqu'au début du XIX^e siècle l'essentiel du peuplement européen dans l'île. Charles Lemire dans son « tableau synoptique de la population européenne de la colonie au 1^{er} janvier 1877 » compte 2 752 colons libres : 841 enfants et 1 911 adultes. La majorité résidait à Nouméa. Pour établir la comparaison, les transportés sont 8 164 en 1880 selon la notice sur la transportation



1880-1881. La plupart des anciennes familles calédoniennes ont un ancêtre bagnard. Les transportés ont ainsi constitué, avec les Kanak réquisitionnés dans le cadre des prestations obligatoires, l'essentiel de la main-d'œuvre utilisée pour les principaux travaux d'utilité générale.

J. Y. Mollier montre par ailleurs que la transportation a « contribué à accumuler le capital primitif des sociétés minières qui dominent la Grande Terre après 1880 » en prêtant ses détenus aux grandes compagnies minières. Des centaines de bagnards font ainsi l'objet de tractations commerciales entre l'administration et des entrepreneurs privés, en toute légalité. Des convois de deux cents à trois cents hommes sont échangés contre des domaines fonciers et cédés pour une durée de dix à douze ans.

Amnésie... et reconnaissance

L'histoire de la colonisation pénale, trop facilement assimilée à celle du bagne, plus évocatrice et médiatique, est encore mal connue en Nouvelle-Calédonie, pas tant parce qu'elle est peu étudiée - plusieurs travaux universitaires ont été produits ces dernières années -, mais plutôt parce que la mémoire collective, toujours sélective, rend difficile la restitution de la réalité historique... Ainsi, on peut distinguer plusieurs étapes dans l'élaboration de la mémoire de la transportation en Nouvelle-Calédonie.

Du début de la colonisation jusqu'au début des années 1980, l'oubli pèse lourdement sur ce passé. Il est d'abord organisé par le gouvernement français : les transportés sont

MÉMOIRE *de concessionnaire*



**Bourail, centre
de l'établissement, 1871.**

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

exilés à vie, ils perdent rapidement les liens avec leurs origines familiales. Un discours du gouverneur Pallu de la Barrière est éloquent à ce sujet : « J'irai jusqu'à faciliter les changements de noms pour tous les hommes qui voudront se faire oublier dans le coin de terre que je leur aurais concédé. » Alors, pendant plusieurs générations, on détruit les vestiges du bagne, on ne raconte rien, on déforme, on va même jusqu'à se renier, telle cette jeune mère qui préfère inscrire sur les actes de naissance de ses enfants : « de mère inconnue », alors qu'elle ne les a jamais abandonnés.

Il faut attendre les années 1980, alors que des mouvements politiques tentent de redéfinir les relations avec la France ou revendiquent l'indépendance, pour que les Calédoniens cherchent à se réapproprier leur histoire. Ainsi, les accords de Nainvilles-Les-Roches, en 1983, légitiment la revendication indépendantiste tout en respec-

tant les droits des autres communautés. Le concept de « victime de l'histoire » est avancé. La mémoire du bagne se reconstruit autour d'un mythe : le pauvre bagnard condamné aux travaux forcés à perpétuité pour un morceau de pain volé. On s'évertue alors à revendiquer la souffrance, elle devient un argument dans la recherche d'une légitimité historique. . .

Après les bouleversements de la dernière révolte kanak de 1984-1988, la mémoire s'est-elle pour autant éclaircie ? Un point positif, l'adaptation des programmes scolaires étant inscrite dans les Accords de Matignon, à la demande des signataires, des manuels d'histoire ont été produits par des équipes d'enseignants calédoniens : au-delà des tabous, l'histoire locale est aujourd'hui enseignée jusqu'en première.

MÉMOIRE *de forçats*



Condamnés
réparant la conduite
d'eau à Pam.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

Calédonien dans l'âme

par Max Shekleton

MÉMOIRE familiale



Octavie Manjon, épouse Joubert, et ses enfants,
Georgette (future Mme Shekleton) et Henri.
Coll. Max Shekleton.

De 1872 à 2003, parcours d'une famille
de déportés de la Commune. Comment
on devient Calédonien dans l'âme...

3^e Conseil de guerre

Séance du 24 novembre 1871

Première fiche

MANJON, Henri Étienne, âgé de 36 ans, né à Sens (Yonne) le 7 février 1835, sous-brigadier de l'octroi de Paris, lieutenant au bataillon formé pour les employés de l'octroi, pour port d'armes et d'uniforme apparent dans un mouvement insurrectionnel et pour avoir fait usage de ses armes, en commandant une bande d'insurgés, a été reconnu coupable à l'unanimité et condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation civique. Il demeurait 79 rue de la Tombe Issoire à Paris.

Exil à La Nouvelle

C'est donc bien involontairement que mon arrière-grand-père arriva en Nouvelle-Calédonie avec le troisième convoi par *La Garonne* le 5 novembre 1872, après quatre-vingt-huit jours de mer. À l'époque, le gouvernement avait fort à faire avec les Prussiens, les Kabyles et les Communards. Ayant conclu un armistice avec les premiers, il fut décidé d'évacuer les deux autres sujets de préoccupation en les expédiant à La Nouvelle, au-delà des mers. Sur les quelque 4 300 Communards déportés en Nouvelle-Calédonie, seuls une quarantaine choisirent, après les armistices de 1878 et de 1879, de ne pas se prévaloir du voyage de retour qui était mis à leur disposition. Leur nombreuse descendance atteste de leur contribution à la croissance démographique de la colonie.

À l'issue d'un bref séjour à l'île des Pins, la condamnation de mon arrière-grand-père à la déportation en enceinte fortifiée fut commuée en déportation simple avec autorisation de s'installer à Nouméa et d'y exercer une activité. Mon arrière-grand-mère rejoignit rapidement son mari, accompagnée

de leurs jumeaux nés à Paris. Trois autres enfants, dont ma grand-mère Octavie, naîtront à Nouméa. Sans vraiment en avoir conscience, j'emmagasinai pendant mon enfance le détail des conversations entre ma grand-mère et ma mère concernant leur propre enfance passée en compagnie de mes arrière-grands-parents.

Quotidien d'un déporté

Henri Étienne s'installa comme bottier d'abord rue Marengo au Quartier Latin puis transféra son atelier au 27 avenue Wagram, à quelques pas de la place des Cocotiers. (Fortuitement, mon agence de voyages est installée exactement à la même adresse, soit au 27 bis avenue Foch !) Ma grand-mère était fière de son père et de ses compétences professionnelles. Avant son implication dans la Commune de Paris, il était bottier 4 rue de Rome à Paris. Elle aimait à dire que son père « chaussait toute la Haute Société de Nouméa ». Son carnet de commandes était toujours bien rempli. Son succès lui permit d'investir et de se rendre acquéreur de son propre logement et de son atelier et, plus tard, de plusieurs petites maisons coloniales situées dans la même rue. Il cessa pourtant son activité artisanale pour devenir fonctionnaire du Trésor, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite.

Ma grand-mère me racontait l'évasion d'Henri Rochefort, me parlait aussi de Louise Michel que mon arrière-grand-père hébergea à sa libération de l'enceinte fortifiée de Ducos et alors qu'elle avait créé une petite école pour enseigner le français aux enfants les plus humbles. Les Communards installés dans la colonie gardaient le contact, surtout en fréquentant la Loge maçonnique située alors sur la colline surplombant la cathédrale Saint-Joseph, à l'emplacement actuel de la F.O.L. En cette fin de XIX^e siècle, les francs-maçons étaient farouchement laïcs et anticléricaux. Ma grand-mère, petite fille, se promenant place des Cocotiers avec ses parents, se souvenait d'avoir été embarrassée quand son père, croisant un prêtre en soutane, le saluait d'un tonitruant « Bonjour madame ! ». Quand il apercevait les sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, il disait « Tiens, voilà les corbeaux ! ».

Mémoires et archives

La transmission orale de ces souvenirs anecdotiques représente une partie de mon ascendance et permet, si nécessaire, de me situer dans l'une des strates constituant le mille-feuille du peuple calédonien. À vrai dire, la notion de descendant de déporté ou de Communard n'intervient ni n'interfère dans le quotidien. Il s'agit d'une classification virtuelle reconnue uniquement par ceux qui partagent une même ascendance ainsi que par quelques familles calédoniennes de souche qui portent un intérêt à l'histoire de leur pays.

Il existe une Association Déportation à la Nouvelle-Calédonie, qui est propriétaire d'une exceptionnelle collection de documents historiques relatifs à la Commune de Paris en général et particulièrement sur la Déportation et l'exil en Nouvelle-Calédonie. Cette collection, d'une immense richesse historique, placée en dépôt au Service des archives de la Nouvelle-Calédonie, est à la disposition des chercheurs, historiens et étudiants mais également consultable par le plus grand nombre sur simple demande.

Il y aurait matière à relater la saga des descendants de Henri Étienne Manjon : sa fille aînée fut assassinée par trois Arabes à la Dumbéa, sa seconde fille vécut trente-cinq ans à Wallis, sa troisième fille quitta Nouméa pour vivre d'abord à Madagascar, puis en Argentine, et connut le tremblement de terre de San Francisco avant de séjourner en Abyssinie. Elle s'installa enfin au Maroc où elle arriva avec Lyautey en 1911.

Ce survol rapide d'une ascendance démontre la complexité du tissu calédonien. Quel que soit le parcours de mes aïeux, le résultat du passage de plusieurs générations sur place, lié à la tradition orale familiale, fait de moi un Calédonien dans l'âme.



*La Nouvelle-Calédonie
n'est pas vraiment l'eldorado espéré !
C'est une terre de souffrances,
souffrances endurées d'ailleurs
par tous ses habitants,
quelle que soit l'ethnie ;
c'est également
une terre de courage,
et ceux qui s'y accrochaient
finissaient par l'aimer
viscéralement.*

Séminam Karimdjo.

Coll. Marc Bouan.

Richesses du Caillou

Au travail

– Allons, mettons-nous au travail. Nous avons tous besoin de cet argent. Ne le perdons pas. En venant ici, nous sommes promis de tout subir, de tout accepter, donc au travail ! répéta-t-elle.

Ils furent conduits vers le dépôt de minerai situé à environ cinq cents mètres du bord de mer. Ils découvrirent avec joie d'autres compatriotes, le visage noirci par la poussière, occupés à dégager le minerai tassé en une colline énorme. Ces hommes contemplaient du coin de l'œil les nouveaux arrivants avec un intérêt extrême, sans jamais cesser de travailler. Ils auraient aimé pouvoir se reposer quelques minutes pour venir saluer, discuter, s'enquérir des nouvelles du pays. Cela se lisait sur leur visage. Ming s'approcha de l'un des hommes pour entamer une conversation, mais la voix de Mainote résonna, menaçante :
– Il est formellement interdit de discuter pendant les heures de travail !

Puis ils s'en alla rejoindre d'autres contremaîtres, abrités sous un baraquement en bois, pour mieux surveiller ces femmes et ces hommes qui œuvraient en plein soleil. Les femmes avaient reçu des pioches, les hommes maniaient de lourdes pelles, et les nouveaux furent employés à pousser les wagons surchargés de minerai jusqu'au port.

Jean Vanmai,

*Chan Dang, les Tonkinois de la Calédonie
au temps colonial,
SEHNC, Nouméa, 1980.*

Un Eldorado : le sous-sol calédonien

par Yann Bencivengo

La Nouvelle-Calédonie peut-elle être comparée à l'*Eldorado*, cette contrée mythique d'Amérique du Sud, supposée receler des richesses minières inépuisables et objet d'une quête incessante, souvent vaine, de la part des conquistadores du XVI^e siècle ?

Fièvre minière

Le premier point commun est l'or. Si le charbon a été le premier recherché, c'est avec l'or que commence l'exploitation minière de la Grande Terre. La découverte de paillettes près de Pouébo en 1863 fait chavirer les esprits. La nouvelle, parvenue dans l'Australie voisine, attire plusieurs dizaines de mineurs anglo-saxons. Le gouverneur Guillain rend visite aux prospecteurs et s'efforce d'encadrer le mouvement par la mise en place d'une réglementation. Enfin, le gouvernement impérial confie à un ingénieur des mines, Jules Garnier, la mission d'étudier les richesses géologiques et minières de la colonie.

Une fois la fièvre de l'or retombée, ce sont successivement le cuivre, le nickel, le cobalt et le chrome qui provoquent de nouvelles espérances et suscitent des

Tel un Eldorado, cette terre attire bon nombre de chercheurs d'or australiens, de mineurs d'horizons divers, de pauvres agriculteurs indonésiens... sans compter les multiples migrations engendrées par les booms du nickel. Petite chronologie des mille et une merveilles du sol ou de l'économie calédonienne qui suscitèrent bien des tentations.

exploitations plus ou moins durables. Le nickel s'avère être la grande richesse du sous-sol calédonien et reste le seul minerai à être exploité sans interruption de 1873 à nos jours. Afin de disposer des moyens de poursuivre leurs recherches, la plupart des prospecteurs s'associent avec des commerçants de Nouméa par des contrats parfois léonins. En cas de succès, ils sont souvent contraints de céder leurs parts à plus puissants qu'eux. D'autres s'accrochent. Jules Garnier a fait le portrait saisissant d'un malheureux Breton, le seul à s'acharner encore à trouver de l'or à Pouébo en février 1864. En pleine débâcle du nickel en 1877-1878, Édouard Bridon refuse de céder sa mine de Nakéty. Il ne renoncera qu'une fois tombé gravement malade d'épuisement, puis se reconvertira dans le journalisme. Dans plusieurs de ses écrits, Georges Baudoux raconte la dure existence des *coballeurs*. Rares sont ceux à qui la mine sourit. La réussite du libéré Bouteiller à Canala est une exception. Le colon Fullet de Nakéty, qui exploite avec persévérance la mine « Bienvenue », aura fort à faire avec la puissante société Le Nickel.

Les grandes sociétés minières, faute de bras sur place, font appel à l'immigration. Les Néo-Hébridais sont les



Une carrière
à la Tipouet. Voh
Coll. MDVN.

MÉMOIRE *de poussières*

premiers à participer au mouvement. Mais le caractère illusoire des gains promis (Nouméa no good, Nouméa no pay), le fort taux de mortalité sur mine et les abus des recruteurs assèchent rapidement cette source de main-d'œuvre. Pour les Javanais et les Indochinois, la Calédonie est un Eldorado qui leur permet d'obtenir, au prix de dures conditions de vie et de travail, des ressources bien plus élevées que celles dont ils disposent dans leur pays d'origine. C'est aussi le cas des Japonais, principalement issus des classes pauvres du Kyushu, qui bénéficient de la protection de leur gouvernement. Après la Seconde Guerre mondiale, Wallisiens et Tahitiens prennent le relais. La fin des années soixante voit fortement croître le nombre d'immigrants (y compris des métropolitains)

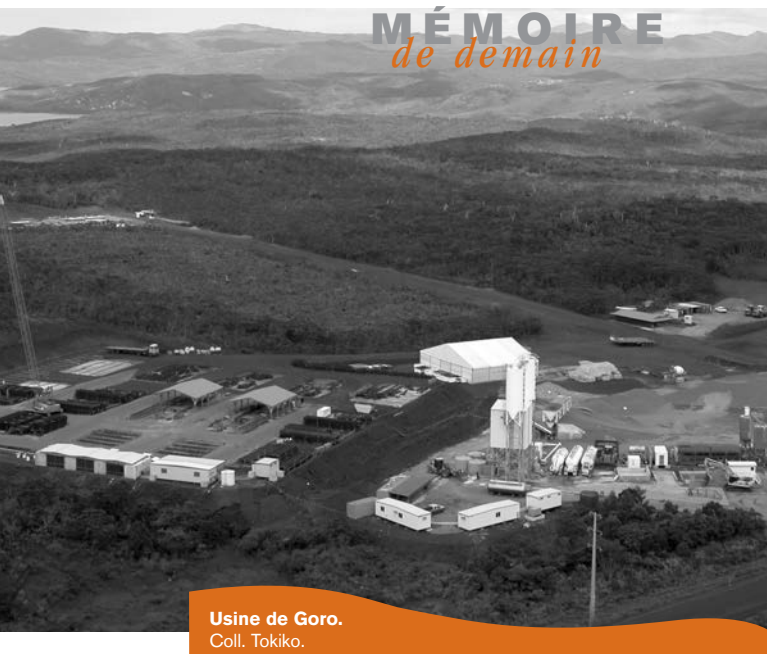
venus participer au boom du nickel. L'attrait est tel que, faute de logements, des camps de toiles apparaissent à Nouméa. Certains s'improvisent rouleurs et remboursent en un temps record leur camion acheté à crédit. Mais la crise des années soixante-dix met fin au boom et aux possibilités qu'il offre.

Vers des richesses partagées

La réussite financière et sociale n'a été une réalité que pour un petit nombre. John Higginson (1839-1904), homme de toutes les affaires de la colonie, mène grand train de vie à Nouméa comme en Europe. Son associé, Jean-Louis Hubert Hanckar (?-1890), se fait servir par

des domestiques en gants blancs dans sa luxueuse propriété de Canala. Lucien Bernheim (1856-1917) réunit une fortune suffisante pour offrir et faire transporter à Nouméa l'un des pavillons de l'exposition universelle de 1900, afin d'y installer une bibliothèque. Plus tard, c'est principalement grâce à ses exploitations minières que Henri Lafleur (1902-1974) fonde une dynastie économique et politique. Dernier exemple : Georges Montagnat (1913-1995), alias le *Boss*, qui, s'étant mis à son compte, crée ex nihilo le centre minier de Ouinné en 1969. Enfin, il ne faut pas oublier les actionnaires européens pour qui cette île lointaine a représenté un Eldorado sous forme de dividendes.

L'Eldorado suggère aussi l'idée du caractère inépuisable des richesses d'un pays frontière. La quête du prospecteur s'apparentait au *coup de chasse* ou au *coup de pêche* qu'affectionnent les Calédoniens. Les ressources, apparemment sans limites, du sous-sol offraient une occasion supplémentaire de faire un coup.



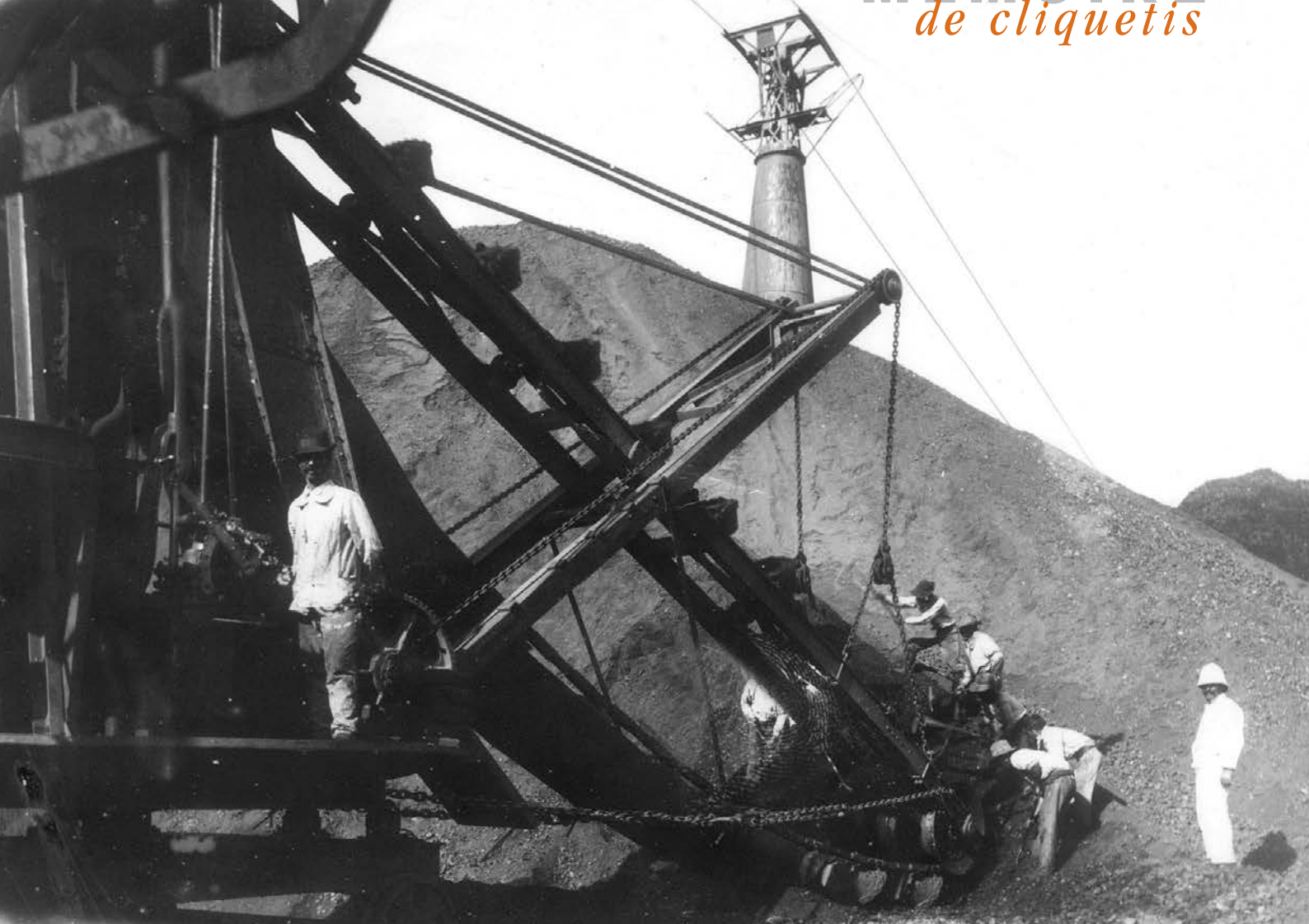
La controverse née de l'attribution à Inco en juillet 2002 du dernier grand gisement répertorié, celui de Prony, est peut-être, entre autres, le signe d'une rupture dans cet état d'esprit. Si l'importance de ce gisement en fait une sorte d'Eldorado, son attribution met en même temps fin à l'idée de l'existence d'une frontière que l'on peut indéfiniment repousser.

Il en est peut-être de même pour la question de la maîtrise de la ressource minière sur laquelle les indépendantistes de la province Nord bâtissent leur stratégie. Les Kanaks, restés longtemps en marge du monde de la mine, y sont entrés progressivement après la dernière guerre. Le transfert de la S.M.S.P. à la province Nord en 1989, l'affaire du préalable minier de 1998 et le projet d'usine avec Falconbridge marquent une nouvelle étape de leur implication dans la mine. Mais la mise en valeur du sous-sol calédonien dépend d'un marché qui fonctionne à l'échelle mondiale et sur le long terme. La ressource minière, qui n'est pas une richesse utilisable à merci puisque son exploitation est soumise à des conditions économiques extérieures à la Nouvelle-Calédonie, contraint ses habitants à regarder ailleurs.

L'Eldorado minier de la Nouvelle-Calédonie appartient-il au passé parce qu'il est nié par la prise de conscience de ses limites ? La richesse minière calédonienne, qui présente un cas suffisamment original dans le Pacifique Sud pour être soulignée, est réelle, mais désormais envisagée de façon raisonnée, elle ne constitue plus un mythe.

En revanche, l'Eldorado minier est un trait essentiel de l'identité calédonienne. Le développement d'associations consacrées à retrouver et perpétuer le souvenir de l'activité minière (musée de la Mine de Thio en 1992, Association pour la sauvegarde du patrimoine minier et historique du Nord calédonien en 1993, Association de Poro en 2002...) en fournit la preuve.

MÉMOIRE *de cliquetis*

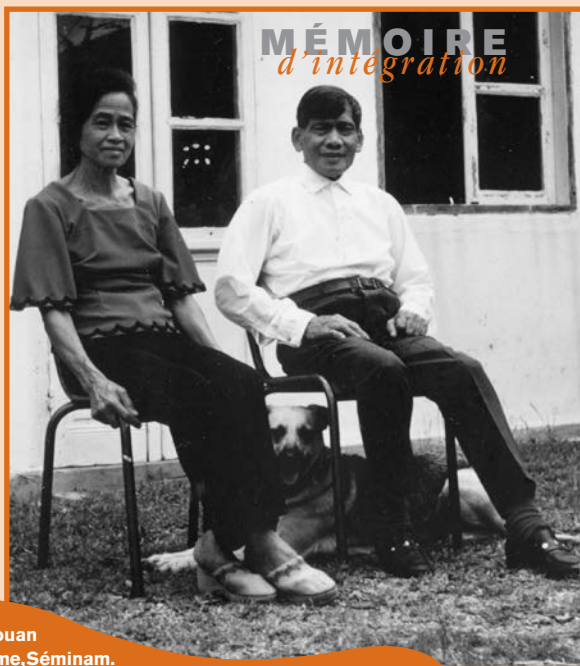


Roue-pelle à Thio.
Coll. Service des archives
de Nouvelle-Calédonie.

Intégration et sagesse orientale

par Marc Bouan

Venus vers une terre pleine de promesses, les Indonésiens connurent surtout une vie de soumission. Parcours d'une famille javanaise, composante du melting-pot calédonien.



Pierre Bouan
et sa femme, Séminam.
Coll. Marc Bouan.

Par un jour de septembre 1910, sur la mine de Béchade, à Kopéto, dans la commune de Poya, s'active un groupe de travailleurs d'origine asiatique exécutant des tâches de manutention et de transport de minerai de nickel. Parmi eux, le matricule 504, Bouan. Il s'agit d'engagés venant de l'Indonésie, nommée alors les Indes néerlandaises, pour travailler sous contrat en Nouvelle-Calédonie. On les nommait également coolies javanais ou travailleurs exotiques ; cette dernière appellation désignait également les engagés tonkinois. Présents sur l'île depuis le 16 février 1896, les engagés javanais étaient en proie à une grande pauvreté et à la famine qui sévissait chez eux et avaient signé des contrats de cinq ans, avec promesse de retour, pour venir travailler en Nouvelle-Calédonie. Dans le territoire régnaient des besoins chroniques de main-d'œuvre à bon marché, rendus encore plus aigus par l'arrêt du bagne entraînant la fin du recours à la main-d'œuvre pénitentiaire, et surtout par la mise en œuvre du grand projet de colonisation du gouverneur Feillet. En particulier, et en vertu de l'arrêté du 10 janvier 1903, donnant satisfaction aux interventions pressantes des exploitants miniers, Bouan fait partie du premier contingent de travailleurs javanais pouvant être affectés aux travaux sur mine. Auparavant, les engagés javanais étaient employés essentiellement aux tâches agricoles et à la domesticité.

Grand-père Java

Bouan est relativement satisfait, malgré les dures conditions quotidiennes de travail : la saison fraîche, qu'il redoute tant, surtout qu'il dispose d'une dotation réduite en vêtements, est passée. En effet, le climat est rigoureux sur les hauteurs des massifs de la région ; ne dit-on pas que la surface de certaines étendues d'eau s'y trouvant se fige quelquefois, à la limite du gel ? Qu'il est loin de son pays natal, où la moindre baisse de température de la moiteur tropicale fait frissonner le natif qui se plaint en disant : « Adem » (il fait froid) ! Bouan est même heureux, car il va bientôt bénéficier de trois jours de repos officiel du nouvel an javanais, pendant lesquels il pourra mieux s'occuper de son fils, Pierre Tareb, qu'il élève seul.

Non loin de là, dans les communes de Koné et de Pouembout, vivent Karimedjo matricule 200 et Djoeminem, matricule 201-6592, mariés de façon javanaise. Lui travaille sur les plantations de café ou de coton ; elle est affectée aux travaux de domesticité auprès des familles de colons. Ils doivent se rendre régulièrement chez le syndic (le gendarme) pour faire remplir et viser leur livret d'engagé. Leur labeur est pénible et aléatoire, mais ils élèvent dignement leurs quatre enfants. En raison de la prise en charge d'une véritable famille et d'autres difficultés matérielles, leur rapatriement, prévu dans le contrat, ne peut être assuré ; la résidence libre sur le territoire, prévue par l'arrêté du 9 août 1898, leur est accordée. Ils s'adonnent alors au métayage préconisé pour la première fois par le gouverneur Guyon en 1925. Leur quatrième fille se prénomme Séminam : son destin croisera celui des Bouan.

Parcours de Pierre Bouan

Bouan meurt brusquement, laissant orphelin son fils Pierre, âgé de neuf ans. Pierre est recueilli par une famille de colons et doit travailler très tôt. La Nouvelle-Calédonie n'est pas vraiment l'eldorado espéré ! C'est une terre de souffrances, souffrances endurées d'ailleurs par tous ses habitants, quelle que soit l'ethnie ; c'est également une terre de courage, et ceux qui s'y accrochaient finissaient par l'aimer viscéralement ! Pierre est ensuite employé par la société japonaise Tsutsui à Koné, où il apprend plusieurs métiers, dont celui de tailleur-coiffeur. Il épouse par la suite Séminam et obtient en 1949 la nationalité française. Pierre et Séminam s'établissent définitivement à Koné et ont cinq garçons et deux filles mais seuls trois enfants survivent : une fille gravement handicapée, une autre qui se marie avec un métropolitain et part habiter en Normandie, et un garçon. Celui-ci obtient en 1964 le premier baccalauréat technique (maths et techniques) préparé sur le territoire, grâce à la formation assurée conjointement, à cette occasion, par le collège Lapérouse et le collège technique. Il épouse une Calédonienne d'origine européenne et fait carrière dans l'administration des Travaux Publics. Le premier de ses deux enfants a obtenu sa maîtrise en mathématiques et informatique et termine ses études d'ingénieur à Paris.

Être Indonésien calédonien

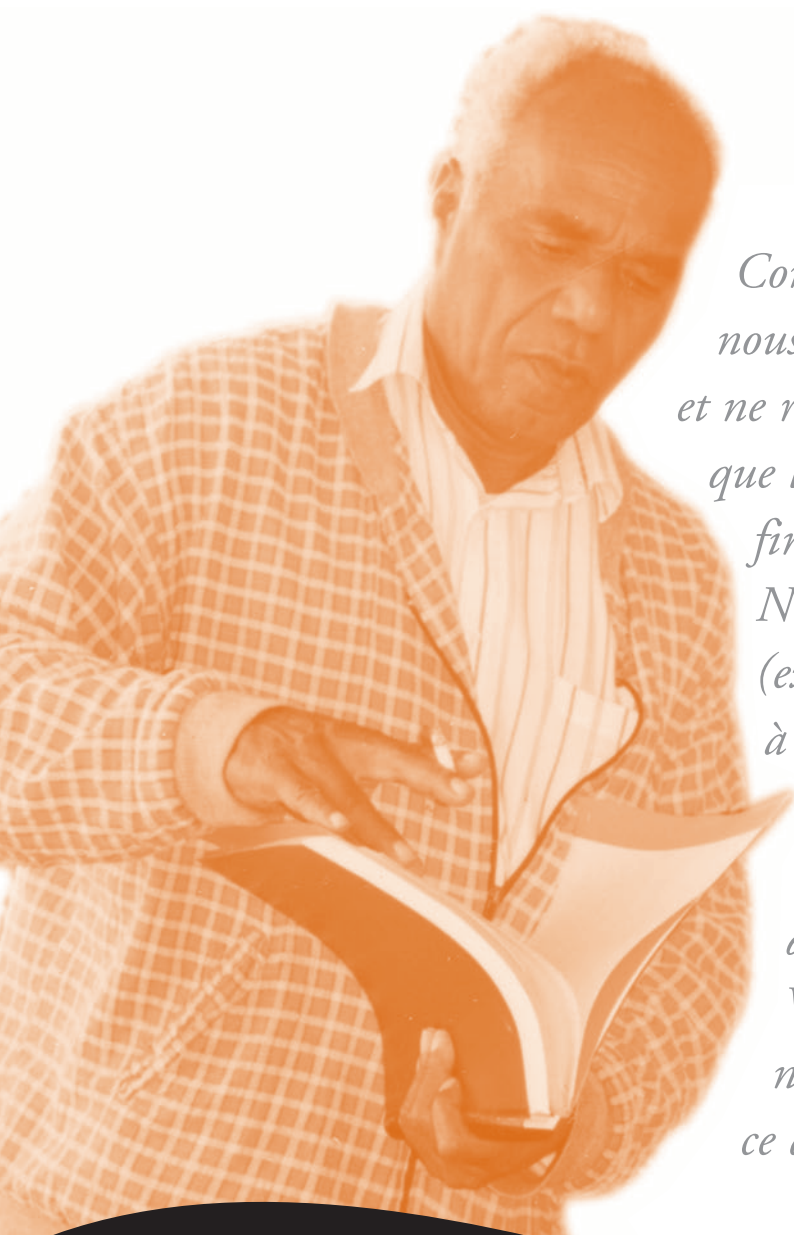
Ce qu'il paraît opportun de retenir de ces itinéraires, comme de ceux de beaucoup d'autres, c'est qu'il y a un passé, souvent douloureux, à ne pas oublier, un présent à vivre et un futur à construire.

Partis de rien, par la force des choses, les anciens « Javanais » sont parvenus, malgré les épreuves, à édifier les fondements relativement stables de ce qui fait la communauté indonésienne d'aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie.

Cette communauté, maintenue vivace par des activités culturelles, récréatives et gastronomiques qu'elle fait partager, est fondée sur des valeurs profondes. Parmi celles-ci, figure la concorde. Les Indonésiens savent vivre en paix non seulement entre eux, mais cohabitent en bonne entente avec les membres d'autres groupes ethniques. Considérés généralement comme travailleurs réguliers et consciencieux, leurs relations sont empreintes de cordialité.

On ne déplore quasiment pas de délinquance parmi eux et leur assimilation de la culture française est effective. Leur intégration est très ouverte et débouche sur un taux élevé de mariages mixtes. Ils intègrent doucement toutes les couches de la société calédonienne. Ils peuvent apporter une contribution appréciable à la vie en Nouvelle-Calédonie.

On dit que le peuple indonésien, qui est issu d'un très grand éventail d'ethnies existantes dans leur archipel, peut être caractérisé par le « tiga S » : S de *sabar*, pour patient, le deuxième S de *senyum*, c'est-à-dire sourire, et le troisième S de *sopan* qui veut dire courtois. Les Indonésiens sont ainsi un peuple patient, souriant et courtois. Dans notre vie moderne rapide, où dominent la compétition et quelquefois l'agressivité, l'Indonésien peut se trouver un peu « décalé ». Il lui appartient d'utiliser ses capacités d'adaptation afin qu'il puisse garder l'harmonie en toutes circonstances.



*Comme nos aînés avant nous,
nous étions internes
et ne rentrions dans nos familles
que le 15 décembre,
fin de l'année scolaire.*

*Nous avions cinq jours de classe
(excepté le jeudi), à raison de trois
à quatre heures de cours par jour,
et trois heures à trois heures
et demie de travaux
dans les champs.*

*Vu l'absence de bourses,
nous étions obligés de planter
ce que nous mangions.*

Étienne Zongo.

Coll. É. Zongo.

Coutume *et indigénat*

Sur des cailloux blancs
Mes ancêtres ont gravé leurs noms
C'est sur des vêtements blancs
Que la Lumière est arrivée
C'est sur un bateau blanc
Qu'ils ont débarqué

Sur un système blanc
Que mon peuple se divise
Sur un mur blanc que brûlent
Les graffiti de la Révolution
Sur un papier blanc
Que tu as signé la paix

Noir sur blanc
Tu as combattu l'indifférence
Noir sur blanc
Le noir t'a trahi
C'est une assemblée de Blancs
Qui décide de ton avenir

Rien que sur du blanc
Repose ma vie
Ciel blanc
Pour mon drapeau de couleurs
Jour blanc
Pour ma souveraineté

Qu'elle vienne
Avant
Que dans un cercueil blanc
La Mort
Ne m'emporte
Vers un nouveau monde

Sur du blanc
Pierre **GOPE**,
in *S'ouvrir*,
© édition L'Herbier de Feu,
Nouméa, 1999.

Fractures et culture métissée... 150 ans de vie commune

par Claude Cornet

L'histoire de tout pays est faite d'affrontements violents et de larges périodes de cohabitation heureuse, d'espérance en un avenir meilleur. Les violences, les guerres, font toujours l'objet d'études approfondies, leurs causes sont recherchées, analysées par les historiens. Par devoir de mémoire, ces événements sont rappelés dans les manuels scolaires afin que les nouvelles générations sachent quels drames ont vécu leurs ancêtres. La Nouvelle-Calédonie n'échappe pas à cette règle, et, depuis un siècle et demi, les moments les plus graves de son histoire sont l'objet de publications et d'analyses spécifiques.

Installation coloniale

Il est utile de rappeler que, sur notre île, le premier affrontement entre marins français et population autochtone s'est produit avant la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie, lorsqu'une partie de l'équipage de la corvette *L'Alcmène*, qui était restée au mouillage à Balade, s'est fait massacrer. Le 2 décembre 1850, au lever du jour, des canotiers, effectuant une reconnaissance du Nord calédonien, tombent dans un guet-apens à

Plusieurs révoltes kanak ont jalonné l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Pourtant, bien que le « vivre ensemble » fut imposé aux Mélanésiens et à bien des colons, une certaine osmose s'est créée entre les deux populations. Métissage pratique de la nourriture, métissage festif de cérémonies, métissage de sang... Vision des heurts mais aussi des petits bonheurs partagés entre les ethnies.

Yenghébane. Neuf marins français, un pilote anglais et un Canaque de Hienghène sont massacrés.

Le 22 septembre 1853, lorsqu'il vient prendre possession de la nouvelle colonie avec *Le Phoque*, c'est à Balade que l'amiral Février-Despointes jette l'ancre, à l'endroit même où Cook a découvert « sa nouvelle Calédonie », où d'Entrecasteaux a lui aussi mouillé. Là où le capitaine de corvette d'Harcourt, commandant de *L'Alcmène*, a longtemps et vainement attendu le retour de ses canotiers.

La nouvelle possession se développe lentement, très lentement. Pendant la première décennie, les nouveaux arrivants apportent, bien malgré eux, leur lot de bien-être et de malheurs : les vices que sont l'alcool et le tabac, s'ils frappent l'ensemble de la population calédonienne, font surtout des victimes chez les Mélanésiens. Les maladies, les épidémies, bénignes chez les Européens, font des ravages en tribu. Malgré les révoltes constantes et les rudes répressions, les contacts humains s'instaurent : les premiers colons, aventuriers, militaires congédiés,

commencent à s'installer. Ils sont tout aussi pauvres que leurs voisins des tribus et ont vite appris à partager leurs langues, leurs coutumes, leur vie tout simplement. Déjà, issues de ces contacts interethniques, entre 1862 et 1870, dans les régions de Wagap, Hienghène et Pouébo, environ une trentaine de naissances d'enfants métis sont officiellement déclarées. Sur l'acte, l'officier d'état civil précise bien que leurs mères sont des « femmes indigènes de la tribu » et qu'ils sont reconnus par leur père, un soldat ou un colon.

De la violence...

Avec l'instauration du bagne, c'est l'arrivée d'une importante population pénale qui va lentement détériorer les relations, déjà fragiles, entre les deux communautés. Rien n'est fait pour valoriser le travail des transportés aux yeux des indigènes : ils sont considérés avec mépris. L'extension tentaculaire et les besoins de plus en plus importants de l'administration pénitentiaire en terres et en vivres, l'arrivée de 4 000 déportés de la Commune installés dans le Sud vont incommoder de plus en plus les populations mélanésiennes.

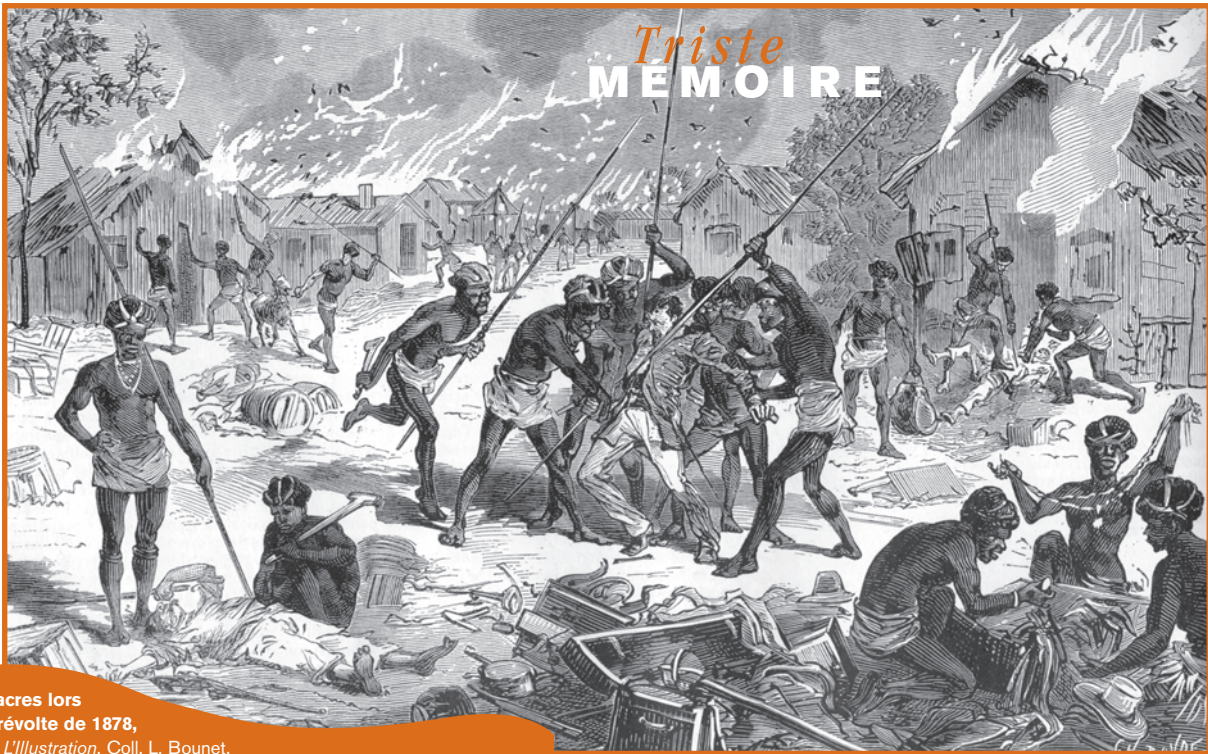
Après la délimitation des terres autour du pénitencier de Uraï, les Canaques voient leur espace traditionnel de plus en plus menacé. La cohabitation avec les concessionnaires pénaux n'est toujours pas sereine et, à la fin de l'année 1877, une grande période de sécheresse a lieu. Les éleveurs installés dans le Sud et dans la région de Poya possèdent d'énormes troupeaux de bovins destinés au ravitaillement des troupes et de la colonie pénitentiaire. Ces troupeaux, déplacés par leurs propriétaires dans des zones naturellement irriguées par les rivières, à Boulouparis, La Foa, Moindou, mais non clôturées, vont alors saccager les cultures vivrières des indigènes. Toutes les conditions vont ainsi se trouver réunies pour que survienne la grande révolte de 1878.



Ataï, tiré de *L'illustration*. Coll. L. Bounet.

En une fraction de seconde, un coup de hache sur un libéré, les relations de bon voisinage se transforment en haine. À certains de leurs voisins, les indigènes avaient coutumièrement offert des terres ; depuis une dizaine d'années, chacun avait initié l'autre à sa manière de vivre ; des hommes, des femmes offraient du chocolat aux enfants, la pipe et le tabac bâton aux adultes. Que les échanges se soient faits le plus naturellement du monde, qu'on ait troqué un panier de fruits ou d'ignames contre du sucre, des étoffes ou des outils, tous ces rituels sont instantanément oubliés.

La révolte survient comme un coup de foudre : les 25 et 26 juin 1878, cent vingt-cinq personnes sont massacrées à la



**Massacres lors
de la révolte de 1878,**
tiré de *L'illustration*. Coll. L. Bounet.

Foa et Boulouparis - hommes, femmes et enfants, colons, militaires, transportés ou libérés qui ont eu la malchance de se trouver sur le chemin des insurgés. Le centre de la côte Ouest s'embrase progressivement jusqu'à Poya. Les officiers français pensent maîtriser rapidement ce début d'insurrection, mais leurs troupes sont peu nombreuses, et les Canaques connaissent parfaitement tous les sentiers, les grottes et les profondes vallées où ils disparaissent en un clin d'œil.

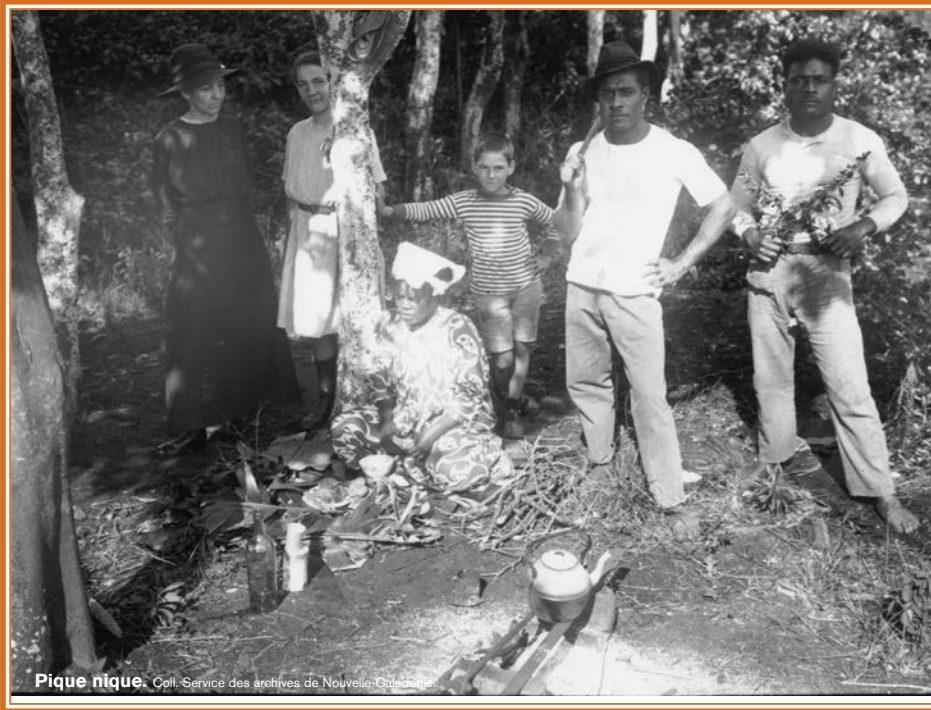
C'est avec l'aide des chefs des tribus de Canala, qui seront longtemps considérés comme des traîtres par leurs pairs, que l'armée française viendra à bout de la révolte, à la fin du mois de février 1879. L'insurrection aura duré huit mois, deux cents colons ont trouvé la mort, et certainement plus de cinq cents insurgés. À ce triste bilan humain, il faut ajouter la détresse des habitants, la ruine

de tout le pays. Les terres des Mélanésiens révoltés sont confisquées, les survivants déportés à l'île des Pins et aux îles Bélep et ils ne pourront retrouver leurs racines que des années plus tard.

... à la cohabitation

À la fin du XIX^e siècle, la grande révolte de 1878 reste ancrée dans les mémoires. Le régime de l'indigénat régule le monde mélanésien. Mais, avec le temps, les douleurs s'estompent, la confiance reprend lentement, en ville comme en brousse, surtout en brousse.

Alors on partage, chez certains, les « coups de fête » comme on partage les corvées : la rentrée et l'abattage du bétail avec les Mélanésiens, la cueillette du café avec les métayers javanais, moments de joies intenses et de travail partagé. Après la partie de chasse, le colon apprend



Pique nique. Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.



Néaoua, 1907. Coll. Maurice Afchain.

MÉMOIRE

de jeux et de flonflons





Mariage
de Jules Debuire
et Cécile Goisavost. Coll. Jerry Delathière.

MÉMOIRE *de nocés*

à son voisin à saler le gibier, ce dernier lui montre comment il fume son poisson pour le conserver. La cuisinière européenne consomme le chou canaque, et les cœurs de citrouille au lait de coco ; la Mélanésienne fait cuire du riz ou des pommes de terre dans une marmite en fonte. C'est tout un échange de cultures qui s'instaure. On n'en a malheureusement pas fini avec les drames et les affrontements.

En 1917, alors que les tirailleurs sont partis se battre pour la France, la révolte gronde dans le nord-est de la Grande Terre. Le motif des mécontentements est le même que quarante ans auparavant : la propriété des terres, les ravages causés par le bétail.

La Nouvelle-Calédonie célèbre ses cent ans dans la liesse. À Nouméa, les fêtes du centenaire se veulent grandioses et tous les habitants sont invités à y participer.

Les indigènes qui travaillent dans la capitale n'ont pas besoin de cette occasion pour se regrouper et organiser des fêtes spontanées : ainsi, lors des pilou-pilou sur la place, à l'occasion du 24 septembre ou du 14 juillet, la fête tourne souvent à l'euphorie, le bidon sert de percussion, les esprits s'échauffent au rythme du sifflet et du martèlement des pieds. Un peu à l'écart, au bord de la baie, les Loyaltiens interprètent leurs chants traditionnels jusque tard dans la nuit.

C'était il y a cinquante ans ! D'autres cassures se sont produites, des accords ont été trouvés, et c'est dans le calme et la sérénité que les Calédoniens ont franchi le cap de l'an 2000, en souhaitant que leurs descendants, de plus en plus métissés, soient tous fiers de leurs origines et de leur pays.

Le lignage Zongo

par Étienne Zongo

Retour sur la vie kanak entre coutume et religion, entre indigénat et citoyenneté.

Fusion des savoirs...



50 ans de mariage de Paul Zongo. Coll. É. Zongo.

Autant que je me souviens, l'ancêtre de notre famille a été un certain Wazetra, le benjamin de la Grande Chefferie qui a été intronisé chez nous, à Hneumete. Il était donc chef de clan à Hneumete. Cela peut correspondre à 1853 ou avant. Ont succédé à Wazetra deux chefs de Hneumete : le pre-

mier, issu de Ehu, n'avait eu qu'une fille Idroue ; le second, prénommé Amabili, n'avait eu lui aussi qu'une fille Nenema. En récompense des services rendus, Amabili, devenu âgé, a désigné Zongo, originaire de Ehu, qui habitait à Tanna avec ses deux garçons, Etienne et Célestin, pour prendre sa succession comme chef de Hneumete.

Descendance des Zongo

Protestant, Zongo s'est converti au catholicisme en vue de sa nouvelle responsabilité, mais surtout parce que la Grande Chefferie avait adopté la religion catholique.

À cette époque, on était totalement influencé et soumis à la coutume, qui était très liée à la religion, puisque le Grand Chef a été l'un des premiers à adhérer au catholicisme. Dieu et le Grand Chef étaient d'ailleurs inséparables, voire confondus. Et ainsi, bien souvent, le Grand Chef primait sur Dieu, car son autorité vient de Dieu, il est même issu, voulu de Dieu.

À la même époque, en 1875, les frères maristes s'installent à Nathalo - Lifou - et ouvrent une école avec quasiment rien, mais dans la bonne humeur. Ils en repartent en 1898 faute d'élèves. Pourtant, cette école a été une réussite, puisque plusieurs anciens élèves arrivent à se débrouiller comme moniteurs, commerçants, artisans, charpentiers... Même l'un d'eux est devenu éditeur d'un petit journal local.

Prenant la suite de son père Zongo, Etienne, appelé en Drehu Akaqane, est devenu chef de clan. Son fils, Pierre, planton de gendarmerie à Chépénéhé, n'a eu aucune progéniture. Quant à Célestin, dit Wanakahmie, ancien combattant de la Grande Guerre, il a eu quatre garçons et deux filles.

Pour ces générations, pas de toilette le matin, vu la pénurie d'eau. Chaque jour, dans la mesure du possible, les enfants allaient à l'école, en passant d'abord par l'église pour assister à la messe du matin. La messe terminée, les classes commençaient aussitôt, sans petit déjeuner, ni quoi que ce soit à croquer, pour se terminer en milieu de matinée. À tour de rôle, ceux qui étaient de corvée emmenaient les vaches paître sur le plateau pour le reste de la journée. Les autres rejoignaient leurs parents dans les champs et y demeuraient jusqu'au soir.

Ainsi n'avaient-ils par jour qu'un seul repas principal, celui de midi, car le soir ils consommaient les restes du déjeuner de midi. Le régime des enfants était maigre et frugal.

Aller à l'école consistait surtout à apprendre par cœur ses prières du matin, du soir, et l'angélus, ainsi que son catéchisme que l'on devait connaître sur le bout des doigts. On apprenait également à chanter des cantiques et le grégorien. Puis étaient abordés des rudiments de lecture et de calcul.

Internat des frères maristes à Saint-Louis

Les élèves qui avaient quelques prédispositions scolaires étaient envoyés comme internes à Saint-Louis afin de poursuivre leurs études. Dans la famille Zongo, seuls deux garçons, Humuni Paul et Luatre Patrice, suivent cette voie.

Ses études terminées, Humuni Paul rentre à Lifou et devient d'abord vendeur-magasinier. Il s'occupe surtout de l'achat du coprah. Suite à une mésentente avec son employeur, il se sauve à Nouméa et trouve un emploi de manoeuvre à la société Le Froid. Puis, par je ne sais quel hasard, il se retrouve sacristain à la cathédrale, grâce au père de Mijola, ancien curé de Dueulu, alors aumônier des scouts à la cathédrale.

Catéchiste aux îles comme à Nouméa : le parcours de Paul

De 1898 à 1950, durant plus de cinquante ans, l'école de la Mission de Lifou est en nette régression. Devant ce recul scolaire, à la demande du père Levavasseur, Humuni Paul revient à Lifou en 1937 et devient moniteur des garçons à la Mission d'Eacho, où il y avait également une école des filles tenue par des Petites Filles de Marie. Sur les conseils et les recommandations insistantes du curé et des religieuses, Paul se marie avec une fille de l'école, Eulalie Hatré Waheoneme. Sa famille va compter jusqu'à onze enfants, dont dix encore vivants actuellement.

En 1940, le père Levavasseur suggère à Paul de devenir catéchiste en allant suivre la formation dispensée par le père Luneau à Canala. Il ira jusqu'en 1945. Lors de la période de

carême, le père Luneau envoyait habituellement ses catéchistes, deux par deux, prêcher des retraites dans les missions et les différentes paroisses du Territoire. Une ou deux fois, Papa, accompagné d'un autre collègue, est venu à pied, de Canala à Nouméa, en traversant la chaîne par Ouipoint et Coindé, pour prêcher la retraite pascale à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. À l'époque, que des laïcs mélanésiens prêchent à des Européens, c'était inhabituel, voire impensable !

Pour son premier poste, de 1945 à 1950, Papa est nommé catéchiste des non-Européens de Nouméa. Basé à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, il s'occupait indifféremment de tous, aussi bien des Mélanésiens des Iles que de la Grande Terre, des Vietnamiens que des Indonésiens... Pour ces derniers, il travaillait avec le père Zimmerman, aumônier en titre des Javanais. Nous habitons alors dans le garage du curé de Saint-Jean-Baptiste, un petit réduit d'un seul tenant, servant aussi bien de chambre à coucher que de salle de séjour, cuisine et salle à manger. Et cela pour une famille de trois enfants ! Papa restait très rarement à la maison. Il rendait visite aux familles, ainsi qu'aux malades à l'hôpital. Il s'occupait aussi beaucoup des couples en situation « irrégulière ». Papa était passionné, préoccupé de ce qu'il faisait, tout entier à son travail, qu'il accomplissait rigoureusement, comme une mission.

En 1950, à la demande du père Plasman, Paul Zongo Humuni devient moniteur et va le seconder pour la centralisation des écoles catholiques de Lifou à Nathalo. Toute la famille le suit. En 1970, suite à de sérieux problèmes de santé, il éprouve de plus en plus de difficultés à assurer son travail. Cela le tracasse tellement qu'il n'en dort pas la nuit. Effectivement, la réflexion pédagogique, la préparation des cours, la conduite de la classe, avec les difficultés des élèves, tout cela cumulé l'épuise réellement. Acculé en quelque sorte par la fatigue, il demande alors à bénéficier de la retraite. Libéré des tâches de pédagogie scolaire, il s'adonne plus complètement et plus à fond à sa mission de catéchiste.

Membre fondateur de l'UICALO, il seconde Luc Wade. Pourtant, Papa n'est jamais entré en politique. Avait-il une ligne de conduite bien définie ? Je n'en doute pas ! Mais on n'en a jamais parlé ensemble.

De l'école des îles à la direction de la DDEC : mon propre parcours

En 1947, j'entre en CP à l'école mélanésienne de Sainte-Marie à Païta. L'école européenne, tenue par les frères maristes, est celle du Sacré-Cœur à Nouméa. En 1949, après un long voyage en camion, j'intègre l'école Saint-Tarcisius à Canala et y reste jusqu'à fin 1950. En 1951, je suis scolarisé à Saint-Léon à Païta. Une pneumonie interrompt alors ma scolarité et, en 1952, j'ai un an de convalescence à Nathalo.

À Païta, Canala, Azareu, la rentrée scolaire avait lieu le 1^{er} mars. Comme nos aînés avant nous, nous étions internes et ne rentrions dans nos familles que le 15 décembre, fin de l'année scolaire. Nous avions cinq jours de classe (excepté le jeudi), à raison de trois à quatre heures de cours par jour, et trois heures à trois heures et demie de travaux dans les champs. Vu l'absence de bourses, nous étions obligés de planter ce que nous mangions.

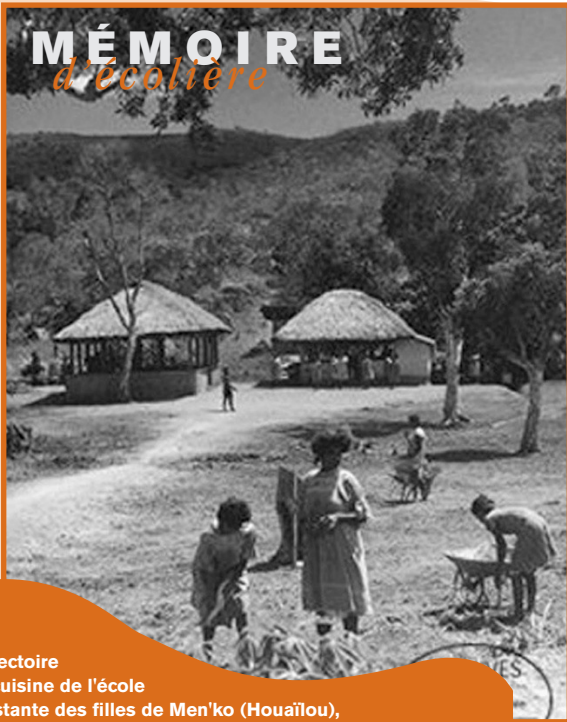
En matière de fournitures scolaires, à cette époque, à Nathalo, il n'y avait presque rien. Les premiers bureaux d'élèves étaient faits de bric et de broc, et tous étaient de guinguois. Dans la classe, seul le maître disposait de livres. Les élèves, rien. Pour écrire et faire leurs exercices, ils avaient un carré d'isorel de 40 cm x 40 cm en guise d'ardoise, sur lequel ils écrivaient à la craie blanche.

À Nathalo, pour cause de centralisation des trois écoles catholiques de la mission de Lifou, tous les élèves de Dueulu et de Muj (c'est-à-dire originaires de Eacho, Mucaweng, Hunete) étaient internes. Ceux de Dueulu renvoyaient leurs parents un week-end tous les trois mois, lorsque le père Plasman s'y rendait avec le camion de la mission. Quant aux élèves-internes de Muj, ils renvoyaient leurs parents un dimanche sur deux, à Eacho, lorsque le curé se déplaçait en camion avec les enfants, à la fois pour la messe dominicale et pour, le soir, ramener les produits vivriers destinés à nourrir les internes, pour toute la semaine. Étaient également internes toutes les filles et tous les garçons de Nathalo, à partir du CM1. Les plus âgés avaient dix-huit, dix-neuf voire vingt ans (aussi bien chez les filles que chez les garçons). Le père Plasman voulait les soustraire à l'influence sociale néfaste des tribus de Lifou.



Frédéric et ses élèves à Belep.
Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

MÉMOIRE *d'écolière*



Le réfectoire
et la cuisine de l'école
protestante des filles de Men'ko (Houaïlou),
Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

En 1953, année du centenaire de la prise de possession française de la Nouvelle-Calédonie, j'intègre l'École des moniteurs d'Azareu à Bourail et obtiens en 1954 mon Certificat d'études primaires (CEP) à Houaïlou (centre d'examen). Fin 1955, je décroche le CAPEA, le Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement autochtone. Ce diplôme m'autorise désormais à enseigner seul. À la rentrée de 1956, j'hérite de toute la responsabilité des CM1, CM2, FEP1 et FEP2. Durant les années 1956 et 1957, j'ai travaillé le programme d'algèbre et de géométrie de 6^e et de 5^e. J'ai fait de même pour l'anglais avec, ici, l'aide d'un « répétiteur » bénévole et volontaire, Monsieur Cadet. Pourquoi cela ?

Il me semble qu'à l'époque, l'accès au collège pour des Mélanésiens était interdit. Si ce n'était pas le cas, les modestes moyens de nos parents nous l'interdisaient concrètement. Donc, c'était du pareil au même !

Au cours de 1957, lors d'une visite épiscopale du nouvel évêque, Monseigneur Pierre Martin, à Azareu, ce dernier me

trouvant plongé dans mes exercices d'algèbre et de géométrie, me proposa, si je le voulais, d'aller poursuivre mes études en métropole. Ne mesurant pas trop les enjeux ni les difficultés d'une telle entreprise, j'ai accepté. Et me voici, dès février 1958, en métropole, à Nantes précisément, à l'école Ozaman. J'étais accompagné d'un collègue originaire de Bélep, Charles Teamboueon. C'était un de mes anciens élèves d'Azareu. Je ne sais toujours pas maintenant comment l'évêque s'est débrouillé pour nous faire obtenir, à Charles et moi, une bourse du territoire. Il est vrai qu'à ce moment-là, c'était la période de la Loi-Cadre. Au gouvernement, nous avions des ministres locaux. Je me souviens du ministre de l'Éducation, M. Leborgne, auteur de la géographie de Nouvelle-Calédonie. En tout cas, je suis resté quatre ans et demi en métropole pour des études secondaires, car, à cette époque, les possibilités locales, pour nous, élèves mélanésiens, étaient nulles sinon très limitées. N'ayant pas eu des bases solides dans les matières principales, j'ai échoué à ma première partie de Bac moderne en juin 1962. Et je suis rentré au pays en octobre de la même année. Après deux à trois semaines de repos en famille, dès novembre 1962, j'ai assuré, pendant un mois et demi, la remise à niveau des élèves en difficulté de 6^e et 5^e, au Sacré-Cœur de Bourail. puis en 1963, j'ai eu en charge une classe de 6^e à Azareu. Ensuite, en tant qu'instituteur, j'ai été nommé à l'école catholique de Nathalo dont je suis devenu le directeur en 1969...

Ayant été un des membres initiateurs d'un enseignement du second degré catholique à Nathalo dans les années 1978-1979, j'ai été appelé pour des responsabilités plus administratives à la DEC de Nouméa, dont je suis le directeur depuis quatorze ans maintenant.

*Des Calédoniens répondent à l'appel
du 18 juin en créant des « comités de Gaulle »
en brousse à partir du 17 août.*

*Une milice civique, forte d'environ
2 000 gaullistes calédoniens, se forme.*

Dès le 3 mai 1941,

sous le commandement

du lieutenant-colonel Félix Broche,

se rassemblent des Néo-Calédoniens

et des Néo-Hébridais

de tous statuts ainsi

que des Tahitiens,

Le 5 mai, 605 volontaires

quittent la Nouvelle-Calédonie.



Capitaine Georges Dubois.

Coll. A. Dubois.

Calédoniens *et patriotes*

Aux rives du Temps

[...]

La guerre ne commence
que cent ans
après le dernier combat
Les peuples sont ruminants
à lente panse

Ils remâchent les siècles
et ne sentent bien
que le goût du passé
Le présent les occupe
les inquiète et les excite
Le présent
est dangereuse machine
à tout écarter

Le passé rassemble

Nous sommes
en instance

Jean Mariotti,
Sans titre,
édition Rougerie,
Mortemart, 1969.

D'une guerre à l'autre...

par Sylvette Boyer



Une cérémonie militaire avec les troupes alliées devant le monument aux morts de Nouméa.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle-Calédonie est souvent qualifiée de « terre violente ». Entre les révoltes indigènes et la participation aux guerres mondiales et de décolonisation, ses populations, tout comme celles des contrées dites « civilisées », ont été en permanence confrontées aux départs de combattants, à la souffrance et à la mort. Depuis l'installation d'Alsaciens-Lorrains exilés après la défaite de la France en 1871, ou de quelques Calédoniens enrôlés dans la guerre des Boers, l'engagement patriotique, parfois plus ou moins volontaire, des habitants de la « France australe » n'a jamais fait défaut. Et par ailleurs, sans équivalent est l'histoire du BMP, bataillon du Pacifique de la Grande Guerre au bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique de 1940-1945.

Bien que la guerre s'impose à chaque fois différemment aux Calédoniens, Français des antipodes, ils répondent d'un même élan à l'appel de la mère patrie en danger.

Conséquences en Nouvelle-Calédonie des guerres mondiales

En 1914, La Nouvelle-Calédonie est entourée de pays alliés : l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon. Vingt ans plus tard, le Japon est dans le camp adverse. La mondialisation de la guerre est à chaque fois plus précoce dans la colonie qu'en métropole. Le *Montcalm*, navire-amiral de la flotte française d'Extrême-Orient rejoint, dans le port de Nouméa dès le 22 août 1914, l'escadre australasienne, en partance pour la prise de possession des colonies allemandes d'Océanie. Durant quelques semaines, d'août à septembre 1914, la Nouvelle-Calédonie est le centre opérationnel des marines inter-alliées et la France joue un rôle non négligeable d'assistance à l'escadre britannique pour s'emparer des colonies allemandes océaniques. Mais, dès la fin de la prise de possession de celles de Micronésie par le Japon, début janvier 1915, et la certitude qu'aucun corsaire allemand ne menace la sécurité de la colonie, celle-ci se replie sur elle-même, trop lointaine pour approvisionner la métropole en produits agricoles ou miniers.

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, la Nouvelle-Calédonie devient une des principales bases militaires alliées du Pacifique Sud contre l'expansion japonaise en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Dès mai 1941, les Australiens de la *Robin Force* installent les batteries du

Ouen Toro et débutent la construction de l'aérodrome de Tontouta. Ils établissent le contrôle des communications entre les États alliés à travers le Pacifique et vers l'Asie du Sud-Est. Le 12 mars 1942, la *Poppy Force* (17 000 Américains), commandée par le général Patch, débarque à Nouméa, elle deviendra l'United States Army Force in New Caledonia. La Nouvelle-Calédonie est désormais le centre des forces alliées du Pacifique, leur « porte-avions » dans la bataille de la mer de Corail et leur base de ravitaillement. De juillet 1942 à février 1943, la Grande Terre devient le point d'appui des forces américano-australasiennes qui participent à la bataille de Guadalcanal puis à la reconquête des Salomon. Puis, de fin 1943 à 1945, elle sert de base arrière dans la tactique de reconquête des archipels océaniques par les alliés.

D'un gouvernement autoritaire à une forme d'autonomie

La Grande Guerre ne modifie pas considérablement la vie institutionnelle calédonienne, seules les élections prévues sont reportées à la fin de la guerre. Chef de la colonie, en poste jusqu'après l'armistice, le gouverneur Repiquet obéit aux instructions en cas de guerre que chaque gouverneur a en sa possession depuis 1912.

La Deuxième Guerre mondiale est au contraire le moment où s'exacerbent les tensions entre Calédoniens, accompagnant la « valse » de cinq gouverneurs en cinq ans. La population est divisée entre les partisans de l'État national du maréchal Pétain et ceux qui soutiennent le général de Gaulle qui a appelé à continuer la lutte depuis les colonies. Des Calédoniens répondent à l'appel du 18 juin en créant des « comités de Gaulle » en brousse à partir du 17 août. Les gouverneurs Pélicier et Denis, vichystes, sont suivis du gouverneur Sautot, nommé par le gouvernement de la France libre, qui arrive à Nouméa le 19 septembre 1940. Sautot nomme

les membres d'un conseil d'administration dirigeant la Nouvelle-Calédonie, composé uniquement d'Européens. Il crée une milice civique forte d'environ 2 000 gaulistes calédoniens. Le 5 novembre 1941 arrive l'amiral d'Argenlieu, haut-commissaire de la France libre dans le Pacifique, envoyé par de Gaulle. Soutenu par Michel Vergès et ses amis, il s'oppose au gouverneur Sautot qu'il renvoie le 5 mai 1942. Il fait déporter à Walpole quatre gaullistes, Pierre Bergès, Emile Mouledous, Raymond Pognon et Elie Solier. D'Argenlieu est désavoué par la population qui l'arrête à La Foa le 9 mai. Le général Patch intervient alors dans la vie intérieure de la colonie, libérant l'ensemble des prisonniers le 10 mai. L'arrivée du gouverneur Montchamp ramène un certain calme. Pour la première fois, la Nouvelle-Calédonie aura connu une autonomie de gestion, épisode sans suite avant longtemps.

D'un monde colonial inchangé vers la citoyenneté

Lors de chacun des deux conflits mondiaux, les citoyens des puissances ennemies sont arrêtés et expulsés, ainsi, de nombreux Allemands en 1915 et, en 1942, plus de mille Japonais, installés parfois depuis plusieurs années et ayant fondé une famille. Colonie trop éloignée de la métropole pour subvenir, comme d'autres, à ses besoins en matières premières ou en produits agricoles, la Nouvelle-Calédonie participe à l'effort de guerre par une participation accrue pour l'emprunt national puis pour les collectes de fonds et les aides aux soldats au front. Au pays, les familles des combattants, malgré les aides, vivent souvent dans la misère et la souffrance. Isolés, tributaires des communications maritimes, les Calédoniens se rapprochent de l'Australie. Les Mélanésiens restent soumis au régime de l'indigénat.



Groupe
de tirailleurs.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

MÉMOIRE

civique



Le gouverneur Sautot et le capitaine Dubois passant en revue la milice calédonienne.
Coll. André Dubois.

Mais, entre 1942 et 1946, employés par l'armée américaine aux mêmes conditions que les autres travailleurs, la conscience politique kanak s'éveille. La charte du Conseil de la Résistance (15 mars 1944) et celle des Nations Unies (26 juin 1945) seront à l'origine des principes repris dans la Constitution française de 1946, faisant disparaître l'assujettissement des populations indigènes.

Un engagement original des Calédoniens dans la guerre

Les combattants calédoniens de chaque guerre se remarquent par la modicité de leur nombre. Mais leur participation est surtout l'objet d'un engagement original. Lors de la Grande Guerre, la levée des troupes est à l'origine du mythe d'un volontariat qui aurait embrasé toutes les populations. La réalité est plus pragmatique

: citoyens français, les 1 058 Calédoniens, créoles ou métropolitains, en âge de partir, sont mobilisés comme leurs compatriotes de métropole et contraints d'obéir à l'appel de la patrie, ce qui n'exclut pas 51 engagements volontaires, auxquels s'ajoutent ceux de plus d'une centaine d'étrangers dans la Légion étrangère.

Terre d'extractions minières nécessaire à la défense, la Nouvelle-Calédonie compte aussi de nombreux mobilisés sur place, faisant naître parfois un sentiment d'injustice parmi ceux qui sont contraints de partir. Faute de navires, le départ du premier contingent n'a lieu qu'en avril 1915. Dispersés au sein de différents régiments coloniaux d'artillerie ou d'infanterie, les Calédoniens sont heureux lorsqu'ils parviennent à se retrouver sur les fronts du nord-est de la France ou sur le front d'Orient. Mais, à partir de



Défilés volontaires
du Bataillon du Pacifique
sur les Champs-Élysées,
le 18 septembre 1945. Coll. Dorbritz.

MÉMOIRE
patriote

1916, la France a besoin de tous les hommes disponibles, en métropole ou dans la plus lointaine de ses colonies. Après une campagne de recrutement parfois excessive, en partie à l'origine du déclenchement de la révolte de 1917, 1 137 tirailleurs canaques contractent un engagement volontaire. Ils ne forment pas d'unité constituée et seront utilisés comme « troupes supplétives » au gré des besoins des forces armées. Le Bataillon des tirailleurs du Pacifique, formé à Nouméa le 4 juin 1916, comprend alors deux compagnies. Il rejoint Marseille à bord du Gange. Des renforts quittent Nouméa le 3 décembre 1916 puis le 10 novembre 1917. Devenu Bataillon mixte du Pacifique (BMP) après adjonction d'une compagnie d'artillerie, il avait été surnommé bataillon canaque ou même bataillon de la roussette du nom de la chauve-souris calédonienne, emblème figurant au centre du fanion du bataillon. Le Bataillon mixte du Pacifique, bataillon d'étapes puis de marche, a rassemblé jusqu'à quatre compagnies de tirailleurs canaques et tahitiens.

Rattaché à la Commission des ports à Marseille, il l'est ensuite à la 72^e Division d'infanterie sur le front de Champagne, d'août à octobre 1917. A partir de juin 1918, il entre, avec le 164^e et le 365^e Régiments d'infanterie, dans la bataille du Matz. Rattaché au 418^e RI, depuis le début du mois d'août, il prend part à l'attaque du plateau de Paoly, puis aux actions en direction de l'Ailette.

En octobre, réuni pour la première fois au sein du 164^e RI, avec la 72^e DI, il est en première ligne pour la prise de Vesles et Caumont et de la ferme du Petit Caumont, ce qui vaudra au BMP une citation collective à l'ordre de l'armée. Le BMP est dissous le 10 mai 1919. 193 Calédoniens d'origine européenne et 381 tirailleurs canaques sont morts ou disparus. Avec plus de 35 % des engagés morts au champ d'honneur, les Mélanésiens sont, proportionnellement, au premier rang des populations indigènes ayant donné leur sang pour la France.

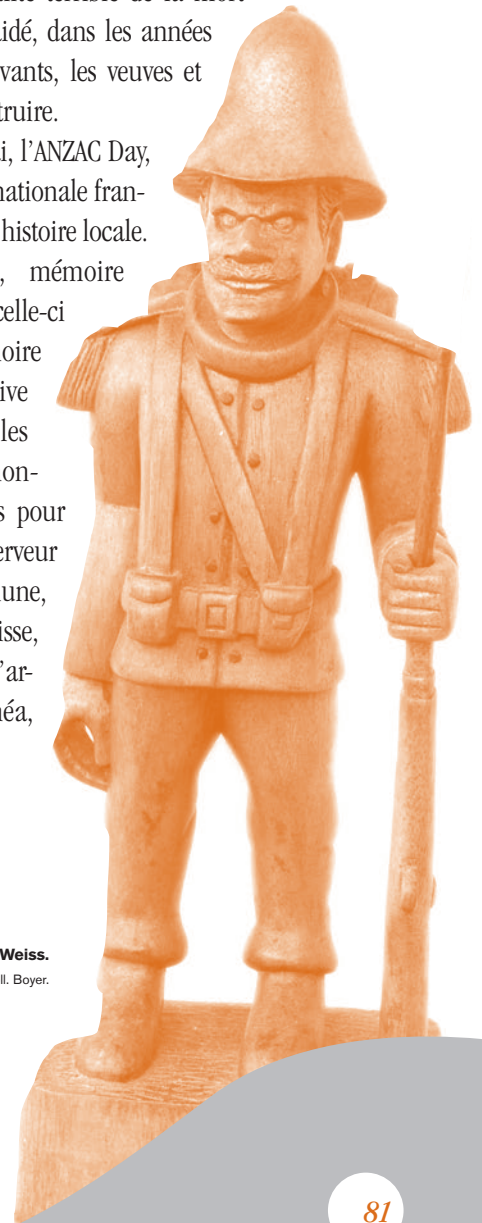
En septembre 1939, la mobilisation sur place de 800 Calédoniens fait entrer la Calédonie dans la « drôle de guerre ». Après le Ralliement, le Bataillon des Volontaires du Pacifique est recréé à Nouméa sur ordre du général de Gaulle. Dès le 3 mai 1941, sous le commandement du lieutenant-colonel Félix Broche, il rassemble des Néo-Calédoniens et des Néo-Hébridais de tous statuts ainsi que des Tahitiens. Le 5 mai, 605 volontaires quittent Nouméa pour Sydney par le *Zélandia* pour s'instruire et s'entraîner. Le 29 juin 1941, le bataillon embarque pour la Syrie. Il est alors réorganisé, pour former, le 28 août, avec le bataillon de marche sénégalais, la 2^e brigade de la 1^{re} division légère qui deviendra la 1^{re} division française libre. Le 1^{er} février 1942, le bataillon arrive en Tripolitaine où il participe à la bataille de Bir Hakeim, jusqu'au 11 juin 1942. Le 1^{er} bataillon d'infanterie de marine et le bataillon du Pacifique fusionnent pour former le BIMP à partir du 16 juin 1942. Suivront, d'octobre 1942 à mai 1943, les campagnes d'Égypte et de Tunisie. Le 17 avril 1944, le BIMP embarque pour Naples et participe à la campagne d'Italie. Le 16 août, il débarque en baie de Cavalaire. Sur le sol de France, le bataillon prend part, successivement, à de nombreuses opérations, en Provence, dans la région de Belfort puis en Alsace.

En avril 1945, il participe à la bataille de l'Authion dans les Alpes et pénètre en Italie. Après la capitulation allemande, il stationne à l'est de Paris et participe, le 18 juin, à la commémoration de l'Appel du général de Gaulle et défile à Paris. Les noms de 386 morts et 30 disparus, Calédoniens de toutes origines qui s'étaient engagés volontairement pour défendre une certaine idée de la liberté, sont ajoutés sur les monuments aux morts de la Grande Guerre. Les plaques de ces cénotaphes seront complétées par les noms de ceux qui ont laissé leur vie lors des guerres d'Indochine et d'Algérie.

Les lieux de mémoire

Symboles d'une histoire sensible, concrète, familière, partant de la mémoire collective, les monuments aux morts de chaque commune ou tribu, le cimetière militaire néo-zélandais à Nessadiou, la croix de Lorraine à Nouméa, sont des lieux-carrefours de commémoration montrant à tous la dualité terrible de la mort et du courage qui ont aidé, dans les années d'après-guerre, les survivants, les veuves et les orphelins à se reconstruire.

Le 11 novembre, le 8 mai, l'ANZAC Day, font se croiser l'histoire nationale française ou mondiale avec l'histoire locale. Mémoire des guerres, mémoire de la mort afin que celle-ci prenne un sens, mémoire de la patrie, perspective d'éducation civique, les morts au champ d'honneur ne sont pas morts pour rien. Monuments de ferveur et de douleur, la commune, comme à Voh, la paroisse, comme à Pouébo, ou l'armée comme à Nouméa, veillent sur eux.



Tirailleur sculpté par Weiss.
Coll. Boyer.

Mythe américain

par André Jacquier

Attendus comme des sauveurs lors de la guerre du Pacifique, les Américains se révélèrent les initiateurs d'un profond changement dans le mode de vie et les mentalités calédoniennes

Dès 1940, la Nouvelle-Calédonie, ralliée à la France libre, entre dans la résistance, face aux dictateurs ; elle se rapproche ainsi de ses voisins australien et néo-zélandais.

En 1942, elle participe à la guerre du Pacifique aux côtés des États-Unis. Ainsi, le 12 mars 1942, la merveilleuse réalité de l'arrivée des troupes américaines dans la colonie permet aux Néo-Calédoniens de découvrir l'âge des équipements lourds et de la logistique, dans un regain d'activité. « Belle endormie », notre île était presque oubliée dans le contexte de l'empire colonial français et cette présence des forces américaines incita les Calédoniens à entrer dans la modernité économique. Entre 1942 et 1945, plus d'un million de G.I. transitèrent sur le Caillou.

Époustouflante technologie

Cet afflux exceptionnel de militaires transforma notre île en base avancée principale, dans la reconquête du Pacifique. Ainsi Nouméa devint temporairement le second port du Grand Océan, après San Francisco, avec une concentration de cent vingt navires, mobilisés pour protéger notre zone. L'imposant déploiement quotidien de matériel en tout genre révéla des surprises, comme la découverte du Bulldozer et du Grader qui permirent de grands aménagements de notre réseau routier et dans la production agricole. L'incomparable 10 roues GMC

fut, après guerre, utilisé par l'ensemble des exploitants forestiers locaux, et l'usage de la célèbre Jeep est devenu le privilège de tous les propriétaires terriens.

« New-Nouméa »

La zone urbaine de Nouméa était devenue pour un temps un camp militaire très actif, dont divers quartiers ont laissé leurs empreintes dans la toponymie comme le Receiving station (garnison de l'US Navy) composé de 150 Quonset huts (habitations préfabriquées aussi appelées demi-lunes) dont un spécimen est situé en face de l'hôpital. Ce quartier logeait 500 officiers et 3 000 marins.

Au Motor pool (mécanique auto stationnaient près de 2 000 véhicules de tous types ; de même le trou des Nurses (les infirmières), à la Dumbéa, symbolise l'implantation de treize hôpitaux dispersés sur la Grande Terre, ou le grand quartier général baptisé alors Pentagone dont les deux ailes principales mesuraient 120 mètres de long. D'autre part, l'infrastructure aérienne regroupait seize aérodromes bâtis avec des landing mats (grilles américaines) qui clôturent aujourd'hui encore bon nombre de jardins calédoniens, tandis que la capitale doublait sa zone portuaire avec la construction de nouveaux quais, en particulier à l'emplacement du port SLN actuel ; l'un des éléments (finger pier) mesurait 186 mètres sur 23 m 50 et fut réalisé en un mois.

Le rêve américain

Les dollars circulaient à profusion, et de cette prospérité découlera le fameux dollar-touque, surnom donné aux touques de pétrole utilisées en guise de coffres-forts.

Grâce à l'effort de guerre, une florissante animation régna sur l'île, qui se trouvait en retrait du front.

Divers commodités et loisirs furent mis à disposition des hommes de troupe avec lesquels les Calédoniens seront vite familiers.



Place des Cocotiers pendant la présence américaine.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

MÉMOIRE
de l'oncle Sam

Parmi les biens de consommation et les divertissements nouveaux : les boissons gazeuses qui avaient pour nom Royal-Crown-Cola, Pepsi-Cola, Cleo-Cola et bien entendu... Coca-Cola. De nouvelles appellations de commerce apparaissent avec les Snack bars (petits cafés) ou Shops (boutiques). L'agglomération de Nouméa disposait de cinquante cinémas en plein air, le prélude de nos drive-in. Les lieux de récréation attiraient bon nombre de soldats, tels le célèbre Triangle Garden au centre-ville, réputé pour ses combats de boxe de bonne tenue, les dancings, la Red-Cross visitée par madame Roosevelt ou encore le non moins fameux « Château Rose », maison close de la vallée du Tir. En Nouvelle-Calédonie, les modes de vie et les mentalités vont être influencés par ces bouleversements économiques, sociaux et culturels. Ils vont permettre l'intégration de notre île, après guerre, à l'importante communauté du Pacifique. Ils expliquent aussi en partie la revendication d'une certaine autonomie. De cette faste période, les Néo-Calédoniens gardent de pieux souvenirs, certains entretenant le mythe d'une Amérique glorieuse.



MÉMOIRE
de peep

Gi dans des Jeep à La Foa.
Coll. MDVN.



*De 1945 jusqu'en 1953,
une nouvelle société
calédonienne apparaît
dans le cadre général
de l'Union française.
La colonie ségrégative et duale,
dominée par l'ethnie européenne,
laisse petit à petit la place
à un territoire d'outre-mer géré
au bénéfice de tous ses habitants,
à l'économie prospère,
mais progressivement
assistée par l'État.*

Grand chef Bouquet.

Coll. Bernard Bouquet.

L'avènement *du TOM*

Colon, propriétaire de droit sur terres déshéritées.
Colon debout de l'aube au couchant, et la nuit encore.
Colon attaché muet à la corde d'un passé oublié.
Page d'histoire déchirée par l'ironie du sort.
Colon naturel, aux ancêtres bannis.
Colon, enfant aux souvenirs aloès : chemins de poussière, bosquets d'hibiscus, bruissement de palmes, rivière à anguilles, crêtes découpées dans le ciel mauve, ligne d'horizon plus éloignée que le rêve.
Colon ligneux aux racines nouvelles plantées drues au cœur d'une terre en instance, en souffrance.
Colon farouche, chapeau de stock, fouet enroulé, chevaux soumis et chiens en meute.
Seul sous le soleil. Colon exigu sans autre richesse que la main qui travaille, que le corps qui peine.
Colon immense qui trace les routes au travers des cassis et des nids de guêpes jaunes, construit son demain.
Colon à la pauvre mesure (coloniale ?), demeure aux tôles lépreuses de trop d'espairs rouillés.
Bastion où poussent les lianes chouchoutes, les passiflores, le manioc en fourrés et les citrons verts sous l'oriflamme d'un flamboyant ou d'un jacaranda.
Colon par terre nourricière qui partage ses dons.
Colon de région France si différent du monde blanc.
Colon métis sans le savoir.

Claudine Jacques,
Les Cœurs barbelés,
édition du Nïaouli,
Nouméa, 1998.

L'entrée des Mélanésiens dans la Cité

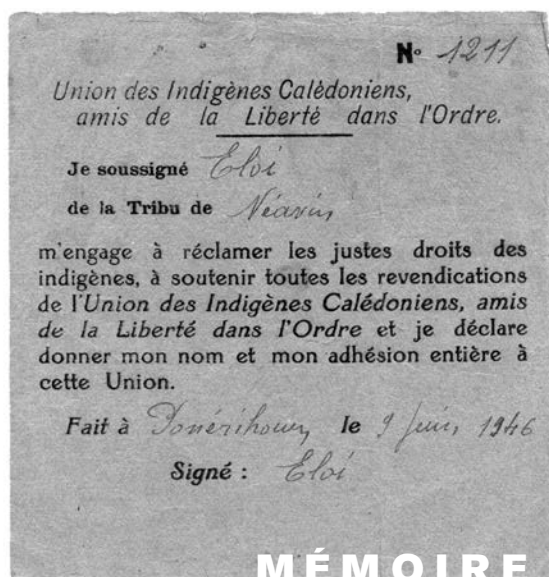
par Ismet Kurtovitch

C'est après la Seconde Guerre mondiale que la Nouvelle-Calédonie que nous connaissons aujourd'hui se constitue, puisqu'à compter de l'année 1946, tous les Calédoniens participent d'une seule et même Cité.

Fin du système colonial

Le Conseil général élu en janvier 1945 donne la priorité aux réformes de la fiscalité et des structures économiques. Néanmoins, la « question indigène », comme on disait à l'époque, est abordée à l'initiative de deux volontaires du Bataillon du Pacifique membres de ce conseil, Emile Limousin et Édouard Magnier. Ils font adopter un vœu reconnaissant aux Mélanésiens la qualité de Français, une première dans cette enceinte, et demandent que ces derniers bénéficient eux aussi du programme des grands travaux publics et sociaux en préparation. De son côté, la population mélanésienne s'organise pour et par elle-même, avec une parfaite efficacité, afin de proposer et de défendre auprès des autorités locales et métropolitaines un programme d'émancipation politique, économique et sociale, qui s'imposera à tous. Deux organisations politiques (l'UICALO et l'AICLF), et un groupe plus réduit autour des grands chefs Vincent Bouquet et Henri Naisseline, sont à l'ouvrage jusqu'en 1956.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Nouvelle-Calédonie prend un nouvel essor. De colonie, elle devient territoire d'outre-mer. C'est la mise en place d'une nouvelle politique mais surtout un total changement de société : tous, citoyens, accèdent alors à la parole et au pouvoir.



Carte UICALO. Coll. G. Viale.

MÉMOIRE
citoyenne

Le représentant de l'État, quant à lui, promulgue les premières mesures prises à Paris en application des recommandations de la conférence de Brazzaville, du programme du Conseil national de la Résistance et de la charte de San Francisco. En quelques mois, l'égalité en droit entre tous les ressortissants français de Nouvelle-Calédonie est officiellement proclamée. Les Kanak acquièrent le 12 octobre 1946 la citoyenneté

MÉMOIRE *d'émancipation*



**Femmes kanak
dans les années 1944-1946.**
Coll. du Service des archives
de Nouvelle-Calédonie.

française — acquisition qui signifie dans ce contexte historique la jouissance des droits et libertés garanties par le préambule de la Constitution française, soit les droits sociaux et politiques universels de l'homme et du citoyen —. Ils recouvrent la liberté de résidence et celle de circuler dans tout le pays et le droit de participer à la gestion des affaires de la Cité. Tous les textes qui organisaient le statut d'infériorité des habitants des tribus sont rapportés, à savoir le régime de l'indigénat, des réquisitions et des prestations. De surcroît, le statut coutumier des personnes et de la tenure foncière dans les districts est constitutionnellement reconnu sans que cette reconnaissance puisse servir de prétexte pour limiter ou refuser les nouveaux droits.

Nouvelle donne politique

Au plan économique et social, la création le 30 avril 1946 d'un fonds d'État, FIDES (le Fonds d'investissement et de développement économique et social), permet aux pouvoirs publics d'impulser un vaste programme de rééquilibrage en faveur des districts et des tribus. Partout des chantiers sont ouverts. Les constructions d'écoles, de dispensaires et de maternités, l'ouverture des routes et les aménagements des passes face aux tribus du bord de mer, notamment aux îles Loyauté, le creusement de puits, le captage de sources, la pose de citernes et de conduites d'eau sont entrepris méthodiquement. La conséquence la plus importante de ces actions d'envergure dans les tribus est immense par sa portée, il s'agit du redressement démographique. La baisse de la mortalité infantile et l'augmentation des naissances sont les causes principales de ce renouveau. Le cap des 1 000 naissances est franchi en 1949. Alors qu'avant 1946 le rythme de progression annuel de la population mélanésienne est de 0,3 %, il s'établit à 1,6 % entre 1947 et 1956. Pour prendre la mesure de l'ampleur de cette

renaissance démographique, il suffit de constater que la population mélanésienne s'est plus accrue entre 1946 et 1952 qu'entre 1906 et 1946.

L'entrée des Mélanésiens au Conseil général et dans les conseils municipaux pose problème parce que la prépondérance démographique de la population kanak et l'application stricte de la loi démocratique — un homme, une voix — priveraient la population européenne de la représentation de la Nouvelle-Calédonie au Parlement et lui feraient perdre la majorité au Conseil général et dans la plupart des municipalités. Cette éventualité n'étant souhaitée par aucun des partenaires de la négociation, plusieurs formes d'aménagement des principes démocratiques sont alors proposés pour organiser le partage et l'exercice du pouvoir par et entre les Mélanésiens et les Européens. Une première solution est retenue, soit un mélange de suffrage capacitaire, de répartition des sièges à pourvoir non proportionnelle au nombre de votants par circonscription et de circonscriptions électorales assises sur la tenure foncière. Il sera appliqué de 1951 à 1956 et permettra l'entrée de neuf Mélanésiens au Conseil général de la Nouvelle-Calédonie le 26 février 1953. Ce jour-là, Kowi Bouillant, président de l'AICLF, au nom des nouveaux conseillers généraux, fait état de sa satisfaction en concluant son premier discours par : « Vive la France du centenaire. » Le suffrage universel sera instauré en 1957.

Au total, de 1945 jusqu'en 1953, une nouvelle société calédonienne apparaît dans le cadre général de l'Union française. La colonie ségrégative et duale, dominée par l'ethnie européenne, laisse petit à petit la place à un territoire d'outre-mer géré au bénéfice de tous ses habitants, à l'économie prospère, mais progressivement assistée par l'État.

MÉMOIRE *citadine*



**Maison individuelle
à Montravel.**

Coll. du Service des archives
de Nouvelle-Calédonie.

Originalité de la politique française dans les TOM : le FIDES

par Bernard Brou

Regard sur la politique française dans les TOM : volonté de désenclavement et d'équipement pour favoriser l'essor économique des populations.

Il est aujourd'hui très difficile d'apprécier l'importance réelle des interventions françaises dans la gestion de la Nouvelle-Calédonie. Depuis les années 1950, un budget additionnel spécial a été attribué au territoire pour l'équipement et la croissance : c'est le Fonds d'investissement et de développement économique et social. Il est l'apport financier direct de la métropole dans ses territoires, dont la Nouvelle-Calédonie, afin de permettre leur modernisation et leur équipement. C'est une action politique particulièrement humanitaire.

Situation de la Nouvelle-Calédonie en 1950

Malgré une certaine amélioration apportée par les Américains de 1942 à 1946, le petit archipel si éloigné souffre toujours d'une sous-population qui empêche son développement : 60 000 habitants. Son port vétuste et son industrie stagnante révèlent une situation de misère. Le réseau routier est périmé, les automobiles sont rares, les avions ne font qu'une liaison mensuelle. La construction est quasi inactive. Le ciment manque : le pays stagne.

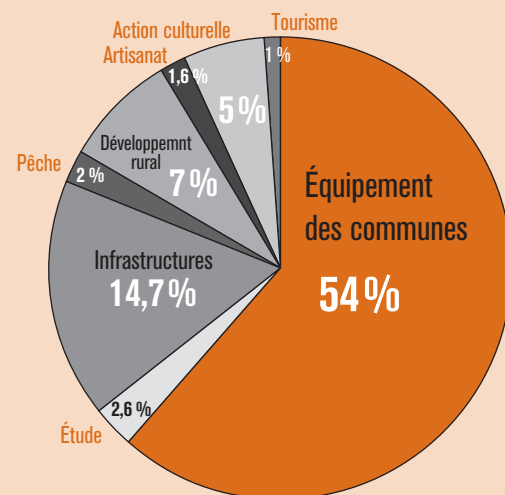
La France métropolitaine, qui se relève difficilement de l'effondrement et des destructions liées à la guerre, entreprend sa reconstruction dès 1945.

Dès 1946, consciente de l'heureux concours de l'Outre-mer durant le conflit, elle amorce une gigantesque œuvre de solidarité : le FIDES. Grâce à cette action courageuse, elle envoie outre-mer, jusqu'en Nouvelle-Calédonie : des crédits, du ciment, du fer à béton et même des ingénieurs. J'ai été le premier cadre technique à venir à Nouméa en 1950 !

Les domaines d'action du FIDES

Le FIDES comprenait deux parties : la section générale, qui concernait les réalisations décidées par le gouvernement français, et la section locale, qui regroupait les choix d'élus locaux. Son but était principalement économique et social. Quelques années après, on y ajoute un volet « culturel », bien qu'on ait déjà entrepris quelques actions de cette nature. C'est qu'il y a urgence, aussi bien à Nouméa pour son port, qu'en brousse auprès de nombreux habitants isolés. Puis il faudra des dispensaires, des écoles, des internats, des réseaux d'eau... Prenons un exemple : le 9^e plan FIDES qui couvre de 1984 à 1988. Sa section générale porte des crédits de 400 millions CFP par an, soit un total de 2 milliards CFP.

La répartition est la suivante





Travaux routiers.
Début du chantier du
franchissement de la falaise de Padawa.

Coll. Service des archives de Nouvelle-Calédonie.

Un cas particulier : la création en 1956 des réseaux routiers en brousse

Le classement au Journal officiel de premiers réseaux communaux d'infrastructures routières montre l'ouverture de « routes de tribu », de désenclavement : c'est un facteur social important. A partir de 1954 et jusqu'en 1966, une quarantaine de tribus ont été reliées : la route la plus courte étant sans doute celle de Oukaya à Houaïlou, soit un kilomètre. La plus longue pourrait être celle de la Tchamba à Ponérihouen, soit dix-huit kilomètres. Quel changement pour les habitants qui venaient au village à pied ou à cheval (cinq heures environ) et qui ont aussitôt acheté un vieux camion 4x4 américain pour livrer leur café aux commerçants de leur choix et remonter du ciment et des tôles ! Ainsi, à partir de 1956, par un même arrêté, Houaïlou classe onze routes dont neuf de tribus, Poindimié huit dont cinq de tribus et Hienghène quatre, toutes de tribus.

Des réalisations du FIDES

La majeure partie des réalisations FIDES avant 1958 concerne la côte Est. En 1951-1952, une première bretelle routière Boui-Bondé désenclave Bondé. En 1952, on réalise la route de Tiabet et une petite école primaire près de Koumac. En 1957, le grand pont de Ponérihouen (181 mètres de portée) permet de supprimer dix kilomètres de route. Diverses constructions

sont réalisées, comme le dispensaire de Ouégoa, l'internat des garçons à Koumac, les adductions d'eau de Koumac, Poum, Ouégoa et surtout l'ouverture du col d'Arama.

Poindimié a son grand internat. De 1954 à 1958, de nombreuses routes de tribus sont ouvertes à la Tchamba, Pombeye, Boréaré, Oukaya, Goa, Goyetta, Ouélis et de nombreuses adductions d'eau sont mises en service, notamment à Poindimié et Hienghène. Un nouveau barrage de la Dumbéa alimente Nouméa en eau en 1958.

Les années suivantes, de 1957 à 1959, le barrage hydroélectrique de Yaté pour l'usine du Nickel est mis en service. De 1968 à 1973, les cinq grands ponts de la côte Est (Tiwaka, 240 mètres ; Tchamba, 210 mètres ; Hienghène, 184 mètres ; Amoa, 180 mètres ; Tipindjé, 120 mètres - soit un total de 934 mètres) sont construits.

Ajoutons aussi les grands aménagements à la SLN (amélioration et reconstitution) et rappelons qu'avant le FIDES, on comptait trente agglomérations européennes disséminées et une centaine de tribus enclavées.

Jamais un type de budget n'a autant mis en valeur le « rôle social des routes », ni réalisé avec autant de vigueur « l'équipement ». Jamais une volonté politique n'avait tant vanté la nécessité du désenclavement des populations isolées : les premiers dispensaires éloignés, les écoles partout, les internats, les adductions d'eau dans les villages, bientôt les mairies des centres éloignés. Le FIDES est à l'origine de l'équipement moderne. Après la première intervention importante de la France, le plan Guyon en 1930, il fut la grande action humanitaire systématique et de longue durée pour l'entrée de la Nouvelle-Calédonie dans le monde d'aujourd'hui. Son action se poursuit toujours.



Avec le festival « Mélanésia 2000 », Jean-Marie Tjibaou affirme l'identité kanak.

Dans son idée, ce festival doit montrer la renaissance de l'identité kanak, il devra être suivi par « Pacifica 2000 » pour favoriser l'insertion du monde kanak dans la sphère Pacifique et enfin « Calédonia 2000 » pour promouvoir l'intégration de tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie dans l'entité océanienne libérée de ses liens avec les anciennes métropoles coloniales.

Recherche *identitaire*

Partage des ignames

L'HOMME BLANC :

Selon l'usage antique, nous ne venons pas les mains vides. Les voiles blanches qui jadis venaient du large repartaient chargées de butin. Les voiles blanches aujourd'hui viennent vous apporter ce que produit notre pays.

KANAKÉ :

Voici donc votre apport dans le Boénando qui est échange fraternel. C'est donc à nous maintenant d'offrir nos ignames à la communauté ; et la première que nous préservons est celle dont nous sommes le plus fiers !

C'est notre art éclatant au sommet de nos cases !
aux poings de nos chefs,
aux seuils de nos villages.

C'est notre poésie qui brille devant vous comme une rivière souterraine jaillissant au soleil.

Ce sont nos rites mêmes et jusqu'à nos festins dont la communion de la chair partagée. Non pour satisfaire notre faim, mais assumer pleinement notre condition d'homme et l'exalter jusqu'aux limites du désespoir dans ce sacrifice sacré que tous les cultes ont évoqué, mais que nous seuls avons osé accomplir !

Et voici la seconde igname qui est la beauté de notre île. La troisième igname était encore enfouie dans notre sol et c'est vous qui l'avez déterrée. C'est le trésor de notre sol et c'est vous qui l'avez déterrée. C'est le trésor de nos mines dont nul ne peut encore calculer les richesses.

Jean-Marie Tjibaou et G. Dobbelaere,

*Le Boénando, Mélanésie 2000,
festival mélanésien, 1975.*

L'émergence identitaire kanak 1945 – 1988

par Bernard Capecchi

C'est le début d'une reprise d'identité car la parole et le geste coutumier vont circuler de nouveau avec les rappels des mythes fondateurs et des généalogies. Cette renaissance identitaire s'accompagne de premières revendications foncières, non pas comme la volonté économique d'une réforme agraire, mais comme l'affirmation de l'attachement identitaire du Kanak à sa terre. Se posent également pour les Kanak les problèmes liés à l'exercice de leur citoyenneté française dans le cadre du TOM nouvellement créé (loi de 1946, proclamant citoyens tous les habitants des TOM) et de la coutume.

Apprentissage de la citoyenneté

La structuration de cette réflexion s'opère dans le cadre des Églises, si bien que deux associations mélanésiennes se créent fin 1946 : l'UICALO regroupant les catholiques (Union des indigènes calédoniens amis de la liberté) et l'AICLF chez les protestants (Association des indigènes calédoniens et loyaltiens français). La revendication du libre exercice de la citoyenneté s'opère dans une optique réformiste par défiance des religieux face au communisme. Aux élections territoriales de 1953, cette revendication prend un aspect politique autour de la création des premières listes d'Union calédonienne,

Grâce à l'abolition de l'indigénat le 23 août 1946, les Kanak peuvent désormais circuler librement et retrouver ainsi les chemins coutumiers dont la spoliation de leurs terres les avait injustement privés.

dirigées par le député Maurice Lenormand, élu en 1951, regroupant les candidats issus de l'UICALO, de l'AICLF et des petits colons européens.

La loi-cadre du 23 juin 1956 et surtout le décret du 26 juillet 1957 permettent l'accession de tous les Kanak à l'exercice du suffrage universel et la généralisation de l'obligation scolaire. La très grande autonomie du territoire permet à l'Assemblée territoriale de doter le pays d'un gouvernement de huit ministres, tous issus de l'UC.

À partir de 1958, l'opposition gaulliste se dresse contre le gouvernement de l'UC. Reconduite au pouvoir, l'UC se prononce pour le maintien du statut de TOM et l'élargissement de l'autonomie interne face aux visées indépendantistes des uns et à la solution départementaliste des autres. Une période de quinze années s'ouvre, marquée par deux phénomènes, l'un politique, l'autre économique. Paris limite considérablement l'autonomie interne du pays en réduisant le gouvernement local à cinq membres ne disposant plus que d'un pouvoir consultatif (loi Jacquinot 1963).

Les Calédoniens se divisent mais ne se mobilisent pas pour autant car la Nouvelle-Calédonie se trouve plongée dans la fièvre du « boom » du nickel, même si l'État reprend les compétences du territoire en matière minière



Les délégués
du premier congrès
de l'Union calédonienne en 1956.

Fonds Lenormand. Coll. Bibliothèque Bernheim.

(lois Billotte de 1969). Pour les Kanak, s'ouvre une période d'interrogation : faut-il abandonner la coutume au profit d'une intégration dans les circuits monétaires de la vie moderne (salarariat, société de consommation, etc.) générée par la folle croissance économique ?

Radicalisation des revendications

La fin des illusions du « boom » montre aux Kanak qu'ils n'ont pas profité de la répartition des richesses produites, d'autant plus que la surchauffe économique a entraîné une vague énorme de spéculations, de scandales financiers et de pollutions diverses. Pour les Kanak qui ont fait le pari de l'intégration dans les circuits modernes

de l'économie, c'est le temps du chômage et de l'errance. Dès juillet 1969, les « Foulards rouges », association politique créée par Nidoish Hnaisseline contestent le pouvoir métropolitain. L'UC se divise de plus en plus et voit la majorité de ses membres européens quitter ses rangs pour rejoindre ceux de la mouvance gaulliste. En 1972, l'UC perd la majorité à l'Assemblée territoriale. Les Kanak se sentent alors marginalisés et de plus en plus minoritaires dans leur propre pays suite à l'afflux de main-d'œuvre polynésienne.

Le modèle européen apparaît donc comme un échec. La coutume reste le garant de la véritable identité kanak. Un peu partout, des groupes politiques se créent pour définir cette

MÉMOIRE *de dignité*



Ouverture
de Mélanésie 2000
par Jean-Marie Tjibaou.
Coll. ADCK.

nouvelle identité et lui donner un contenu politique. Un Comité pour l'indépendance se crée en 1975 avec l'UC, regroupant des organisations nouvelles comme le PALIKA ou l'Union multiraciale. C'est l'occasion pour Jean-Marie Tjibaou d'affirmer l'identité kanak par le festival « Mélanésie 2000 ». Dans son idée, ce festival doit montrer la renaissance de l'identité kanak, il devra être suivi par « Pacifica 2000 » pour favoriser l'insertion du monde kanak dans la sphère Pacifique et enfin « Calédonia 2000 » pour promouvoir l'intégration de tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie dans l'entité océanienne libérée de ses liens avec les anciennes métropoles coloniales.

Vers un désir d'indépendance

L'affirmation culturelle de l'identité kanak renforce et approfondit la traduction politique de cette identité. Le congrès de Bourail de l'UC (1977) se prononce pour une indépendance à la fois kanak et socialiste (IKS) où les étrangers résidant en Nouvelle-Calédonie disposeront d'un statut défini par la coutume et seront invités au partage économique coutumier (sens du mot socialiste). Au cours de ce même congrès, certains signes identitaires sont affirmés, dont l'orthographe invariable du mot kanak, indiquant une indivisible et globale unité. La création du RPCR en 1978, affirmant de son côté la

légitimité de l'identité française de la majorité des Néo-Calédoniens, conduit les divers partis kanak à fonder le Front indépendantiste (FI) qui réunit plus du tiers des électeurs sur le thème de l'IKS, ce qui en fait une minorité incontournable.

L'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et l'assassinat non élucidé de Pierre Declercq en 1981 plongent progressivement le pays dans la tourmente. Malgré la constitution du gouvernement Tjibaou (FI – FNCS), la conciliation de Nainville-les-Roches (1983) tourne à l'échec bien que soient reconnus les droits des « victimes de l'Histoire ». La chute du gouvernement Tjibaou pousse les Kanak à se retirer des institutions et à fonder en 1984 le FLNKS (Front de libération kanak socialiste) qui fixe l'IKS comme seul but de son action (boycott actif des élections, création des EPK ou écoles populaires

kanak en 1985, etc.). Une ambiance de guerre civile se développe avec son lot d'actions et de répressions (barrages, attentats, manifestations, état d'urgence, couvre-feu, etc.). L'échec du haut-commissaire Pisani proposant une indépendance-association et les incessants découpages administratifs territoriaux ajoutent la confusion au cortège de deuils (Y. Tual, Eloi Machoro, les « Dix » de Hienghène, etc.), de haines et de destructions (incendies). Les indépendantistes kanak tiennent le gouvernement français en échec et, par suite de ses martyrs, s'assurent du soutien de la communauté internationale dans le Pacifique. La tension est à son comble après l'affaire d'Ouvéa (quatre gendarmes assassinés, dix-neuf combattants kanak éliminés, deux militaires tués). La Nouvelle-Calédonie se trouve dans une impasse totale avec l'affrontement de deux légitimités.



Barrage.

Les Nouvelles calédoniennes
du 21 novembre 1984.

Émergence de l'identité calédonienne

Par Jean-Claude Mermoud

Les Événements ont représenté une fracture dans le monde calédonien. Pourtant, de ces années troublées, surgira à son tour une quête identitaire de la société caldoche.

Calédonia 2000 promettait d'être une magnifique manifestation culturelle dans laquelle chaque habitant de l'île devait être fier d'être calédonien au sens large, c'est-à-dire que sans renier ses origines (mélanésienne, européenne, asiatique...), il devait trouver dans l'espace les traces de son passé mais aussi sa place actuelle dans cette société métisse originale des années 1970. Une culture calédonienne se construisait. Malheureusement, 150 ans de vie commune vers un destin commun étaient remis en question par la revendication d'indépendance d'une fraction des Mélanésiens, les Kanak, au cours des Événements.

Mais, forts de leur enracinement sur le Caillou et de leur attachement à la mère Patrie, la France, les Loyalistes résistèrent à toutes les violences des insurgés kanak et aux manœuvres politiciennes. Les Caldoches, comme on les nommait dorénavant, étaient dans la rue. Ces derniers n'eurent de cesse de faire valoir leur légitimité en cherchant à se faire connaître, faute d'être encore reconnus.

Vous avez dit « Caldoche »

Dès 1984, le ton était donné : vous avez dit « Caldoche ». Tonton Marcel de la B.D. de Bernard Berger dans *La brousse en folie*, illustre par une caricature plus vraie que nature le

mode de vie d'une communauté qui inclut petit à petit la majorité des habitants de l'île, quelle que soit leur origine. Les Caldoches se retrouvent aussi dans la foire de Bourail, les fêtes de Koumac, de Paita... , les marchés de Farino, du mont Mou, de Tomo... , les spectacles de Tiébaghi, de Téremba... Les chants, les sketches, la poésie, les nouvelles, quelques romans ainsi que la publicité ont de plus en plus souvent pour thème cette culture océanienne française.

Dix ans après la dérision à travers la B.D., le regard porté par les Caldoches sur leur culture se veut plus scientifique et des analyses sont éditées : *Être Caldoche aujourd'hui* en 1994 et *Mode de vie et culture caldoches* en 1998. De même, la participation de cette importante communauté aux Villages calédoniens de Dumbéa, du Mont-Dore et à la fête des communautés de Nouméa est systématique. La culture caldoche est présente dans le tome 10 du Mémorial calédonien et le terme même de « Caldoche », péjoratif il est vrai au départ, est de plus en plus admis par les nouvelles générations en quête de leur propre identité.

Pour un avenir commun

Par un vœu commun en 1998, l'Accord de Nouméa prévoyait au terme d'une vingtaine d'années la construction d'une identité commune. Pour favoriser l'évolution des mentalités dans ce sens, il est indispensable que les politiques prennent conscience qu'il est temps de privilégier ce qui rassemble les communautés plutôt que de conforter chaque ethnie dans son repli sur elle-même. Ainsi l'interculturalité comme objectif de la direction territoriale de l'Enseignement doit conduire les enseignants et les élèves à mieux comprendre l'autre.

En 1997, la démarche remarquable de Bernard Berger, auteur de *La brousse en folie*, de mettre à profit sa notoriété avec cette série pour en consacrer une autre aux mythes kanak (*Le sentier des hommes*), est fort louable et se doit d'être soutenue.

En effet, si les Kanak doivent admettre l'enracinement des autres communautés, ces dernières doivent découvrir le symbolisme des mythes mélanésiens, fondement d'une culture totalement à l'opposé de la culture occidentale, ce qui est à l'origine du profond fossé qui sépare depuis 150 ans les deux principales communautés de l'île. Il est donc grand temps de susciter, d'organiser, d'inciter des activités culturelles dans le but de se connaître, de se recon-

naître mutuellement et ainsi de s'accepter afin de construire ensemble cette identité calédonienne commune. Insistons sur le fait qu'il faut miser sur une démarche résolument engagée qui doit lutter contre le clientélisme des partis politiques qui conforte chaque ethnie dans sa particularité et constitue un frein à la construction de cette identité commune. Il est nécessaire aussi de veiller à ne plus culpabiliser les « non-Kanak » afin de faire disparaître le complexe qu'ils ont développé. Ce complexe les empêche d'affirmer leur

propre culture, étape pourtant indispensable avant de fusionner avec celle des autres qu'ils ont rejetée jusqu'à présent par instinct de conservation. Gageons pour conclure que, dans quelques décennies, la majorité des habitants du Caillou se reconnaîtra dans une culture calédonienne, riche de toutes ses origines et enfin reconnue.



Planche de *La brousse en folie*. Coll. B. Berger.

MÉMOIRE
fin valab

*Et, pour nous, le devoir de mémoire,
c'est précisément le rappel de ces temps qui auront marqué
le chemin parcouru depuis les Accords de Matignon.*

*C'est Jean-Marie Tjibaou qui, au lendemain de leur signature,
disait avec simplicité mais avec justesse :*

*« Voilà un moment historique
et c'est une victoire
pour la Calédonie. »
C'est vrai :
quand on fait la guerre,
c'est pour gagner
la paix parce qu'un conflit,
un tel conflit,
se solde naturellement
par un accord
sur le partage,
sur la tolérance,
en l'occurrence
sur la construction
d'un destin commun.*



**Jacques Lafleur
et Jean-Marie Tjibaou.**

Coll. Ville de Nouméa.

D'un accord à l'autre

Demande au vent du soir

Saurons-nous abraser l'espace qui nous lie

les griefs géants
les souffrances laissées toutes à rouille-serrure
les mêmes mots toujours coléreux impuissants

Il faudrait conjurer le ventre creux l'espace
les silences qui nouent la force de nos gestes

nous défaire des plombs noirs du mépris
nous dépendre des peurs qui nous lient le cœur

Il faudrait habiter les alliances qui tintent
les tocsins souterrains
toutes les mues candides

Combien plus vraie l'aurore
quand les frères se trouvèrent

Frédéric Ohlen,
in *La peau qui marche,*
© éditions L'Herbier de Feu,
Nouméa, 1999.

La force des Accords

par Jacques Lafleur

Dans le cadre de la commémoration du 150^e anniversaire de la Ville de Nouméa, son maire actuel, Jean Lèques, m'a demandé d'apporter mon témoignage sur les Accords de Matignon et de Nouméa.

J'ai déjà écrit dans un livre, *L'Assiégé*, ma version de l'histoire contemporaine calédonienne. Il m'est donc difficile de condenser tant d'événements en peu de lignes. J'ai choisi de retenir quelques extraits de ce livre, les plus marquants mais aussi les plus explicatifs, depuis Nainville-les-Roches jusqu'à l'Accord de Nouméa en passant par ce qui me paraît être l'acte fondateur de la Calédonie nouvelle : les Accords de Matignon.

« Depuis 1981, la situation se dégradait, les incidents se multipliaient, faisaient monter les tensions. En novembre 1984, les événements se sont aggravés, à l'occasion des élections issues du nouveau statut d'autonomie interne. »



Les signataires
des Accords d'Oudinot.
Coll. Province Sud.

Nainville-les-Roches

C'est Georges Lemoine, en charge de l'Outre-mer, qui avait imaginé ce statut. Il avait, pour le faire aboutir, invité les délégations politiques des différents partis de Nouvelle-Calédonie à Nainville-les-Roches, en juillet 1983. Au premier jour des discussions, nous avons compris que nous étions en présence d'une sorte de complot. Nous, parti majoritaire, n'étions que six, et nous nous sommes retrouvés face à une cinquantaine de personnes. J'ai dit à Georges Lemoine que nous ne signerions aucun document et que nous allions quitter la réunion

le jour même. Il a insisté pour que nous restions - sa carrière était en jeu -, j'ai accepté. Un jour, en pleine réunion, Eloi Machoro s'est levé, brusquement, avec dans la main une lettre signée, en 1980, par François Mitterrand, alors premier secrétaire du parti socialiste. Ce document expliquait que, si François Mitterrand était élu président de la République, il donnerait son indépendance à la Nouvelle-Calédonie. Machoro a froissé cette lettre puis l'a jetée en direction de Lemoine en disant : « Et cela, c'est de la merde ? Partons ! Nous devons faire comme le RPCR car tout ceci est une comédie et les socialistes nous prennent pour des cons ! »

Fin de Nainville-les-Roches. Pour nous, ce nouveau statut d'autonomie inventé par Georges Lemoine n'apportait rien si ce n'est des termes inédits dans sa rédaction et dans le langage officiel. Ainsi apparurent des pays et des aires coutumières baptisés de noms kanaks, il y eut « le droit inné et actif des Kanaks à l'indépendance », il y eut les « victimes de l'Histoire » - dont on voulait que je sois -, ce que j'ai refusé d'être. En fait, les interlocuteurs socialistes que nous avions étaient persuadés que seuls nos intérêts économiques et financiers nous incitaient à agir. Ainsi s'écoulèrent l'année 1983 et les premiers mois de 1984. Beaucoup de présence partout, beaucoup de heurts, peu de moments d'accalmie. En permanence la tension était grande.

Les premiers drames

La Nouvelle-Calédonie connut alors ses premiers drames. Les élections ont eu lieu, le 18 novembre 1984. Nous avons tout gagné et pour cause ! Les indépendantistes avaient boycotté le scrutin. Ces élections ont vu Eloi Machoro briser une urne

à coups de hache. Il menaçait de représailles sanglantes ceux qui transgresseraient les consignes de boycott données aux électeurs indépendantistes. Ces élections gagnées, nous avons composé un gouvernement dont Dick Ukeiwé était le président. Nous avons du mal à dissiper les inquiétudes des populations face à une insécurité croissante. Quotidiennement, Dick Ukeiwé faisait une déclaration à la télévision. De jour en jour, il s'améliorait pour mieux toucher la cible : Pisani, arrivé en Calédonie début décembre. Je n'ai pu éviter cette haine raciale qui s'était emparée des Kanaks indépendantistes et des Calédoniens blancs qui voulaient régler leur problème avec leurs fusils. Il faut dire aussi que les Kanaks non indépendantistes étaient considérés par les Kanaks indépendantistes comme des traîtres, et que le pouvoir socialiste du moment n'aimait ou ne tolérait que ceux qui haïssaient la France et l'affichaient. C'est toujours un peu le cas ! C'est cela le progressisme à la française. Des drames, il y en eut dans l'extrême nord du territoire où des vieillards isolés furent tués ou torturés. Durant la même période, au lieu-dit Témala, il y eut sans doute un millier de coups de feu tirés à la tombée de la nuit. Sur l'ensemble du territoire, les incidents se multipliaient. Les actions violentes avaient pris un tour plus précis, plus systématique. C'est ainsi que se produisit le drame de Hienghène où des métis - qu'un œil non averti n'aurait pu différencier des Mélanésiens qui, la veille, incendiaient la station d'un non-Kanak - se retrouvèrent désignés, par les indépendantistes, comme les prochaines victimes. Certains d'entre eux l'avaient compris. Ils organisèrent une embuscade qui se termina par un épouvantable massacre, la tuerie de Hienghène.

Edgar Pisani

C'est dans ce contexte qu'Edgar Pisani débarqua en Nouvelle-Calédonie. Edgar Pisani nous arrivait après une succession de délégués du gouvernement tels que Nucci et Roynette. Ils avaient été nommés, après des échecs électoraux, directeurs d'établissement puis préfets. Edgar Pisani arrivait précédé d'une gloire gaulliste qui nous avait un peu rassurés. Christian Blanc faisait partie de l'équipe du haut-commissaire. Edgar Pisani s'installa. Nous nous sommes aperçus très rapidement

qu'il avait eu, avant sa venue en Nouvelle-Calédonie, une conversation avec François Mitterrand qui lui avait dit : « Décolonisez ! ». Edgar Pisani voulait aller plus loin. Il avait traduit « décolonisation » par « indépendance ». Nous avons décidé de rompre avec Pisani. À tous ses interlocuteurs, Pisani expliquait encore que je n'étais pas un homme politique car, selon lui, je ne raisonnais pas et agissais d'instinct, en n'acceptant pas son plan. Ce plan faisait de Nouméa une sorte de principauté française dorée, riche et peuplée. Ainsi, le reste de la Nouvelle-Calédonie pourrait-il être indépendant sans que les Calédoniens anti-indépendantistes de toutes races ne s'en inquiètent.

Avec les Mélanésiens anti-indépendantistes, Pisani avait essayé une autre méthode. Il leur avait dit que les Kanaks indépendantistes régleraient leur compte à ceux qui se sentaient français, et qu'ils le feraient dans le sang si il le fallait. La confusion était grande dans presque tous les esprits. Il était difficile de trouver la voie qui conciliait les antagonismes. Et pourtant, il fallait bien trouver cette voie de la paix et de la justice. Jean-Marie Tjibaou éprouvait encore plus de mal que moi à faire passer ce message dans son camp. La révolte des Kanaks indépendantistes était en fait basée sur de vraies questions. Celle de leur identité, de leur culture, celle des humiliations qu'ils avaient subies dans le passé et de l'attitude de ceux qui ne leur reconnaissaient aucun droit, hormis ceux qu'ils avaient déjà. C'était une vraie révolte, et j'ose le dire, légitime. L'écho de cette révolte était porté par les petites îles du Pacifique qui avaient obtenu leur indépendance. Il était amplifié par les Australiens francophobes, hystériques à cette époque. Le problème était aggravé aussi par l'action de professionnels de l'agitation, financés dans ces temps-là par la Libye, l'Union soviétique, et un peu par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ceux que certains appelaient les « Caldoches » ne voyaient qu'une seule chose : on voulait les chasser de chez eux. C'est tout ! Leurs craintes et réactions étaient-elles illégitimes quand, dans le même temps, la pression d'un racisme en force organisée se faisait de plus en plus grande ? En janvier

1985, François Mitterrand vint à Nouméa. Parlementaires et autres élus, nous allâmes l'accueillir, écharpe tricolore au vent. On l'avait prévenu, bien sûr, que cinquante mille personnes étaient dans les rues, peintes ou habillées en bleu blanc rouge, une foule aux couleurs de la France.

Quelque temps après, nous avons appris que Pisani rentrerait à Paris pour y être nommé ministre de la Nouvelle-Calédonie. En mai 1985, il fut remplacé, comme délégué du gouvernement, par Fernand Wibaux.

Le drame d'Ouvéa

Après les élections de 1986 et la victoire de la majorité UDF, RPR et divers droite, une nouvelle organisation fut mise en place en Nouvelle-Calédonie. Le nouveau gouvernement imposa la paix, mais ce n'était pas une vraie paix, pas celle des cœurs. Nous étions donc engagés dans une nouvelle voie. Le taux d'assassinats et d'incendies avait considérablement diminué. Bernard Pons, désigné comme ministre des Dom-Tom, avait engagé une action de relance économique en injectant cinq cents millions de francs français, pour que la vie redémarre, que la population souffle et, petit à petit, reprenne espoir. C'est alors que se produisit le drame d'Ouvéa.

Quand l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué se produisit, si subitement, si soudainement, si violemment aussi, il était clair que tout avait été programmé, prévu par les assaillants, et rien par les gendarmes mobiles. Ils furent capturés, blessés ou tués à l'arme blanche et par balle. Les otages furent dirigés sans ménagement vers cette extraordinaire grotte souterraine inconnue, et retenus prisonniers sous la menace des armes. L'émotion fut énorme en Nouvelle-Calédonie et en métropole. Bernard Pons demanda à Jacques Chirac l'autorisation de gérer cette situation. La réponse fut positive. Par écrit, il demanda à François Mitterrand la même autorisation, qu'il obtint.

Je suppose que toutes les solutions furent envisagées. Le capitaine Legorjus, patron du GIGN, avait réussi à négocier, sous certaines conditions, sa venue dans la grotte. Jean-François Bianconi, courageux substitut du procureur, l'avait

accompagné. Ensemble, jour après jour, ils avaient négocié, des heures durant, la libération des otages. Ils refaisaient surface et revenaient à la base arrière, hélas, chaque fois porteurs du refus catégorique des preneurs d'otages. Cependant, le magistrat et le capitaine avaient en tête la configuration exacte de la grotte, de ses extérieurs, de ses accès et des postes de défense, gardés et occupés, de jour comme de nuit, par des hommes en armes. Le substitut du procureur et le capitaine rendaient compte fidèlement et très intelligemment après chacune de leurs missions. Les informations qu'ils rapportaient étaient disséquées, et les conseils du capitaine Legorjus très écoutés. Un petit doute subsistait cependant à son égard, car tout cela se déroulait au moment où se jouait la bataille pour la présidence de la République, et il semblait que les rapports du capitaine de gendarmerie étaient plus fréquents avec le général Jérôme, qui était là pour informer François Mitterrand, qu'avec Bernard Pons. Mais Legorjus avait l'occasion d'informer directement le ministre lors de réunions avec le général Vidal et ses officiers.

À mesure que le temps s'écoulait, il était clair pour moi – qui ne savais pas tout – qu'une opération militaire se préparait. Il n'y avait plus d'autre choix et chacun se sentait poussé dans le dos et conditionné par la date du second tour des élections présidentielles. L'opération Victor a été enclenchée le 5 mai 1988 au matin. Elle a permis la libération de vingt-quatre otages sains et saufs. Dix-neuf de leurs ravisseurs ont été tués, deux militaires ont trouvé la mort pendant l'assaut.

Les Accords de Matignon

C'est dans ce contexte qu'une mission du dialogue fut envoyée en Nouvelle-Calédonie. Le nouveau gouvernement était installé avec Michel Rocard pour Premier ministre. Il fut décidé d'envoyer en Nouvelle-Calédonie une « mission du dialogue », qui arriva le 20 mai 1988. Elle était présidée par le préfet Christian Blanc et composée de Roger Leray, ancien grand maître du Grand Orient de France, du sous-préfet Pierre Steinmetz, du conseiller d'État et ancien directeur de la gendarmerie Jean-Claude Perrier, du pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, et du chanoine Paul

MÉMOIRE de reconnaissance

Signataires
de l'Accord de Nouméa.
Coll. Province Sud.



Guiberteau, recteur de l'Institut catholique de Paris. Peu de temps après cette mission, il fut décidé que Jean-Marie Tjibaou et moi nous rendrions en métropole pour rencontrer le Premier ministre, Michel Rocard. Ces négociations allaient aboutir aux Accords de Matignon. La première rencontre eut lieu le 15 juin 1988. La méthode était toujours la même : Jean-Marie Tjibaou et moi ensemble ; puis Jean-Marie Tjibaou avec Rocard et moi-même avec un collaborateur du Premier ministre. À Matignon, Jean-Marie Tjibaou jouissait d'une grande estime ; je ne peux pas en dire autant pour moi, bien au contraire ! L'atmosphère était lourde, et je sentais bien qu'on ne me supportait que parce qu'il n'y avait pas d'autre choix. Je savais qu'ils rêvaient tous à l'indépendance et qu'ils essayaient de la bâtir avec ma complicité.

Les jours passèrent et mes interlocuteurs considérèrent que c'était le moment de faire venir nos délégations respectives. L'administration avait commencé à rédiger un texte, et la discussion, point par point, était minutieuse et délicate dès qu'il s'agissait d'accepter, sans retour, un article précis. Un texte fut définitivement adopté. Un sentiment humain envahissait ceux qui étaient présents, une formule m'est venue : « Il faut savoir donner et pardonner. » Il s'agissait maintenant, pour Jean-Marie Tjibaou et moi, de repartir devant nos instances et de voir comment les Calédoniens réagiraient face aux Accords. J'ai expliqué, avec patience et passion, que la Nouvelle-Calédonie ne pourrait jamais plus vivre normalement si ses habitants refusaient de se reconnaître malgré leurs différences d'identité et de couleur. Je leur ai dit que je n'avais

trahi personne, que ces accords étaient plutôt miraculeux car ils mettaient fin à la guerre civile et nous permettraient rapidement sans doute, grâce à la France, de comprendre ce qu'était notre propre territoire. Cela obligerait aussi ceux qui revendiquaient pour eux seuls la pleine propriété de la Nouvelle-Calédonie à y renoncer, car nous-mêmes ne transigerions pas sur ces principes. Je leur ai dit aussi que les lois de notre vieille République seraient toujours appliquées par ceux qui la représentaient et que cela permettrait à la Nouvelle-Calédonie de revenir aux principes sacrés énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme.

Le référendum qui a suivi le vote de la loi au Parlement, le 6 novembre 1988, a démontré qu'en Nouvelle-Calédonie, il y avait davantage de sceptiques que de partisans, car le vote a été négatif dans la région Sud et le « oui » n'a atteint que 57 % sur l'ensemble du territoire. En métropole, le vote a été positif, mais il y eut une très forte abstention. Les Français étaient favorables au maintien de la Calédonie dans la France, mais estimaient qu'il y avait d'autres problèmes à régler. Les Accords de Matignon se sont appliqués avec, au préalable, une année d'administration directe.

Il y eut alors le drame du 4 mai 1989. Ce soir-là, alors que je me trouvais dans le nord du territoire, Bernard Grasset m'a téléphoné pour m'annoncer que Jean-Marie Tjibaou et Yeiwené Yeiweiné venaient d'être victimes d'un attentat.

Ils avaient été assassinés par Djubelli Wéa, lors de la cérémonie de levée de deuil des Kanaks tués, un an plus tôt, lors de l'opération

Victor, pour la libération des gendarmes retenus en otages dans la grotte de Gossanah.

Moins d'un an après la mort de Jean-Marie Tjibaou, et pour tenir une promesse que je lui avais faite, j'ai cédé aux Mélanésiens la SMSP. Ce geste m'a valu beaucoup de suspicion, de critiques, d'attaques et d'interrogations de la part de beaucoup de personnes. Qui peut croire il est vrai à un geste gratuit et désintéressé de 1,8 milliard ? Pourtant, pour s'en rendre compte, il aurait juste suffi de regarder les comptes de la société. Mais, personne n'a hélas voulu le faire. On a alors dit à cette occasion tout et le contraire de tout, même que Michel Rocard m'avait en quelque sorte « acheté » en rachetant cette société. On aurait dû être prudent en avançant ce genre de choses. Je sais que Michel Rocard n'a pas hésité à faire courir le bruit que le rachat de la SMSP avait servi à me dédommager. Cela augmentait son prestige (en effaçant le mien) à un moment où il était contesté par le parti socialiste, et en extrême délicatesse avec François Mitterrand. Aussi, faire courir cette rumeur lui permettait de me discréditer aux yeux de mes ennemis mais surtout de mes « amis » politiques qui trouvaient là une bonne raison pour refuser les Accords de Matignon. Il me faut rétablir la vérité des choses. La cession de la SMSP devait permettre aux Mélanésiens d'accéder au secteur de l'économie et d'entrer de plain-pied dans une activité minière opérationnelle. Il était clair pour Jean-Marie Tjibaou comme pour moi, que les bénéfices que générerait cette société devraient être utilisés en faveur du rééquilibrage. En réalité, je crois que personne ne souhaitait reconnaître que, dans un élan sincère, je faisais un geste important qui allait permettre d'éviter une revendication générale sur les richesses naturelles du territoire.

Les indépendantistes « nouveaux », ceux qui avaient été élus en 1989, après l'année d'administration directe, étaient en place. Ils géraient deux provinces sur trois, le Nord et les Iles, nous, nous gérons la province Sud et le congrès du territoire. Les maîtres mots étaient « partage » et « rééquilibrage ». Cela se traduisait notamment dans la péréquation inégalitaire qui existait, dans le budget, pour la répartition des revenus du territoire. La province Sud, qui représentait environ 75 % de

la population totale de la Nouvelle-Calédonie, recevrait 50 % des revenus disponibles après dotation des budgets du territoire et des communes, la province Nord recevrait 32 %, et la province des Iles 18 %. Ce n'est sans doute pas la meilleure façon de gérer, avec un souci d'économie, les deniers publics, mais je crois qu'il était absolument nécessaire de reconnaître aux élus une part de souveraineté, et de n'écarter personne des centres de décision et de gestion. Plus tard, dans l'Accord de Nouméa, on appellera cela la « souveraineté partagée ».

Les Accords de Matignon avaient prévu un système qui durerait dix ans et qui serait, à son terme, sanctionné par un référendum d'autodétermination en 1998.

Les Calédoniens se demandaient vraiment ce qu'ils deviendraient après 1998. Quels que soient les arguments employés, rien ne parvenait à apaiser cette inquiétude sourde alimentée par un travail de sape. Les indépendantistes ne perdaient pas une occasion de soutenir que la Nouvelle-Calédonie deviendrait indépendante dès 1998, et que les terres et le reste leur reviendraient de plein droit.

L'Accord de Nouméa

Face à l'inquiétude qui renaissait, j'ai expliqué, au cours d'un comité directeur de notre mouvement - une grande réunion, à laquelle assistaient cinq mille personnes - que la haine féroce qui existait pendant les événements avait pratiquement disparu de tous les esprits et que nous pourrions envisager de proposer une solution meilleure que celle qui était prévue par les Accords de Matignon et la loi référendaire de 1988 qui en était issue. J'affirmais que nous devons tout faire pour éviter le « référendum-couperet » de 1998 qui consistait à dire « oui » ou « non » à l'indépendance. J'ai expliqué que ce référendum, nous étions certains de le gagner, et que chacun le savait ici comme en métropole. Ainsi la Nouvelle-Calédonie resterait dans la France mais ce ne serait qu'une victoire à la Pyrrhus. Notre victoire laisserait sur le bord du chemin une minorité indépendantiste kanake vaincue, et il était certain qu'à terme, cette minorité, écartée du pouvoir après y avoir été associée par les Accords de Matignon, se rassemblerait autour d'un racisme qui se durcirait avec le temps.

En 1995, Jacques Chirac, candidat du RPR a été élu président de la République, Président de tous les Français. Auparavant, nous avons vécu une phase de cohabitation, François Mitterrand à l'Élysée avec Édouard Balladur comme Premier ministre. Les indépendantistes imposèrent alors leur préalable minier à toute négociation. La Nouvelle-Calédonie fut confrontée au problème de cession d'actifs miniers, alors que se négociaient l'Accord de Nouméa. En effet, d'avril 1996 à février 1998, les discussions sur la recherche de la solution consensuelle furent interrompues par le « préalable minier », posé par le FLNKS qui revendiquait le domaine minier de la Tiébaghi, appartenant à la SLN, pour construire une usine de traitement de minerai dans le Nord. Ce sera l'occasion d'un bras de fer entre Eramet et les autorités de l'État. L'affaire se réglera par l'échange, entre la SMSP et la SLN, des massifs de Poum et de Koniambo.

Après qu'il eut été nommé à Matignon, nous avons décidé avec Lionel Jospin qu'il fallait conclure ces négociations. Les représentants du gouvernement vinrent en Nouvelle-Calédonie, avec, pour objectif, de signer cet accord à la mi-mai. À la tête de la délégation de l'État se trouvait Alain Christnacht. Grâce à son talent, et à sa patience ainsi qu' à la volonté du Rassemblement, mais aussi à la grande hauteur de vue de Paul Néaoutyine, nous sommes parvenus à un accord final. L'Accord de Nouméa a été signé dans la soirée du 21 avril 1998 au haut-commissariat avant d'être ratifié quelques jours plus tard, le 5 mai, en présence du Premier ministre. Cet accord n'était certainement pas totalement satisfaisant pour tous. Des points de désaccord, peu nombreux, demeuraient, mais ensemble, nous avons décidé d'en reporter l'examen à une date ultérieure comprise entre une semaine et . . . 20 ans, date du prochain référendum d'autodétermination. Je crois à ce sujet que le problème qui s'était posé pour le référendum prévu par les Accords de Matignon et qui devait avoir lieu en 1998, se reposera pour celui prévu dans l'Accord de Nouméa et que la Nouvelle-Calédonie aura de nouveau besoin d'une solution consensuelle. Nous avons signé le texte final. Il était précédé d'un préambule d'une grande qualité rédactionnelle et historique. Il affirmait que la Nouvelle-Calédonie était déco-

lonisée à compter de la signature de l'Accord et constatait que personne ne portait vraiment de responsabilité dans la colonisation. Dans ce texte, nous reconnaissons, ensemble, État et négociateurs, que la colonisation avait apporté beaucoup de lumière sur la Nouvelle-Calédonie, tout en reconnaissant que cette période avait aussi ses ombres. Cette conclusion, même imparfaite, a été acceptée par tous.

Je crois qu'il faut se rappeler que parmi les premiers arrivants en Nouvelle-Calédonie, au tout début de la colonisation, il y avait de très nombreux héros. Ils avaient quitté la France pour une aventure sans espoir de retour, parce qu'on les avait forcés ou parce qu'ils n'avaient pas voulu devenir allemands en 1870. C'est ainsi que beaucoup partirent en direction du Canada, de l'Algérie ou de la Nouvelle-Calédonie. Un voyage de dix-huit mille kilomètres, sur des navires à voile, pendant six mois. . . On devrait y penser et être généreux avec eux.

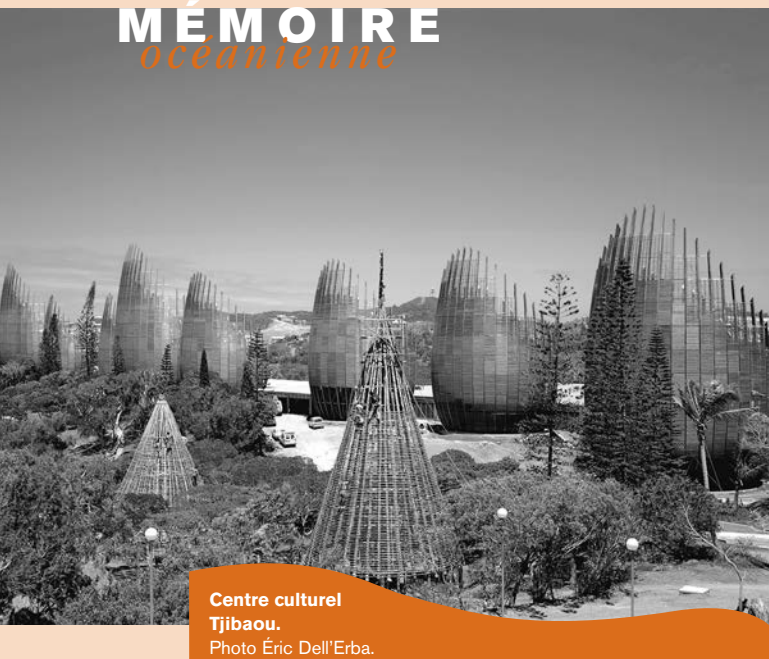
On peut, si on le veut, condamner l'esprit colonial de la France, mais on ne peut les accuser, eux, contraints de partir et de quitter leurs terres, d'avoir été des colonialistes. Quand j'essaie d'imaginer leur existence, je pense à ce merveilleux film néo-zélandais, *La Leçon de piano*, à cette étonnante photo d'une femme restée seule sur la plage balayée par le vent et les vagues, à côté de son piano. On comprend, par cette seule image, le malheur, l'abandon, la solitude. Ce sont les mêmes qui sont partis installer le monde tel qu'il est aujourd'hui. Quel courage il leur a fallu pour maîtriser la nature, survivre, s'installer et durer ! Le président de la République approuva cet accord et lui apporta son soutien.

En conclusion, je veux aussi dire toute l'importance et la portée de deux textes : le discours prononcé par Dick Ukeiwé devant le Sénat le 24 janvier 1985 et le préambule de l'Accord de Nouméa. Ils se répondent et s'inscrivent dans la droite ligne de la Charte du Rassemblement rédigée à sa création en 1977. Ces deux documents sont en effet les pierres d'un même cheminement. Ils traduisent et résument les sentiments, les positions, les aspirations, les volontés qui ont été les nôtres et qui nous ont guidés depuis vingt-cinq ans pour, petit à petit, concilier les antagonismes et construire la paix en Nouvelle-Calédonie.

La dignité retrouvée

par Léopold Jorédié

MÉMOIRE océanienne



Centre culturel
Tjibaou.
Photo Éric Dell'Erba.

Impact au quotidien de l' Accord de Nouméa : apprendre à vivre ensemble.

Tout conflit entre peuples puise son ferment dans la conquête ou le peuplement d'un espace vital sur lequel s'exerce, logiquement et historiquement, une souveraineté légitime. Et, comme partout ailleurs, l'histoire de notre pays aura été jalonnée d'événements douloureux, d'affrontements cruels, de manifestations d'intolérance, de marques de mépris ou même parfois, hélas, de gestes de haine.

Reconnaître le passé...

Deux conceptions, sinon contraires, en tout cas différentes, peuvent en fait, sinon justifier, du moins expliquer cette notion de l'espace foncier : celle des premiers occupants et celle des colonisateurs. On pourrait, d'ailleurs, en l'occurrence, parler de « peuple souverain » et de « peuple conquérant ». Cela dit, les faits marquants, quel qu'en soit l'impact, se trouvent peu à peu pérennisés au travers d'un devoir de mémoire... même si ce seul rappel s'avère susceptible de provoquer un profond sentiment de malaise. La saine pédagogie est bien de lier la lecture des Événements à une compréhension de l'Histoire telle qu'elle a été vécue de part et d'autre.

Les moments difficiles passés, des mots ont été prononcés avec beaucoup d'émotion à l'heure de la signature des Accords de Matignon en 1988. Des mots qui ont nom « pardon », « partage », « amnistie des crimes de sang », « rééquilibrage ». De telles paroles ont alors traduit un changement de comportement entre antagonistes d'hier et partenaires d'aujourd'hui permettant de relever un nouveau défi : celui d'un mutuel pari sur l'intelligence. Et, dix ans plus tard, en 1998, les Accords de Nouméa ont relevé ce défi à travers la reconnaissance de la terre coutumière, le statut civil coutumier ou l'enseignement des langues régionales kanak. La communauté kanak a en grande partie retrouvé sa terre d'origine et c'est bien le fait le plus remarquable depuis les événements de 1984-1988. Sans doute, l'importance même de ce phénomène politique passe-t-elle relativement inaperçue dans l'exacte mesure où le Kanak estime qu'après tout il s'agit là d'une simple restitution, logique, naturelle, de son bien. Mais il se doit de le reconnaître tout au fond de son être : le seul fait que l'État français ait pris la responsabilité de mettre en œuvre les conditions indispensables pour réaliser cette opération de restituer des terres aux Kanak constitue en soi un acte majeur et en fait le geste de reconnaissance d'une identité culturelle permettant aujourd'hui à chacun de



Drapeaux kanak
et français devant la mairie
de Gomen. Coll. L. Bounet.

MÉMOIRE *conjuguée*

retrouver ses marques... et de se sentir comme soulagé de pouvoir ainsi afficher sa fierté et sa dignité après cent cinquante ans d'histoire. Mais cette Histoire, elle est écrite par des hommes dans des contextes divers évoluant avec le temps au sein d'un monde en perpétuelle mutation.

Regarder l'avenir...

la Nouvelle-Calédonie a déjà acquis une partie de sa souveraineté avec les transferts de compétence : elle écrit donc aujourd'hui une nouvelle et grande page de son histoire. Mais l'Histoire continue, coule, avance et il faut laisser le temps au temps... tout en réalisant cependant que ce temps n'épargne pas les décisions que l'on prend sans lui. Et, pour nous, le devoir de mémoire, c'est précisément le rappel de ces temps qui auront marqué le chemin parcouru depuis les Accords de Matignon. C'est Jean-Marie Tjibaou qui, au lendemain de leur signature, disait avec simplicité mais avec justesse : « Voilà un moment historique et c'est une victoire pour la Calédonie. » C'est vrai : quand on fait la guerre, c'est pour gagner la paix parce qu'un conflit, un tel conflit se solde naturellement par un accord sur le partage, sur la tolérance, en l'occurrence sur la construction d'un destin commun. C'est bien le sens profond de la poignée de main entre Jean-

Marie Tjibaou et Jacques Lafleur après la longue période d'incertitude douloureuse d'une histoire commune.

Pour véhiculer cette culture tant affirmée par les Kanak et pour la préserver, deux outils importants sont aujourd'hui entre leurs mains : le Centre culturel Tjibaou et Radio Djido. Deux collectivités provinciales sont également gérées politiquement par les Kanak leur permettant de se doter des moyens techniques et financiers susceptibles de promouvoir et de faire partager ce qui, désormais, leur appartient. Enfin, les Conseils d'aires et le Sénat coutumier institutionnalisent le droit et la représentativité de la communauté kanak au sein des nouvelles institutions calédoniennes.

Voilà bien, reconnaissons-le, le chemin de la dignité retrouvée...



Coll. Christiane Terrier.

Paroles *de jeunes*

Histoire d'un pays,
Celui de la Nouvelle-Calédonie,
Bercé par les vagues de la vie.
Ton capitaine de vaisseau qu'est Paris,
T'entretient au mieux à l'aide de son équipage,
Un équipage aux mille visages,
Un équipage venu de tant de rivages,
Qui a su s'aimer et s'entremêler,
Mais, hélas, qui n'a pu résister,
Et entre eux, ils se sont déchirés.
Ô pays loin de toute guerre internationale,
Tu as su en ton sein te faire un rival,
Celui de la non tolérance,
Celui de la violence.
Mais tu as traversé tant d'ouragans,
Si bien qu'un jour, il ne coulera plus de sang,
Ô capitaine, fais que ton navire soit fort,
Afin que ton équipage ait un meilleur sort.

Métissez votre avenir

MÉMOIRE
de demain



**Devant
la fontaine Celeste en 2002.**

Photo Marc Le Chelard.

Texte à trois voix pour regarder l'avenir...

Vue par les yeux de l'une, la Calédonie de demain serait un pays jeune, formé. La jeunesse qui chercherait à découvrir la vie dans ce qu'elle a de plus intense en retirerait plaisir et enseignement.

Vue par le cœur d'une autre, la Calédonie de demain serait la fin d'une ère de révolte, la fin de la recherche d'une identité. On parle d'une culture, partiellement volée ou détruite, réclamée aujourd'hui par un peuple orphelin, comme né de nulle part, tombé du ciel. À la recherche de ses ancêtres, il attend une réminiscence, des réponses, peut-être simplement des excuses. Le futur guérisseur pansera les plaies de ce peuple originel et ses descendants s'épanouiront sur les chemins de la sérénité, de l'harmonie et de la connaissance d'eux-mêmes et des autres.

Vue par mon âme, cette terre de baigne deviendrait, pour la femme et pour tous, un vrai pays de liberté. La vie n'est pas une succession d'instant. C'est un cheminement personnel et communautaire. Peu importe nos croyances, nous avons comme devoir de donner le meilleur de nous pendant notre vie terrestre. Afin de faire évoluer notre société, il faut offrir et s'offrir sans compter, avoir foi et confiance en l'homme, bousculer, bouleverser les dogmes en place, confronter nos idées, associer nos envies et métisser notre avenir.

La Calédonie du futur sera juste, basée sur l'égalité entre tous, sans a priori sur le sexe, l'âge, la culture ou la couleur de la peau. Liberté-Égalité-Fraternité n'y seront pas de vaines paroles ni une devise utopique gravée sur la personnification du monde matériel mais notre réalité, notre vérité.

Charline Cramet, Jennifer Kélétaona,
Aurélien Eaténé
1^{re} L au lycée Lapérouse.

MÉMOIRE *généalogique*



FamilleMitride.
Coll. Jerry Delathière.

Chronologie

**Cette chronologie est loin d'être exhaustive.
Elle se veut, comme la mémoire, faite de flash liés
à l'histoire, au politique, aux loisirs et au quotidien...**

- 1853** L'amiral Fébvrier-Despointes « prend possession » de la Nouvelle-Calédonie à Balade devant les missionnaires et cent cinquante Kanak. Par la suite, d'autres tribus signent des actes de reconnaissance de souveraineté française.
- 1854** Tardy de Montravel fonde la base militaire de Port-de-France.
- 1855** Arrivée des premiers commerçants et colons français à Port-de-France.
- 1856** Attaques à Saint-Louis, à la vallée des Colons... suivies de représailles : cases brûlées...
- 1857** Soumission du grand chef Kuindo, au grand dam de ses sujets qui considèrent cet acte comme une trahison.
- 1858** Le grand chef Bouarate est exilé à Tahiti. Les Hienghène réagissent en envoyant un défi à l'autorité : « 10 000 guerriers attendent les Blancs. » Le gouverneur organise la répression, détruit la « Kalagoné » et interdit la côte aux caboteurs.
- 1859** Création du service postal Port-de-France - Napoléon-ville (Canala) – Mise en service de la première planche de timbres et du premier numéro du *Moniteur Impérial de Nouvelle-Calédonie*.
- 1860** Tandis qu'un décret impérial détache la Nouvelle-Calédonie des Établissements français de l'Océanie et lui donne un gouvernement particulier, on recense quatre cent trente-deux civils d'origine européenne en Nouvelle-Calédonie, la plupart Irlandais, Allemands, Australiens.
- 1861** Théodore Cheval acquiert une concession de 1500 hectares à Tontouta.
- 1862** Arrivée du gouverneur Guillain, premier gouverneur en titre de la Nouvelle-Calédonie.
- 1863** Première immigration de coolies indiens de la Réunion : les Malabars.
- 1864** Arrivée des premiers transportés par l'*Iphigénie*. La Calédonie devient terre de bagne.
- 1865** L'île d'Ouvéa devient française et est divisée en trois districts.
- 1866** Port-de-France devient Nouméa.
- 1867** Arrivée des cent cinquante premiers Arabes déportés à l'île Nou. Ils fondent plus tard Nessadiou.
- 1868** Constitution de la propriété territoriale indigène improprement nommée « réserve ».
- 1869** À Maré, le grand chef Naisseline fait arborer le drapeau français... pour mieux pouvoir détruire les villages catholiques et les missions de Awi, Pénélo et La Roche. 900 Maréens s'exilent à l'île des Pins entre 1869 et 1875.
- 1870** La « Fête de la Nouvelle-Calédonie » est commémorée le 24 septembre et non le jour de la fête de l'Empereur.
- 1871** Inauguration de l'usine à sucre de Dumbéa, après celle de Ouaménié.
- 1872** Arrivée du premier convoi de déportés de la Commune de Paris.
- 1873** Après avoir ouvert la mine d'or de Ouégoa, Higginson ouvre la mine de cuivre de Balade.
- 1874** Évasion de Rochefort et rappel en France du gouverneur de la Richerie.
- 1875** Jules Garnier découvre les silicates de nickel, dont la « garniériste ».

- 1877** Pour faire face à une grande sécheresse, le gouverneur de Pritzbuier accorde temporairement un droit de pacage sur les réserves pénitentiaires laissées aux Kanak : ravage des plantations d'ignames, taros et bananiers.
- 1878** Révolte kanak derrière le grand chef Ataï.
- 1879** Rivière écrit : « le Gouverneur voulait que les Canaques à qui l'on faisait grâce de la vie sauve abandonnassent l'arrondissement et fussent transportés soit à l'île des Pins, soit aux îles Bélep. Non seulement cela supprimait les indigènes, mais nous donnait une quantité considérable de terres fertiles. »
- 1880** Création de la société de tir, la Néo-Calédonienne.
- 1881** Lutte contre les sauterelles dont l'invasion fait suite aux trois violents cyclones de l'année précédente.
- 1882** Tandis que de nombreuses forces de la transportation sont dirigées sur la construction des routes, Devambaz crée le Tour de Côtes, avec deux bateaux à vapeur : le *Nouméa* et le *Calédonien*.
- 1883** Installation de la maison Ballande qui approvisionne la Nouvelle-Calédonie depuis 1863.
- 1884** Ouverture de la route Paita-Boulouparis et des pistes Bourail-Houaïlou et Canala-Pam.
- 1885** Décret instituant la relégation en Nouvelle-Calédonie.
- 1886** Création de l'usine de conserves de viande de Ouaco.
- 1887** Décret créant le statut de l'Indigénat, pour dix ans. Il est prorogé jusqu'en 1946. Par ce régime, les Kanak sont placés hors du droit commun.
- 1889** Premier numéro de *La France australe*.
- 1890** Arrêté créant les premières léproseries au Pic des Morts (Canala) et à l'Île aux Chèvres (Nouméa).
- 1891** La Société des missions évangéliques de Paris prend le relais de la London Missionnaire Society. Le jeune pasteur Lengereau s'installe à Maré comme directeur des écoles indigènes des Loyauté.
- 1892** Fondation du centre de Voh.
- 1893** 500 travailleurs japonais sous contrat viennent travailler dans les mines de la S.L.N. à Thio.
- 1894** Arrivée du gouverneur Feillet. Il aura à cœur de développer la colonisation libre.
- 1895** Sur proposition du gouverneur Feillet, le Conseil général vote la création de l'impôt de capitation.
- 1896** Le *Saint-Louis* amène les premiers Javanais venus travailler sous contrat.
- 1897** Arrivée du dernier convoi de condamnés.
- 1898** Cyclone.
- 1899** Henri Legras fonde *Le Bulletin du Commerce, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides*.
- 1900** Exposition coloniale à Paris. Le pavillon de la Nouvelle-Calédonie est remonté à Nouméa pour abriter la bibliothèque-musée conçue avec les fonds de Lucien Bernheim.
- 1901** Révolte de la tribu des Poyes menée par le grand chef Amane dans la région de Touho.
- 1902** Arrivée du pasteur Maurice Leenhardt à Maré. Il est nommé, l'année suivante, à Houaïlou et y fonde l'école pastorale de Do Neva.

- 1903** Fête du cinquantenaire de la prise de possession.
- 1904** Inauguration de la voie ferrée, section Nouméa-Dumbéa.
- 1905** Conscription obligatoire pour tous les citoyens français de Nouvelle-Calédonie.
- 1906** Une nouvelle épidémie de peste bubonique s'abat sur l'île.
- 1907** Naissance de La Terpsichore, une « société pour s'amuser », à l'initiative de Louis Spingler, Henri Bedford, Jean-Baptiste Marillier et Bob Metzger.
- 1908** Le coton calédonien est présenté à Paris.
- 1909** Arrêté fixant les conditions de résidence libre pour les immigrés asiatiques (Indochinois, Javanais, Indiens) : huit ans de résidence et renoncement au rapatriement.
- 1910** Inauguration de l'usine de Doniambo, propriété Ballande. La S.L.N. inaugure l'usine de Thio-Mission.
- 1911** Création du « Service médical de colonisation et d'assistance indigène » : onze médecins, dont un à Lifou.
- 1912** T.W. Hickson inaugure son « Grand Cinéma calédonien » à Nouméa, rue de la Somme.
- 1913** Édification du premier monument officiel à Balade, à l'occasion du 60^e anniversaire de la prise de possession.
- 1914** Arrêté rendant obligatoire l'enseignement primaire aux enfants résidant à moins de quatre kilomètres des écoles publiques.
- 1915** Départ du premier contingent de 713 soldats pour la guerre.
- 1916** Deux départs du Bataillon mixte du Pacifique. Et un troisième en 1917. Plus de 2 000 hommes partiront à la guerre ; 581 mourront au champ d'honneur.
- 1917** Une révolte, menée au départ par le petit chef Noël, éclate dans le nord de la Grande Terre.
- 1918** Le Bataillon mixte du Pacifique est cité pour sa tenue au combat à Vesles et Caumont.
- 1919** Ouverture du procès des insurgés de 1917.
- 1920** Première exploitation des charbons de Moindou.
- 1921** 25 000 cartouches sont distribuées pour les battues organisées contre les cerfs.
- 1922** Arrêté sur les prestations indigènes pour les travaux d'utilité publique.
- 1923** Premier avion dans le ciel calédonien.
- 1924** Inauguration du monument « Aux morts de la Grande Guerre, originaires de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ».
- 1925** Arrivée du gouverneur Guyon qui veut mettre en place un programme de grands travaux d'infrastructures et de santé.
- 1926** Suite à la propagande du maire de Nouméa, Marx Lang, des immigrants arrivent du Nord de la France pour fonder la Coopérative mutuelle de colonisation néo-calédonienne.
- 1927** Le père Niel bénit solennellement l'usine électrométallurgique de Yaté.

- 1928** Numa Daly crée la Fédération calédonienne de football.
- 1929** Inauguration du pont de Houaïlou.
- 1930** Pour résorber le chômage, le Conseil général propose d'ouvrir de grands chantiers (remblais de la baie de la Moselle...).
- 1931** À l'occasion de l'Exposition coloniale à Paris, cent quatorze indigènes partent. Ils seront exposés comme cannibales. Maurice Leenhardt dénonce le scandale.
- 1932** Arrivée du *Biarritz* à Tontouta, premier avion à effectuer la liaison Paris-Nouméa : il mit vingt-cinq jours.
- 1933** Première émission radiophonique avec Jean-Charles Cayrol et Ernest Olliveau.
- 1934** Le capitaine Meunier part après avoir mis en place la NPI (Nouvelle Politique Indigène en matière d'enseignement, d'hygiène et de travail).
- 1935** Mise en place de l'état civil officiel pour les Kanak.
- 1936** Il y a 679 autos en Nouvelle-Calédonie.
- 1937** La S.L.N. absorbe Calédonickel et fusionne avec Calédonia. Tout un programme de modernisation et d'intensification de la prospection est mis en place.
- 1938** Maurice Leenhardt fonde la Société des études mélanésiennes.
- 1939** Ouverture d'un séminaire à Canala. Il est ensuite transféré en 1946 à Païta.
- 1940** Sautot, venu des Nouvelles-Hébrides, est envoyé par le général de Gaulle comme gouverneur de la France libre en Nouvelle-Calédonie. Il est accueilli par les Calédoniens en liesse.
- 1941** Départ des 685 volontaires du Bataillon du Pacifique. Dans la colonie, une milice civique se crée. Au lendemain de l'attaque de Pearl Harbour, Sautot fait arrêter 1 116 Japonais.
- 1942** Débarquement américain et établissement à Nouméa du quartier général de l'armée US dans le Pacifique. On estime que plus d'un million de soldats passeront en Nouvelle-Calédonie.
- 1943** Premiers panneaux routiers " Stop " en ville.
- 1944** 21 coups de canon sont tirés à Nouméa pour fêter la libération de Paris. Les Conseil général et Conseil privé sont rétablis.
- 1945** À l'occasion d'une dévaluation du franc, le gouvernement français crée le franc C.F.P. (« colonies françaises du Pacifique » puis « change franc pacifique »).
- 1946** Les Kanak obtiennent la liberté de résidence et de travail : c'est la suppression du régime de l'Indigénat. La loi proclame citoyens français tous les ressortissants des territoires d'outre-mer.
- 1947** Fondation de l'UICALO et de l'AICLF.
- 1948** Cyclone.
- 1949** Mise en place du FIDES.
- 1950** Drame de Barhein.
- 1951** Jean Mariotti rédige Le Livre du centenaire.

- 1952** Pour la première fois, le régime électoral du statut négocié entre Mélanésiens et Européens est adopté par l'Assemblée nationale.
- 1953** Disparition de *la Monique*.
- 1954** Premier numéro de *L'Avenir calédonien*, hebdomadaire de l'UC, créé l'année précédente autour de deux mots d'ordre : « Colons et autochtones, unissez-vous » et « L'année du centenaire sera l'année de la libération ».
- 1955** Inauguration du barrage de Yaté.
- 1956** Début de l'immigration wallisienne et futunienne pour les grands travaux : barrages de la Dumbéa et de Yaté .
- 1956** De Gaulle remporte un grand succès populaire lors de sa visite en Nouvelle-Calédonie.
- 1957** Suite à la loi-cadre, un conseil de gouvernement est mis en place avec huit ministres calédoniens.
- 1958** Création du Rassemblement calédonien par Henri Lafleur.
- 1959** Match de boxe : Doudi remporte la ceinture des Mers du Sud.
- 1960** Création de l'Église évangélique autonome de Nouvelle-Calédonie. En 1958, le pasteur Charlemagne avait fondé l'Église évangélique libre de Nouvelle-Calédonie.
- 1961** Promulgation du statut des municipalités, le territoire est divisé en trente communes ; tribus et villages sont représentés dans les conseils municipaux.
- 1962** Explosion à l'Assemblée territoriale.
- 1963** UTA crée sa ligne autour du monde avec escale à Nouméa.
- 1964** Dernier départ des travailleurs vietnamiens : 5 398 ont quitté la Nouvelle-Calédonie.
- 1965** Première émission de télévision pour 1200 postes vendus.
- 1966** Deuxièmes Jeux du Pacifique à Nouméa.
- 1967** Premier Tour cycliste de Nouvelle-Calédonie (La Grande Épreuve fait place au Tour de Calédonie).
- 1968** Début du boom du nickel.
- 1969** Le cyclone Collen s'abat sur la Nouvelle-Calédonie.
- 1970** Immigration importante : 4 800 Européens et 2 200 Wallisiens/Futuniens.
- 1971** Inauguration de Népoui, dont le nouveau transporteur de minerai bat le record du monde de transport à bande continue.
- 1972** Le *France* croise dans les eaux calédoniennes.
- 1973** Jean-Jacques Cousteau vient en Nouvelle-Calédonie et projette son film sur les fonds sous-marins du lagon calédonien, objet d'une vaste polémique.
- 1974** Création du « Groupe 1878 » mouvement d'opposition proche de l'UJC et des « Foulards rouges ».
- 1975** Festival Mélanésia 2000 avec le soutien de l'UICALO et de l'AICLF.
- 1976** Premier congrès du Palika (Parti de libération kanak).

- 1977** Jacques Lafleur crée le RPC lors d'un grand meeting au stade Brunelet. Il fusionne l'année suivante avec le MLC pour devenir le RPCR.
- 1978** Rambaud, P-DG de la SLN, annonce à Nouméa qu'il faut diminuer les salaires de 12 % ou licencier 450 travailleurs sur 3 800. Des grèves s'ensuivent pendant cinquante et un jours.
- 1979** Visite du président Giscard d'Estaing dans une atmosphère troublée (nombreuses manifestations).
- 1980** Première foire de Bourail, bien que le paysage social soit en ébullition.
- 1981** Assassinat de Pierre Declercq, secrétaire général de l'UC. Pendant plus d'un mois, manifestations et barrages dans toute la Calédonie.
- 1982** Démission et réélection de Jacques Lafleur.
- 1983** Table ronde de Nainville-les-Roches.
- 1984** La FI devient le FLNKS qui crée un gouvernement provisoire et conduit le boycott actif lors des élections territoriales.
- 1985** Morts d'Yves Tual et d'Eloi Machoro.
- 1986** Inauguration du musée de Bourail.
- 1987** Accueil des huitièmes Jeux du Pacifique à Nouméa.
- 1988** Accords de Matignon-Oudinot.
- 1989** Morts de Jean-Marie Tjibaou et de Yéwéné Yéwéné.
- 1990** Jacques Iékawé est nommé préfet délégué au développement de la Nouvelle-Calédonie.
- 1991** Le projet de Renzo Piano est retenu pour la construction du Centre culturel Tjibaou. Ce dernier ouvrira en 1998.
- 1992** Sortie du premier manuel d'histoire de la Nouvelle-Calédonie conçu par un collectif de professeurs calédoniens : les élèves connaîtront désormais l'histoire de leur pays.
- 1993** Mise en place du programme « 400 cadres ».
- 1994** Karembeu intègre l'équipe de France.
- 1995** Grande sécheresse.
- 1996** Invitation en Algérie de Calédoniens descendants d'Algériens.
- 1997** Décision de création d'une université à Nouméa, qui ouvrira en mars 1998 avec les filières droit et sciences.
- 1998** Accord de Nouméa.
- 1999** Mise en place du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, présidé par Jean Lèques.
- 2000** La Nouvelle-Calédonie organise le Festival des Arts du Pacifique.
- 2001** Feu vert d'Inco pour la construction de l'usine de nickel à Goro. Falconbridge choisit le site de Vavouto pour établir l'usine du projet du Koniambo.
- 2002** Championnat du monde de hobie-cat à la Côte blanche.
- 2003** Commémoration des 150 ans de « destinée partagée ».

Remerciements

Auteurs

Jerry Delathière, Christophe Sand, Frédéric Angleviel, Beniéla Houmbouy, Christiane Terrier, Isabelle Amiot, Gabriel Valet, Cynthia Debien-Vanmai, Max Shekleton, Yann Bencivengo, Marc Bouan, Claude Cornet, Étienne Zongo, Sylvette Boyer, André Jacquier, Ismet Kurtovitch, Bernard Brou, Bernard Capecchi, Jean-Claude Mermoud, Jacques Lafleur, Léopold Jorédié, Charline Cramet, Jennifer Kélétaona, Aurélie Eaténé, Nicolas Kurtovitch, Raymond Lacroix, Jean Vanmai, Pierre Gope, Claudine Jacques, Germain Mansion, Frédéric Ohlen.

Pour leur aide et prêts

Service des Archives de Nouvelle-Calédonie
Service de la culture et des fêtes de la Ville de Nouméa
Direction des systèmes d'informations
Bibliothèque Bernheim
Centre des archives d'Outre-mer
Tilou et Sylviane Viale, Maurice Afchain, Bernard Berger, Lou Bounet, André Dubois, Jean-Claude Estival, M. Dorbritz, Félix Vautrin, Coecilia Brun, Henri Daly, Cynthia Ligeard, Karine Dervieux, Dominique Dumas.

Réalisation muséographique

Myriel Petit, Bruno Miloud, Dominique Morel, Hugues et Christophe Delorme, Claudine Massard, Franck Esnault et Eric Dell' Erba et leurs élèves en option audio-visuel du lycée Lapérouse, Aline Mori et ses élèves en option arts plastiques.

Les films sont extraits des collections

Philippe Cassier, Christophe Gallipaud, M. Ollivaud, Jean-Pierre Veillon, Jean-Claude Mermoud, Georges Viale, ADCK, TVE, RFO.

Les photographies du Service des archives de Nouvelle-Calédonie sont extraites des albums suivants

Archevêché : pp. 24, 72, 78
Haut-Commissariat : pp. 89, 91
Maurice et Raymond. Leenhardt : pp. 17, 25
Maxime Meyer : pp. 34, 37, 57, 67a, 68
Nothing : pp. 4, 35, 59
Eugénie Peter : pp. 73, 76
Robin-de Greslan : pp. 23, 50
Max Shekleton : pp. 47, 51
De la Vaissière : p. 14
Elmer J. Williams : pp. 83a, 87

Conception muséographique : Véronique Defrance et Hugues Delorme.

Suivi scientifique : Jerry Delathière, Sylvette Boyer, Ismet Kurtovitch.

Suivi éditorial : Véronique Defrance, Gaël Yanno, Frédéric Ohlen.

Secrétariat : Syndie Bealo, Delphine Iwan, Chantal Loueckhote, Ghyslaine Moea, Jasmine Teanyouen, Stella Waka.

Réalisation

Grain de Sable atelier de création - Nouméa

Conception graphique et PAO : Laurence Viillard & Blandine Buchy

Suivi éditorial : Florence Klein

Relecture : Nelly Bozzolla

Impression : Image Centre LTD - Auckland - Nouvelle-Zélande

Dépôt légal : septembre 2003

N° d'éditeur : 2-84170

